



RAPPORT ANNUEL 2010

Respectons la planète

Le papier utilisé pour l'impression de ce rapport d'activité est certifié PEFC. Ce qui garantit une gestion durable des forêts dont le bois sert à la fabrication de la pâte à papier. Il a été produit par une entreprise certifiée selon la norme ISO 14001 et accréditée EMAS, certifications qui assurent la réalisation de progrès constants dans le domaine de l'environnement.

La fabrication de ce document a nécessité l'utilisation de près de 5,6 tonnes de papier.

Sommaire



Distribution spécialisée
de robinetterie
Bâtiment et Industrie,
de pompes domestiques,
de matériels de plomberie,
chauffage central,
eau chaude sanitaire.

- 2** Le mot du président
- 4** Nos marchés
- 6** Notre métier
- 8** Nos fournisseurs
- 9** Nos clients
- 10** Notre histoire
- 11** Chiffres clés
- 12** Organigramme
- 14** Rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise
et les procédures de contrôle interne
 - 14** Gouvernement d'entreprise
 - 20** Contrôle interne
 - 21** Informations sur les risques
- 22** Vie boursière
- 28** Les chiffres consolidés
- 50** Les filiales
- 62** Comptes sociaux et indications juridiques
Thermador Groupe
- 72** Rapports des commissaires aux comptes
- 79** Table de concordance
- 86** Éléments constitutifs du rapport financier annuel
- 88** Projet des résolutions



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 15 février 2011 conformément à l'article 212-13 de son Règlement Général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité des signataires.



Le mot du président

Chers actionnaires,

Nous avons mis en place notre prochain P.-D.G. entouré d'un Conseil d'Administration étoffé et rajeuni, qui concentre les compétences et la culture du groupe.

Nous avons agrandi et modernisé notre domaine immobilier et notre outil logistique.

Nous avons "profité" de la crise pour gagner des parts de marché et affermir notre audience auprès de notre clientèle et de nos fournisseurs.

Nous attirons à notre capital des actionnaires individuels toujours plus nombreux et fidèles et des investisseurs vraiment intéressés par notre "modèle" et prêts à nous accompagner dans la durée.

Nous sommes en train de nous développer rapidement hors de France sur une douzaine de pays d'Europe.

Nous ne sommes pas endettés et continuons à générer par nous-mêmes les moyens de notre développement.

Sur ces différents points, le Rapport 2010 vous donne toute information.

L'année 2010 est une année satisfaisante : résultat un peu meilleur qu'en 2009, ce qui nous permet de maintenir le dividende à 6,10 €, assurant un rendement supérieur à 5 %.

Nous n'avons pas de commentaire original à faire sur la crise mais nous sommes confiants en l'avenir de notre groupe.

Guy Vincent.

Nos marchés

La plupart des marchés sur lesquels nous intervenons ne sont pas trop exposés aux risques conjoncturels. Bien que les "métiers" de nos différentes filiales soient assez voisins, notre structure par filiale assure une bonne répartition des risques.

Les circuits de fluides dans le bâtiment

Environ **55%**
de notre chiffre d'affaires.

Thermador, PBtub et Sferaco pour une bonne part de son chiffre, distribuent des matériels destinés aux circuits de chauffage et d'eau chaude et froide dans les logements et le tertiaire : tubes en matériaux de synthèse chez PBtub, robinetterie chez Sferaco, robinetterie et autres composants d'installation de chauffage central chez Thermador.

Les besoins du marché français en logements sont encore importants, de grands programmes de rénovation vont être lancés.

L'essentiel de notre chiffre est basé sur l'entretien et la rénovation, il s'agit de marchés de "besoins" sur lesquels nous sommes positionnés pour profiter au mieux du développement du marché.

Dans le domaine de la circulation de l'eau chaude sanitaire, les impératifs de sécurité (anti-brûlure, anti-légionellose) devraient développer la vente de dispositifs que nous commercialisons.

Par ailleurs, nous sommes attentifs aux évolutions vers les énergies renouvelables : pompes à chaleur, solaire, systèmes dans lesquels un fluide circule, et où nous avons donc un certain nombre de matériels à vendre.

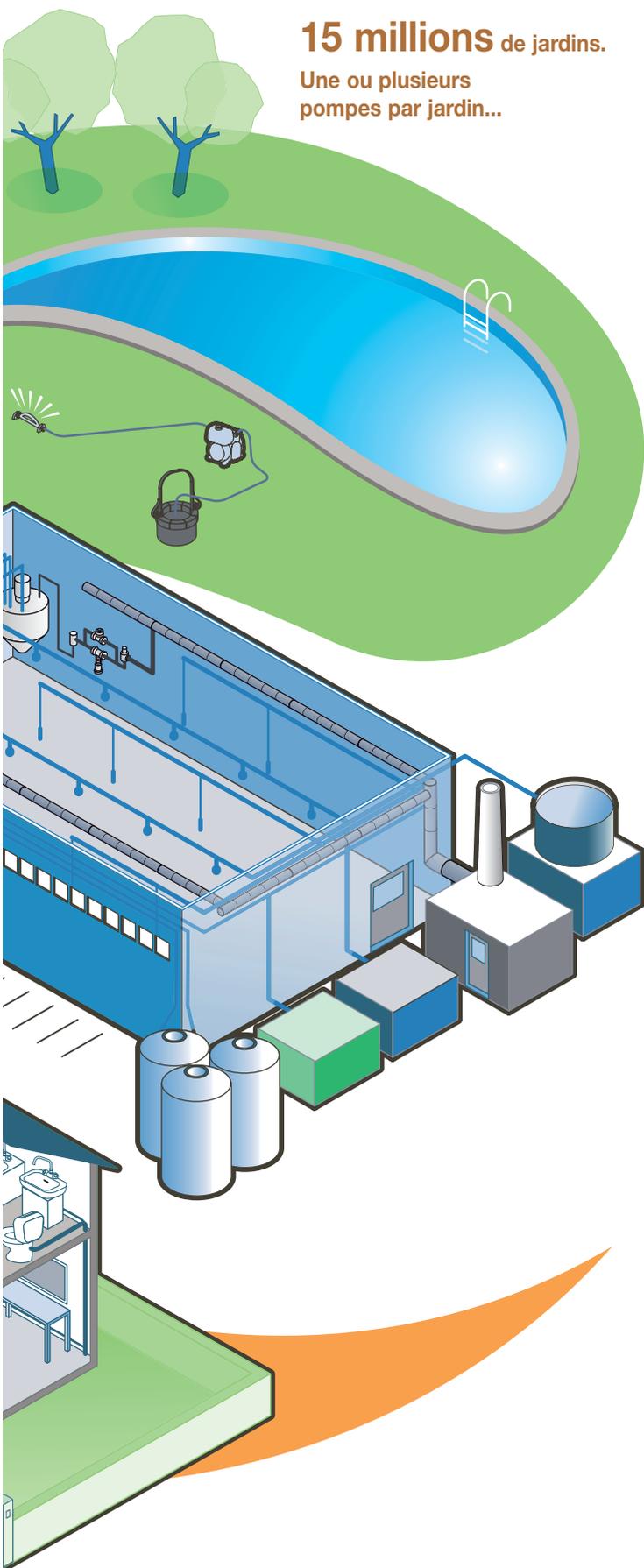
30 millions de logements

dont environ 5 millions
de résidences secondaires,
15 millions de maisons individuelles,
plus des bureaux, écoles, hôpitaux, prisons...



15 millions de jardins.

Une ou plusieurs
pompes par jardin...



Les pompes domestiques (arrosage - relevage)

Environ **30%**
de notre chiffre d'affaires.

Chez Jetly et chez Dipra, nous sommes des intervenants majeurs sur le marché français **des pompes domestiques** dans les circuits de distribution professionnels et dans les grandes surfaces de bricolage.

Arrosage, irrigation, alimentation en eau de maisons individuelles, transfert et relevage d'eaux claires ou usées, le marché des pompes est, et restera, important bien que les "saisons" soient plus ou moins bonnes en fonction des aléas climatiques.

Dans les domaines du relevage des eaux usées et de la récupération des eaux de pluies, Jetly a mis au point des matériels (cuves avec pompes et équipements) qui lui ont permis de prendre une place de leader sur ces marchés en plein développement.

Les circuits de fluides dans l'industrie

Environ **15%**
de notre chiffre d'affaires.

Sur la plupart des sites industriels circulent des fluides : eau, gaz, vapeur (industries chimique, alimentaire, pharmaceutique...). Nos filiales Sferaco et Sectoriel distribuent vannes, clapets, filtres, raccords, motorisations et régulations adaptés aux différents besoins de ces marchés.

Nous sommes très présents chez pratiquement tous les revendeurs spécialisés, grossistes en robinetterie industrielle, en fournitures industrielles, et nous enrichissons progressivement nos gammes de produits.

Nos matériels sont utilisés à la fois pour les travaux d'entretien et pour les nouvelles installations.

Notre métier

Nous sommes très souvent questionnés sur l'utilité et la pérennité de notre positionnement entre des fabricants et des grossistes. Nous tenons cette position avec succès depuis plus de 40 ans basée sur un choix de matériels et de fournisseurs de premier plan et sur une excellence logistique reconnue.



Le **consommateur** final a le plus souvent besoin d'un professionnel (installateur de chauffage, plombier...) pour répondre à son besoin. Peu de particuliers sont en mesure de changer un robinet de radiateur ou d'installer un groupe électro-pompe.



Le professionnel **installateur** achète les matériels dont il a besoin le plus souvent chez un grossiste, proche de chez lui, et qui tient en stock tous les matériels intéressant la profession. En France il y a environ 3 000 points de vente de grossistes qui ont en moyenne en magasin 20 000 à 40 000 articles.



Les **grossistes** s'approvisionnent chez les fabricants. En France, les fabricants français assurent eux-mêmes la distribution chez les grossistes. Par contre, les fabricants étrangers doivent disposer d'une structure de distribution sur le marché français : équipes commerciales parlant français et au courant des spécificités du marché, organisation logistique permettant des livraisons sur les 3 000 points de vente répartis sur le territoire.

Nos atouts

- Une connaissance approfondie des marchés.
- Des équipes commerciales de haut niveau très présentes sur le terrain.
- Une logistique performante : capacité de stockage, organisation des stocks et des expéditions assurant des livraisons en 24/48 h sur toute la France.
- Une large gamme de produits appropriés.



Les **fabricants étrangers** de gros matériels (chaudières par exemple) ont pratiquement toujours leur propre filiale de distribution en France. Par contre, pour les plus petits matériels ou certains matériels spécifiques, les chiffres d'affaires en jeu ne leur permettent pas d'amortir les frais de leur propre structure.



C'est là que des organisations comme **les sociétés du groupe Thermador** trouvent leur place, offrant aux fabricants étrangers des structures efficaces, et aux grossistes des gammes homogènes de produits qui leur permettent de s'approvisionner chez un seul fournisseur pour une grande variété de petits produits. Dans ce rôle, les sociétés du groupe Thermador sont le plus souvent leader sur le marché français.



Dans le domaine du **bricolage** quand les matériels peuvent être mis en œuvre par des particuliers avertis, l'échelon de l'installateur n'est pas nécessaire, et le particulier se sert directement dans les grandes surfaces de bricolage.

Ces dernières, comme les grossistes, s'approvisionnent soit chez les fabricants, soit pour des petits articles chez des intermédiaires qui fournissent les matériels en assurant le conditionnement et un packaging approprié. C'est à ce niveau qu'intervient notre filiale Dipra.

Nos fournisseurs

C'est la responsabilité du dirigeant de chacune de nos filiales de choisir ses fournisseurs et d'entretenir avec eux, des relations confiantes et régulières.

Bien que certains fournisseurs soient communs à plusieurs filiales, nous ne jugeons pas utile d'avoir un service achats centralisé pour le groupe.



Nos fournisseurs sont des **fabricants, étrangers** pour la plupart, avec lesquels nous travaillons très étroitement dans la durée, et que nous avons sélectionnés parmi les meilleurs dans leur profession.

Le développement de notre groupe s'est fait dès l'origine avec principalement des **fournisseurs italiens** car, dans nos métiers (pompes, robinetterie...) les fabricants italiens étaient souvent les meilleurs en Europe. Aujourd'hui encore environ 50 % de nos approvisionnements viennent d'Italie. Mais, depuis une dizaine d'années, nous avons progressivement noué des relations avec des **fabricants chinois**. Nous avons visité en Chine plus de 500 usines travaillant dans nos métiers. Aujourd'hui plus de 25 % de nos achats sont faits en Chine où nous avons une trentaine de fournisseurs réguliers de bonne qualité. Nos équipes font chaque année 5 à 6 voyages en Chine.

Pour assurer les relations, nous avons une collaboratrice ingénieur chinoise vivant en France, maîtrisant le français et ayant acquis une bonne connaissance de nos produits.

Achats du groupe en 2010

Total des achats : **120 M€** (en 2009 : 100 M€, en 2008 : 123 M€).

Répartition par pays et par devise :

	2010	2009	2008		2010	2009	2008
Italie	46 %	52 %	49 %	Euro	72 %	79 %	75 %
Chine	28 %	21 %	25 %	US Dollar	28 %	21 %	25 %
France	14 %	13 %	13 %	Autres devises	0 %	0 %	0 %
Autres pays d'Europe	12 %	14 %	13 %				

Délais de paiement des fournisseurs au 31/12/2010

(en milliers euros)	2010	2009
Soumis à la LME	4 270	4 167
de 0 à 45 jours	2 616	1 088
de 46 à 60 jours	644	1 204
de 61 à 75 jours	876	1 502
+ de 75 jours	134	373
Non soumis à la LME	13 499	13 609
Total	17 769	17 776

Risques

Dans nos relations avec nos fournisseurs nous veillons à **ne pas avoir une trop grande dépendance** qui serait due à un trop fort pourcentage de nos achats ou au caractère stratégique des matériels. **Aucun de nos quelques principaux fournisseurs ne représente plus de 12 % des achats** au niveau du groupe et sur les matériels stratégiques nous avons le plus souvent plusieurs fournisseurs.

Nos clients

Nos clients sont les grossistes en chauffage et sanitaire, pompes, robinetterie, fournitures industrielles (et pour Dipra les grandes surfaces de bricolage).



Un magasin d'un de nos clients grossistes.

Cette profession a subi depuis quelques années une concentration importante. Les plus importants sont Brossette (groupe Wolseley), Cédéo (groupe Saint-Gobain) Descours et Cabaud, Comafranc, Richardson, Frans Bonhomme... Les autres sont le plus souvent affiliés à des **groupements d'achat nationaux** (Algorel, Socoda...).

Notre présence commerciale est **très active au niveau des centres de décision nationaux** et au niveau des points de vente (animation, formation...). L'organisation de notre force de vente avec de petites équipes de vendeurs très professionnels et très présents sur le terrain permet une bonne efficacité.

Nombre de clients selon les filiales
1500 à 3000 clients
 De nombreux clients sont communs
 à plusieurs filiales.



Réunion commerciale hebdomadaire chez Jetly.

Risques

Comme pour les fournisseurs nous veillons à ne pas avoir une trop grande dépendance vis-à-vis de nos clients.

Actuellement la répartition du chiffre d'affaires est la suivante :

- le 1^{er} client représente 7,4 %
- les 5 premiers représentent 28,7 %
- les 10 premiers représentent 39,4 %

Ce qui **ne constitue pas une dépendance dangereuse.**

Nous veillons également au recouvrement de nos créances clients en réagissant rapidement en cas d'impayés.

Le niveau des pertes clients est exceptionnellement faible soit **moins de 1 %** du chiffre d'affaires en 2010.

Notre histoire

Les étapes de notre développement.

	1968	<p>Création de Thermador. Capital de départ 300 000 F (45 735 €). Importation, distribution d'accessoires de chauffage central. Équipe de départ : Guy Vincent, Jacques Borde, Hubert Fournier, Geneviève Boreil et Marc de Sereys.</p>
	1977	<p>Création de Jetly. Distribution de pompes domestiques et accessoires.</p>
	1978	<p>Création de Sferaco. Distribution de robinetterie bâtiment et industrie.</p>
	1986	<p>Création de Dipra. Vente aux grandes surfaces de bricolage : pompes, robinetterie bâtiment, plomberie.</p>
	1986	<p>Création de Thermador Groupe. Capital : 66 320 000 F (10 110 418 €).</p>
	1987	<p>Introduction en bourse.</p>
	1989	<p>Création de PBtub. Distribution de tubes en matériaux de synthèse, chauffage par le sol et distribution d'eau sanitaire.</p>
	1989	<p>Création de Sectoriel. Automatismes de vannes.</p>
	1992	<p>Création d'Isocel. Vente de composants aux fabricants de chaudières.</p>
	2002	<p>Création d'Opaline. Agence de communication.</p>
	2006	<p>Création de Thermador International. Distribution des produits du groupe sur les marchés étrangers.</p>

Chiffres clés

Une croissance régulière et bien maîtrisée.

De 2001 à 2003, les chiffres présentés sont arrêtés selon les normes françaises.

Chiffre d'affaires
consolidé H.T.

177 M€

en 2010



Résultat net consolidé
part du groupe

17 M€

en 2010



Capitaux propres
après affectation du résultat

100,7 M€

en 2010



Fonds de roulement
après affectation du résultat

60,3 M€

en 2010



Stocks

60,5 M€

en 2010



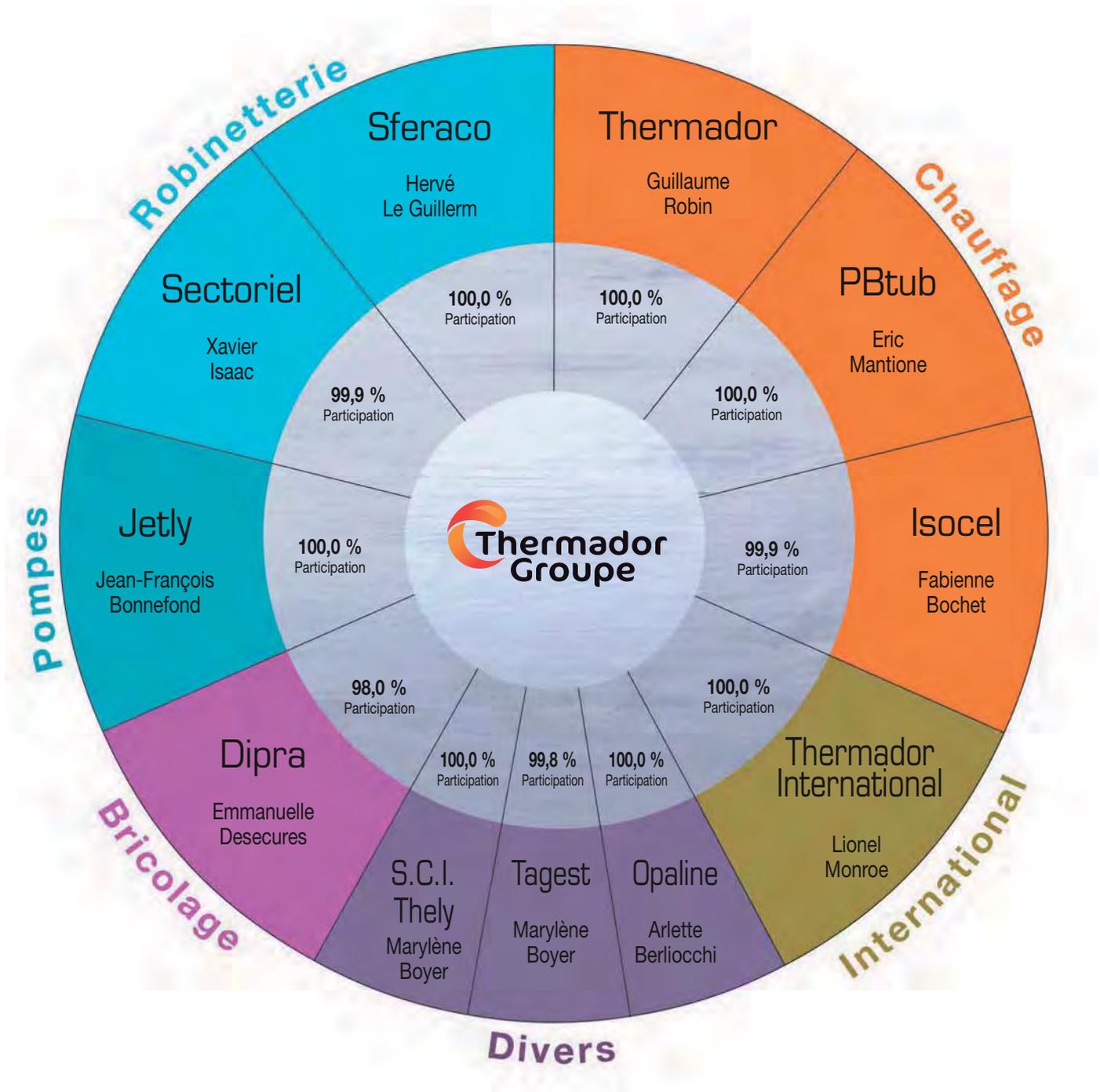
Effectifs

236

en 2010



Organigramme



Nous sommes souvent questionnés sur la pertinence de notre organigramme : pourquoi 8 filiales avec 8 équipes de Direction, 8 magasins, 8 services achats... Des regroupements ne permettraient-ils pas des "économies d'échelle" ? Notre opinion basée sur notre expérience est que les inconvénients évoqués ci-dessus sont plus que largement compensés par l'efficacité démontrée de **petites équipes spécialisées et très motivées**.



Autour de Marylène Boyer, Guy Vincent et Guillaume Robin, les 7 Présidents-Directeurs Généraux des filiales disposent du maximum de liberté pour développer leur société, bénéficiant du soutien du groupe qui leur assure les moyens financiers, logistiques et informatiques nécessaires.

Guillaume Robin, Directeur Général du groupe dirige en même temps la filiale Thermador. Il est donc opérationnel au quotidien.

Une des forces de notre groupe : tous les dirigeants sont très proches du terrain.

Ils ont de nombreuses années d'expérience dans le groupe avec une connaissance approfondie de leurs métiers.



De gauche à droite : Emmanuelle Desecures, Jean-François Bonnefond, Eric Mantione, Guy Vincent, Marylène Boyer, Guillaume Robin, Hervé Le Guillerm, Fabienne Bochet, Xavier Isaac et Lionel Monroe.

Rapport du Président

Gouvernement d'entreprise

Conseil d'administration

Guy Vincent



Président

Né en 1930

- Fondateur de Thermador en 1968.
- Président-Directeur Général de Thermador Groupe de 1986 à 2010.
- **Président de Thermador Groupe** depuis le 13 avril 2010.
- Administrateur de PBtub et de Thermador International.
- Représentant permanent de Thermador Groupe au Conseil d'Administration de Jetly, Thermador, Dipra et Isocel.

Formation et parcours professionnel :

- 1952 : diplômé H.E.C., licencié en droit.
- Jusqu'en 1968 : Directeur Commercial d'une société de fabrication de pompes.

Nombre d'actions détenues : 107 365.

Guillaume Robin



Directeur Général

Né en 1965

- Entré dans le groupe en 1999 comme Directeur Commercial de PBtub.
- **Président-Directeur Général de Thermador** depuis 2006.
- **Directeur Général de Thermador Groupe** depuis le 13 avril 2010.
- Administrateur de Dipra, PBtub et Isocel.
- Représentant permanent de Thermador Groupe au Conseil d'Administration de Sferaco et Sectoriel.

Formation et parcours professionnel :

- 1989 : Diplômé de l'école d'ingénieurs UTC Compiègne, spécialité Génie Mécanique.
- 1991 : Diplôme Cesma MBA de l'EM Lyon.
- 1991-1998 : Chef des Ventes d'une filiale du groupe Descours et Cabaud.

Nombre d'actions détenues : 20 130.

Rappelons qu'après les décisions de l'Assemblée Générale du 12 avril 2010 et du Conseil d'Administration du 13 avril, la fonction de Président a été provisoirement dissociée de la fonction de Directeur Général.

Guy Vincent reste Président jusqu'au 31 décembre 2011 au plus tard et Guillaume Robin a été nommé Directeur Général avec vocation à être P.-D.G. au départ de Guy Vincent.

Hervé Le Guillerm a été nommé Directeur Général Délégué.

sur le gouvernement d'entreprise et les procédures de contrôle interne

Pour rédiger ce rapport, le Président s'est inspiré principalement du référentiel Middelnext "pour les valeurs moyennes et petites" de décembre 2009, lui-même adossé au référentiel du Medef et au référentiel de l'AMF. Nous passerons en revue successivement nos pratiques de gouvernement, de contrôle et de suivi des risques.

Marylène Boyer



Directeur Financier

Née en 1950

- Entrée dans le groupe en 1987.
- **Directeur Financier de Thermador Groupe** depuis 1998.
- Administrateur de PBtub, gérante de la S.C.I Thely et de Tigest.

Formation et parcours professionnel :

- 1973 : diplômée de l'Ecole Supérieure de Commerce de Marseille et licence en Sciences Economiques.
- 1973-1986 : Directeur Administratif et Financier d'un groupe de négoce de jouets.

Nombre d'actions détenues : 27 129.

Hervé Le Guillerm



Directeur Général Délégué

Né en 1954

- Entré dans le groupe en 1990 comme Directeur Commercial de Sferaco.
- **Président-Directeur Général de Sferaco** depuis 2001.
- Depuis le 13 avril 2010, **Directeur Général Délégué de Thermador Groupe.**
- Administrateur de Sectoriel et Thermador International.

Formation et parcours professionnel :

- 1977 : diplômé en Génie Electrique (DUT).
- 2001 : diplômé ICG.
- 1979-1990 : Responsable du département industrie des établissements Mabilie (négoce industriel).

Nombre d'actions détenues : 26 918.

Conseil d'administration *(suite)*

Emmanuelle Deseures



Administrateur depuis le 22 mars 2004.

Née en 1970

- Entrée dans le groupe en 1994 comme Directrice Administrative de Dipra.
- **Président-Directeur Général de Dipra** depuis 1999.
- Administrateur de Jetly.
- Représentant permanent de Thermador Groupe au Conseil d'Administration de PBtub et Thermador International.

Formation et parcours professionnel :

- 1991 : diplômée de l'EM Lyon.
- 1991-1994 : Auditeur chez Coopers & Lybrand.

Nombre d'actions détenues : 31 813.

Eric Mantione



Administrateur depuis le 2 avril 2007.

Né en 1959

- Entré dans le groupe en octobre 1990 comme Directeur Commercial de PBtub.
- **Président-Directeur Général de PBtub** depuis 1995.
- Administrateur de Thermador, Sferaco et Thermador International.

Formation et parcours professionnel :

- 1982 : diplômé de l'EM Lyon.
- 1982-1987 : Responsable Commercial d'une filiale du groupe Descours & Cabaud.
- 1987-1990 : Hachette groupe livre Directeur Régional Ile-de-France.

Nombre d'actions détenues : 29 558.

Jean-François Bonnefond



Administrateur depuis le 2 avril 2007.

Né en 1957

- Entré dans le groupe en 1993 comme Directeur Commercial de Jetly.
- **Président-Directeur Général de Jetly** depuis janvier 2000.

Formation et parcours professionnel :

- 1980 : Diplômé de l'EM Lyon.
- 1982-1992 : Directeur Commercial d'une filiale du groupe Schneider.

Nombre d'actions détenues : 27 696.

Si elle s'écarte de la doctrine officielle, la composition de notre Conseil d'Administration répond à notre conception de la gouvernance qui a prouvé son efficacité.

Les huit P.-D.G. des filiales font partie du Conseil d'Administration, à côté de Guy Vincent, Marylène Boyer et Milena Negri. Ce sont des administrateurs "opérationnels" mais fortement impliqués dans le capital. Leurs actions Thermador Groupe représentent une part importante de leur patrimoine personnel.

À ce jour, les membres du Conseil d'Administration ont au total 315 404 actions (17,3 %) et 515 664 droits de vote (22,3 %).

Fabienne Bochet



Administrateur depuis le 12 avril 2010.

Née en 1974

- Entrée dans le groupe Thermador en 2001 comme Directrice Administrative d'Isocel.
- **Président-Directeur Général d'Isocel** depuis 2008.

Formation et parcours professionnel :

- 1996 : Diplômée de l'Ecole Supérieure de Commerce de Toulouse.
- 1997-1999 : Caritas Liban.
- 1999-2001 : Administration des ventes dans une P.M.E. de distribution.

Nombre d'actions détenues : 15 491.

Xavier Isaac



Administrateur depuis le 12 avril 2010.

Né en 1969

- Entré dans le groupe en mars 2000 comme Directeur Général de Sectoriel.
- **Président-Directeur Général de Sectoriel** depuis 2008.

Formation et parcours professionnel :

- 1992 : Diplômé de l'Institut National Polytechnique de Grenoble.
- 2006 : Diplômé ICG.
- 1993-1996 : Ingénieur Commercial Export chez Heïdelberg Zement en Allemagne.
- 1996-2000 : Chef de Produit robinetterie chez Spirax Sarco.

Nombre d'actions détenues : 15 514.

Lionel Monroe



Administrateur depuis le 12 avril 2010.

Né en 1967

- Entré dans le groupe en 2007.
- **Président-Directeur Général de Thermador International** depuis 2008.

Formation et parcours professionnel :

- 1990 : Diplômé de l'Institut Supérieur de Commerce de Paris.
- 1992-1996 : Chef des Ventes Régional chez Mars.
- 1996-2006 : Directeur de Zone Export groupe Deveaux textiles (dont 3 ans aux U.S.A.).

Nombre d'actions détenues : 13 560.

Administrateurs indépendants

Milena Negri



Administrateur depuis le 6 avril 2009.

Née en 1952

De 1978 à 2001 :

- Propriétaire dirigeante de la société I.V.R., fabricant italien de robinetterie, province de Novare.
- En un peu plus de 20 ans Milena Negri a fait de I.V.R. une des premières sociétés italiennes dans sa spécialité.

Nombre d'actions détenues : 230.

J.-Y. Bouffault ayant donné sa démission le 1^{er} mars 2010, nous vous proposons l'entrée d'un deuxième administrateur "indépendant", Karine Gaudin, 43 ans.

Diplômée Audencia, Ecole Supérieure de Commerce de Nantes, diplômée d'expertise comptable, actuellement Directeur Général d'un important cabinet d'avocats.

Il y aura ainsi 5 femmes sur 12 dans le Conseil d'Administration, soit plus de 40 %.

Le mandat de tous les administrateurs prend fin à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de 2013.

Conseil d'administration *(suite)*

1 Travaux du Conseil d'Administration en 2010

Au cours de cet exercice le Conseil d'Administration s'est réuni 6 fois notamment pour :

- arrêter les chiffres d'affaires trimestriels, les comptes sociaux et consolidés, annuels et semestriels,
- autoriser le versement de primes exceptionnelles (cf. page 19) à Guy Vincent et Marylène Boyer, définir les modalités et les montants de la rémunération du Directeur Général et du Directeur Général Délégué,
- autoriser la signature d'un nouveau bail et d'avenant pour tenir compte d'une hausse de 0,57 % à compter du 1^{er} janvier 2011 et d'une augmentation de surface,
- autoriser le versement de jetons de présence à Jean-Yves Bouffault et Milena Negri,
- dissocier les fonctions de Président et de Directeur Général, nommer Guillaume Robin Directeur Général, Guy Vincent restant Président, nommer Hervé Le Guillerm Directeur Général Délégué,
- attribuer les 87 000 actions gratuites et en conséquence augmenter le capital social et modifier les statuts.

Le taux de présence des administrateurs aux séances du Conseil a été de 90 %.

2 Audit des comptes

Les comptes de nos **filiales** sont établis par nos services comptables supervisés par une Directrice Administrative niveau bac + 5 avec souvent une expérience de plusieurs années en cabinet d'audit. Ils sont audités par un Commissaire aux Comptes.

Ils sont ensuite contrôlés et consolidés par le Directeur Financier de Thermador Groupe qui a une compétence comptable, financière et juridique de haut niveau.

Il vérifie à la fois l'exactitude des comptes et leur cohérence avec la comptabilité du groupe. Les comptes de Thermador Groupe sont ensuite "audités" par nos deux commissaires aux comptes, un des quatre grands et un régional.

S'agissant d'une société cotée, les Commissaires aux Comptes sont investis d'une mission "encadrée" par l'A.M.F.

Nous avons déjà à ce stade trois étages de contrôle dont un (les Commissaires aux Comptes) indépendant de la société.

C'est le Conseil d'Administration qui doit après les contrôles se porter garant devant l'Assemblée Générale des actionnaires qui est l'organe juridiquement souverain.

Actuellement le Conseil d'Administration fait office de Comité d'Audit et consacre deux réunions dans l'année pour auditer et arrêter les comptes (semestriels et annuels). Ces réunions sont précédées par l'établissement d'un rapport d'audit détaillé, établi par le Directeur Financier Marylène Boyer et adressé à l'avance aux administrateurs. Il faut noter que certains de nos administrateurs ont une compétence financière (diplôme, pratique, expérience d'audit).

3 Rémunérations

Dans notre pratique, il n'y a pas de "comité de rémunération" mais une fois par an, en fin d'année, le Conseil d'Administration fait le point sur les **rémunérations** des dirigeants - salaire mensuel et prime de fin d'année - les décisions définitives appartenant aux Conseils d'Administration des filiales concernées pour les P.-D.G. des filiales.

Dans cette réunion, les administrateurs prennent des décisions sur les salaires des dirigeants. C'est un exercice délicat mais nous sommes toujours arrivés à un consensus sur des niveaux de salaires cohérents et raisonnables.

Le Directeur Général du groupe et le Directeur Général Délégué sont rémunérés par leur filiale qui refacture à Thermador Groupe une partie correspondant à leur prestation.

En 2010, le montant des rémunérations brutes et avantages de toute nature, directs ou indirects, pour chaque mandataire social au sein du groupe (société consolidante et sociétés contrôlées incluses, au sens de l'article 357-1 de la loi des sociétés commerciales) alloué au titre de l'exercice aux membres du Conseil d'Administration en raison de leur fonction s'élève à 1 837 K€ répartis comme suit :



Tableau des rémunérations (en milliers d'euros)

	Partie fixe			Partie variable			Total rémunération		
	2010	2009	2008	2010	2009	2008	2010	2009	2008
Guy Vincent	177	177	170	75	79	90	252	256	260
Guillaume Robin	137			70			207		
Marylène Boyer	156	156	149	66	66	75	222	222	224
Hervé Le Guillerm	156	156	149	70	64	75	226	220	224
Emmanuelle Desecures	137	137	130	25	27	22	162	164	152
Eric Mantione	146	145	141	41	49	65	187	194	206
Jean-François Bonnefond	151	148	144	70	70	75	221	218	219
Fabienne Bochet	68			10			78		
Xavier Isaac	111			34			145		
Lionel Monroe	113			17			130		

Les rémunérations correspondent à un mandat social sauf pour Marylène Boyer pour laquelle cela correspond à un contrat de travail.

La partie variable est fonction des performances de la société dans laquelle les fonctions sont exercées ou du groupe pour les fonctions exercées à ce niveau.

Les dirigeants ne bénéficient d'aucun avantage en nature (voiture,...).

Les rémunérations indiquées sur le tableau ci-dessus sont donc uniquement des salaires.

4 Jetons de présence

Les administrateurs mandataires sociaux et dirigeants ne perçoivent pas de jetons de présence.

Les autres administrateurs perçoivent 1 500 € par séance du conseil. L'Assemblée du 6/04/2009 a voté un montant total maximum de 25 000 €.

En 2010, Jean-Yves Bouffault a touché 1 K€ et Milena Negri 6 K€.

5 Distribution d'actions gratuites

La distribution de 87 000 actions gratuites autorisée par l'Assemblée Générale du 7 avril 2008 et par le Conseil d'Administration du 20 juin 2008 a été effective à l'issue de la période dite "d'acquisition" le 21 juin 2010.

Pour le détail de ces attributions, toutes les informations ont été données page 15 de notre Rapport Annuel 2008.

6 Pacte d'actionnaires

Les dirigeants concernés par cette distribution d'actions gratuites ont signé un pacte les engageant à conserver ces actions pendant 10 ans, ou, s'ils quittaient le groupe dans l'intervalle, à les céder à Thermador Groupe ou à un ou plusieurs dirigeants avec une décote de 30 % sur le cours de la Bourse.

7 Opérations réalisées sur les titres de la société par les dirigeants en 2010

Déclarant	Qualité	Acquisitions	Cessions	Prix moyen d'achat	Prix moyen de vente
Emmanuelle Desecures	Administrateur	473	1 000	108,96 €	98,91 €
Guillaume Robin	Directeur Général	120		112,50 €	
Guy Vincent	Président		2 000		100 €

8 Engagements vis à vis des dirigeants

L'engagement de retraite concerne le versement d'une indemnité de départ à la retraite autorisée par le Conseil d'Administration du 19 décembre 2003. Cette indemnité est calculée de la même façon que celle versée à un cadre suivant les modalités de l'article 5 de l'avenant I de la convention collective du Commerce de gros. Le montant de l'engagement correspondant à cette indemnité enregistré au 31 décembre 2010 pour les administrateurs et mandataires sociaux est égal à 497 K€.

Il n'existe pas d'engagement portant sur des indemnités de rupture au profit des dirigeants.

9 Autres informations

9-1. Cessation du contrat de travail pour les mandataires sociaux

Aucun mandat social nouveau n'ayant été confié et aucun renouvellement de mandat n'étant intervenu depuis le 6 octobre 2008, la recommandation relative à la cessation du contrat de travail lorsqu'un dirigeant devient mandataire social n'est pas applicable.

9-2. Information sur les opérations conclues avec les membres des organes d'administration et de direction

Les conventions soumises à autorisation sont celles décrites dans le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés pour l'exercice clos le 31/12/2010. Les conventions courantes font l'objet d'une liste établie par la société pour l'exercice clos le 31/12/2010 et communiquée aux commissaires aux comptes conformément aux dispositions des articles L 225-39 et L 225-87 du Code de commerce.

9-3. Prêts et garanties accordés ou constitués en faveur des organes d'administration et de direction

Aucun prêt n'a été accordé ni aucune garantie donnée par la société en faveur des membres du Conseil d'Administration.

Contrôle interne

1 Objet des procédures de contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne en place dans notre groupe a pour but de veiller à ce que le comportement de nos collaborateurs s'inscrive dans le cadre des lois et règlements, et des normes et principes de notre groupe afin d'éviter tout risque d'erreur ou de fraude.

2 Organisation du contrôle

2-1. Au sein de la société-mère

- Thermador Groupe définit et met en œuvre la stratégie de développement du groupe et assure la coordination des différentes activités.
- Thermador Groupe définit et veille à l'application de règles uniformes sur les questions comptables, juridiques, fiscales et informatiques.
- Le même système informatique (ERP Générax) est utilisé depuis 2001 ce qui permet d'avoir une information exhaustive et uniforme en temps réel.
- Les moyens sont mis en œuvre pour maintenir une disponibilité constante des outils informatiques et pour assurer l'intégrité et la confidentialité des informations stockées dans le système d'informations.
- Thermador Groupe détient la totalité ou la quasi-totalité du capital de ses filiales et elle est présente (ainsi que ses principaux dirigeants) aux conseils d'administration des filiales.
- L'élaboration des comptes consolidés se fait en interne. Leur établissement est facilité par une structure juridique simple, un plan de comptes unique, des flux intra-groupe isolés, des principes d'arrêtés de comptes communs.

2-2. Au niveau des filiales, les domaines clefs concernent principalement la maîtrise des ventes, des achats et des marges

- Chaque filiale comprend une direction générale, une direction administrative, une direction commerciale et une direction

des achats : elle est autonome pour définir et mettre en œuvre sa stratégie dans le respect des règles définies au niveau du groupe. Seuls le P.-D.G. et la direction administrative disposent de la signature sur les comptes en banque.

- La tenue de réunions transversales auxquelles participent les personnes occupant le même poste dans les différentes filiales permet de mettre en commun les expériences et de valider la bonne application des procédures.
- Des inventaires physiques fréquents, complets ou tournants, permettent de détecter les écarts et de vérifier l'efficacité des procédures.
- Nous sommes particulièrement attentifs au respect des règles d'éthique par nos services achats.
- Les directions des filiales transmettent mensuellement à la direction du groupe : une situation prévisionnelle de leur trésorerie, une balance âgée des créances clients, le montant de leur stock, un recoupement entre la marge statistique et la marge brute comptable, un bilan et un compte de résultat avant impôt. Un comparatif par rapport aux budgets et aux chiffres de l'année précédente permet une analyse mensuelle.

2-3. Politique de rémunération

La rémunération des personnels comprend :

- une partie fixe dont le niveau est supérieur aux niveaux pratiqués dans la profession.
- et une partie variable qui dépend dans chaque filiale des résultats de la filiale et des performances individuelles. En moyenne, cette partie variable représente actuellement 21 % du salaire annuel.

2-4. Appréciation du contrôle interne

Les procédures décrites ci-dessus, approuvées par le Conseil d'Administration du 11 février 2011, ont démontré jusqu'alors leur efficacité.



Informations sur les risques

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière et ses résultats et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

1 Risques mineurs

1-1. Risques de taux

Nous n'avons aucun crédit à moyen ou long terme, donc pas de risque sur les taux.

1-2. Risque de liquidité

Compte tenu de la structure du bilan et de l'échéance des dettes, il n'y a pas de risque de liquidité. La situation de trésorerie au 31 décembre 2010 est positive (État des flux de trésorerie, p. 36). De plus le groupe a des lignes de découvert bancaire non utilisées.

1-3. Risque sur les placements

Les excédents de trésorerie sont placés le cas échéant sous forme de SICAV de trésorerie ne représentant ainsi aucun risque.

1-4. Activité de développement : néant.

2 Risques environnementaux et développement durable

Dans notre activité – le négoce – nous sommes peu concernés. Nous ne distribuons aucun produit classé dangereux.

Nous prêtons une attention particulière à une gestion intelligente des déchets, à la conception des emballages, au respect de l'ensemble de nos partenaires (fournisseurs, clients, personnel, actionnaires), à l'égard desquels nous avons un souci permanent de transparence et de "bonne conduite".

3 Risques de crédit

Nous avons donné en page 9 (ainsi que dans la Note 22 de l'annexe aux comptes consolidés p. 44) des précisions sur notre gestion du risque "clients". Nous n'avons pas d'Assurance crédit.

4 Risques de change

Environ 28 % de nos achats - essentiellement en Chine - sont réglés en dollar US. Notre politique est d'acheter les dollars le jour où nous devons régler les factures. Certaines filiales recourent - pour les fournisseurs importants - à des couvertures à terme ou des achats d'options afin de fixer le cours au moment de l'achat. Mathématiquement une variation de 10 % du dollar US aurait un impact de 3,3 millions d'euros sur le niveau de marge.

De toute façon le prix d'achat effectif est incorporé dans nos prix de revient et répercuté au mieux dans nos prix de vente.

Nous ne considérons donc pas les différences de change éventuelles comme un risque mais comme un élément de notre prix de revient.

5 Variation des cours des matières premières

Ce sont nos fournisseurs fabricants qui gèrent les achats des matières premières incorporées dans leurs produits. En cas de variation importante des cours de certaines matières premières (cuivre, acier...) nous subissons éventuellement des hausses de nos prix d'achat que nous nous efforçons de répercuter au mieux dans nos prix de vente. Il y a une grande diversité de cas selon les fournisseurs et selon les produits, ce qui rend un chiffrage précis impossible, la résultante étant un élément de la gestion de nos prix de revient et de nos marges.

Il s'agit de la pratique quotidienne de notre métier depuis toujours et nous estimons gérer ces problèmes avec le minimum de risques pour nos actionnaires. Nos résultats en font foi...

6 Risques juridiques

Nous n'avons pas de litige en cours ou en vue relevant de la Justice ni avec nos clients ni avec nos fournisseurs, ni avec les administrations sociales et fiscales.

7 Risques garantis par des contrats d'assurance

7-1. Responsabilité civile après livraison

Concerne les litiges survenant sur des installations où sont mis en cause des matériels que nous avons livrés.

Compte tenu des dizaines de millions de pièces que nous livrons chaque année mises en œuvre par des installateurs d'une compétence variable, nous avons toujours été impliqués dans un certain nombre de litiges. Nous sommes couverts par une Assurance responsabilité civile après livraison auprès d'une grande compagnie d'assurance.

7-2. Autres risques

Nous sommes couverts par des contrats d'assurance auprès de compagnies de premier plan pour :

- incendie, vol, dégâts des eaux pour nos bâtiments et nos stocks,
- assurance véhicules, particulièrement pour notre parc d'engins de manutention. Nous veillons de très près à la formation et au comportement de nos magasiniers conducteurs de ces engins.

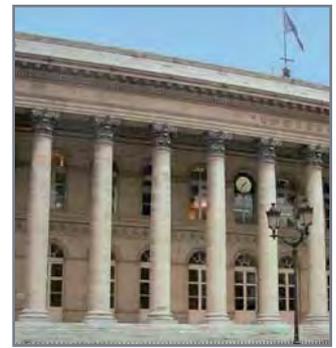
8 Risques liés au personnel, malhonnêteté, détournements, vols...

Du fait de notre structure en petites sociétés, les dirigeants de nos filiales sont très proches de leur personnel et très attentifs à son bon comportement et à son bon esprit.

9 Dépendance vis-à-vis des clients / fournisseurs

(cf pages 8 et 9).

Vie boursière



Cotation

L'action de Thermador Groupe a été introduite en Bourse le 24 juin 1987.

Nous sommes actuellement cotés sur le marché réglementé de NYSE Euronext Europe à Paris dans le **compartiment B** et admis au **S.R.D.** (Service Règlement Différé).*

* Depuis 2008, nous sommes inclus dans le Service de Règlement Différé qui permet aux actionnaires de payer en fin de mois le montant de leurs transactions sur le titre Thermador.

L'action Thermador Groupe figure dans les indices SBF 250 SMALL 90 et MIDSMALL 190.

Identification de l'action Thermador Groupe : code R.G.A. 6111 code ISIN FR0000061111.

Rappelons que le compartiment B comprend les valeurs dont la capitalisation boursière est comprise entre 150 M€ et 1 000 M€.

Nombre d'actions : 1 827 900 - Capital social : 29 246 400 €.

Chiffres clés

Capitalisation boursière
au 31/12/2010

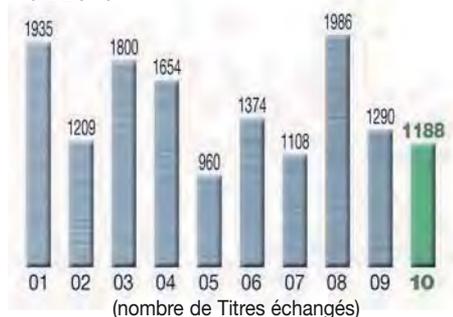
206,7 M€



Moyenne journalière
des transactions

1188

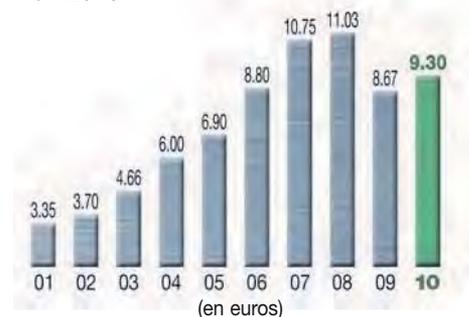
en 2010



Résultat net consolidé
par action

9,30 €

en 2010



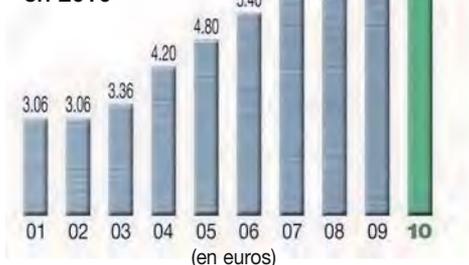
Liquidité : l'importance du flottant et du nombre d'actionnaires assure une bonne liquidité.

PER sur la base d'un cours de 120 € : 13.

Dividende net par action

6,10 €

en 2010



Dividendes

Pour 2010, nous proposons un dividende de 6,10 €, le même qu'en 2009 mais sur un nombre d'actions augmenté de 5 %, ce qui représente 66 % du résultat net consolidé. Sur la base d'un cours de 120 €, **le rendement est de 5,1 %**.

Rappel des dividendes des trois derniers exercices.

	Dividende par action	Montant total
2007	6,10	10 619 490,00
2008	6,10	10 619 490,00
2009	6,10	10 619 490,00

Les données boursières sont ajustées pour tenir compte de l'attribution d'actions gratuites : une pour cinq en juin 1990 et juin 1992, une pour quatre en juin 1994, une pour six en juin 1996, une pour quatre en novembre 2004.



Historique des cours	Nombre de titres échangés	Capitaux en milliers d'euros	Cours le plus bas en euros	Cours le plus haut en euros	Dernier cours en euros
2001	489 637	25 241	36,08	46,00	44,00
2002	308 406	16 495	36,00	46,80	42,52
2003	457 218	25 673	40,80	58,40	53,44
2004	421 846	35 640	52,12	89,50	83,60
2005	246 805	23 369	83,50	104,00	100,00
2006	349 973	38 443	96,30	123,50	122,90
2007	282 418	40 428	120,10	168,92	128,97
2008	508 474	47 058	76,65	137,20	85,92
2009	328 958	29 222	78,75	103,80	96,00
2010	306 525	32 608	92,01	121,99	113,08
Juillet 2009	10 436	877	80,68	87,50	86,70
Août 2009	34 307	3 100	86,00	94,00	92,99
Septembre 2009	37 120	3 617	92,00	103,80	98,00
Octobre 2009	12 286	1 209	95,00	101,39	95,50
Novembre 2009	12 123	1 154	90,12	96,50	94,51
Décembre 2009	36 967	3 384	90,00	96,00	96,00
Janvier 2010	18 438	1 867	92,01	104,90	98,00
Février 2010	37 628	3 842	97,00	109,85	109,50
Mars 2010	30 891	3 481	108,25	121,99	115,50
Avril 2010	24 288	2 815	107,90	120,95	111,80
Mai 2010	25 480	2 652	99,01	112,79	103,49
Juin 2010	13 783	1 394	99,50	104,24	103,79
Juillet 2010	55 923	5 713	100,00	108,50	107,20
Août 2010	10 565	1 115	103,10	108,79	104,70
Septembre 2010	22 550	2 408	104,01	108,54	105,99
Octobre 2010	25 202	2 673	102,60	110,00	109,95
Novembre 2010	22 042	2 438	108,10	112,00	108,12
Décembre 2010	19 735	2 210	107,00	116,00	113,08

Source Euronext.

Composition du capital

Répartition du capital

Nombre d'actionnaires	2008	2009	2010
Dirigeants et personnel	91	93	96
Anciens dirigeants et familles	16	24	25
Investisseurs français	119	136	143
Investisseurs étrangers	36	50	46
Actionnaires individuels	4 848	5 196	5 250
Total	5 110	5 499	5 560

Evolution du nombre d'actionnaires



Pour une société de notre taille nous avons un **nombre exceptionnellement important d'actionnaires individuels** : plus de 5 000, ce qui représente plus de **40 % du capital**. À notre connaissance dans le capital des sociétés du CAC 40 les actionnaires individuels ne représentent que 9 % du capital.

Le nombre des actionnaires individuels a augmenté de 61 en 2010 : **1 014 nouveaux actionnaires nous ont rejoint** et 953 sont partis (provisoirement peut-être...).

Répartition des actions et des droits de vote

	12/2009		11/2010*			
	Capital %	Droits de vote %	Capital %	Nombre d'actions	Droits de vote %	Nombre de droits de vote
Dirigeants administrateurs et personnel	18,0	24,7	21,8	399 424	27,4	634 286
10 dirigeants principaux	13,2	19,4	17,2	315 174	22,3	515 434
Personnel	3,2	4,1	3,0	54 617	3,8	89 219
FCP Thermador Groupe	1,6	1,2	1,6	29 633	1,3	29 633
Actionnaires individuels	44,0	45,8	41,1	751 194	43,4	1 004 674
**dont anciens dirigeants et familles	11,4	17,1	10,6	194 596	16,2	375 694
Investisseurs institutionnels	38,0	29,5	37,1	677 282	29,2	677 282
français	30,0	23,3	26,2	478 435	20,6	478 435
autres nationalités	8,0	6,2	10,9	198 847	8,6	198 847
Total général	100,0	100,0	100,0	1 827 900	100,0	2 316 242

* Les chiffres 2010 sont issus d'une demande de TPI (Titres au Porteur Identifiés) effectuée le 25/11/2010.

** Ne sont liés par aucun pacte.

Le recours à la procédure TPI (Titres au Porteur Identifiés) doit être autorisé par une Assemblée Générale Extraordinaire. L'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juin 1988 nous a donné cette autorisation.

Nous pouvons ainsi, en nous adressant à l'organisme centralisateur EUROCLEAR obtenir, – moyennant finance – le nom, l'adresse et le nombre d'actions de tous nos actionnaires français.

Détenteurs de plus de 5 % du capital et/ou des droits de vote au 25 novembre 2010 :

	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Financière Borde	147 213	8,1	147 213	6,4
Investmentaktiengesellschaft für langfristige Investoren TGV	120 406	6,6	120 406	5,2
Guy Vincent	107 365	5,9	214 730	9,3
Salvepar	97 622	5,3	97 622	4,2
Marc de Sereys	75 110	4,1	149 595	6,5

À la connaissance de la société, aucun autre actionnaire que ceux mentionnés ci-dessus, ne détient de participation supérieure à 5 %. Nous vous rappelons que les statuts prévoient un **droit de vote double** lorsque les actions sont détenues plus de 4 ans au nominatif.

Assemblée générale 2010



Assemblée Générale 2010.



L'Assemblée Générale s'est déroulée à Lyon le 12 avril 2010, elle a réuni environ 180 personnes représentant 1 022 351 actions soit 58,7 % du capital et 66,2 % des droits de vote.

Lors de l'Assemblée Générale :

- les résolutions 1 à 5 ont été adoptées à une majorité de plus de 93 % des votants,
- les résolutions 6 à 10 ont été adoptées à l'unanimité.

Nous vous rappelons que le texte des résolutions est mentionné en page 84 du rapport annuel 2009.

Les actionnaires ont été informés de la date et du lieu de l'Assemblée par une publication dans **La Tribune** du 16 février 2010, le **BALO** du 26 février 2010 et un journal d'annonces légales du département de l'Isère le 26 mars 2010, sur notre site Internet et par invitation personnelle individuelle s'ils figuraient sur la liste du TPI de novembre ou sur la liste des actionnaires nominatifs.

Deux jours après l'Assemblée, nous avons réuni à Paris, au salon Hoche le 14 avril 2010, 120 actionnaires n'ayant pas pu se déplacer à Lyon pour l'Assemblée.



Réunion des actionnaires à Paris - 2010.



Cocktail de la réunion des actionnaires à Paris - 2010.

Relations avec nos actionnaires

À **tous** nos actionnaires connus en fin d'année grâce à la procédure TPI, nous avons à cœur de donner des informations complètes et régulières sur la marche de notre groupe.

Actionnaires individuels

Ils reçoivent **tous** le Rapport Annuel, les lettres aux actionnaires, notre invitation à l'Assemblée Générale... À notre connaissance, nous sommes une des rares sociétés à le faire.

Cette pratique nous vaut d'avoir un nombre exceptionnel d'actionnaires individuels – plus de 5 000 – qui représentent plus de 40 % de notre capital (la moyenne des sociétés du CAC 40 est de 9 %).

Nos assemblées générales réunissent près de 200 personnes, notre réunion d'actionnaires à Paris environ 100 personnes.

Salon Actionaria

Chaque année en novembre, au Palais des Congrès, porte Maillot à Paris, nous avons un stand au salon Actionaria, ce qui nous permet de rencontrer des centaines de nos actionnaires de la région parisienne et de nous faire connaître pour accroître notre actionariat. Guy Vincent, Marylène Boyer et cette année, Guillaume Robin étaient présents sur le stand.



Salon Actionaria - 2010.



Actionnaires investisseurs institutionnels

Pour rencontrer les investisseurs, nous participons chaque année au **salon Midcap Events** au Palais de la Bourse à Paris. En 2010, nous étions environ 120 sociétés cotées moyennes et petites. Il y a eu 4 000 visiteurs, gérants de fonds, analystes et professionnels de la finance. Pendant ces 2 jours, nous avons eu plus de 20 entretiens avec des investisseurs intéressés par notre groupe. En cours d'année, nous avons de nombreux contacts : téléphone, visites... avec des investisseurs divers.



Salon Midcap Events - 2010.

Informations pratiques

Les actions peuvent être au **porteur**, au **nominatif pur** ou au **nominatif administré**.

- 1) Les actionnaires au **porteur** confient la gestion de leurs actions à leur intermédiaire financier qui perçoit des droits de garde. Dans notre cas, ils sont connus de notre société seulement lors du recensement annuel par TPI. Ces actions ne peuvent pas bénéficier du droit de vote double après 4 ans de détention.
- 2) Le **nominatif pur** est un mode de détention des titres dans lequel l'actionnaire fait la démarche volontaire de déposer ses titres dans un compte Titres géré par l'émetteur ou par un intermédiaire financier mandaté par l'émetteur. Dans notre cas, l'intermédiaire mandaté par nous est : **Securities CM-CIC / Middle Office Emetteur - 6, avenue de Provence - 75441 Paris cedex 09**. Pour transférer vos actions au nominatif pur, il suffit d'en faire la demande par lettre à votre intermédiaire financier en lui donnant les coordonnées de notre mandataire ci-dessus. Les actions au nominatif pur sont connues en permanence par l'émetteur. Elles ne supportent pas de droits de garde et permettent de bénéficier au bout de 4 ans du droit de vote double.
- 3) Vous pouvez aussi opter pour le **nominatif administré**. Vous conservez votre compte Titres – ou votre PEA – chez votre intermédiaire financier qui s'engage à nous informer en permanence de votre position. Vous pouvez ainsi bénéficier du droit de vote double au bout de 4 ans.

Vote par correspondance

Si vous ne pouvez vous rendre à l'Assemblée, vous pouvez donner un pouvoir au président ou à tout autre actionnaire de votre choix. Vous pouvez aussi voter par correspondance. Dans les deux cas, utiliser un formulaire unique que nous tenons à votre disposition sur simple demande.

Agenda

- Assemblée Générale :
le 4 avril 2011 à 17 heures à l'hôtel Sofitel à Lyon.
- Réunion des actionnaires à Paris :
le 6 avril 2011 à 16 heures au salon Hoche.
- Publication des chiffres d'affaires trimestriels :
18 avril 2011, 18 juillet 2011, 17 octobre 2011 et 16 janvier 2012.
- Publication des résultats semestriels : 29 juillet 2011.
- Paiement des dividendes :
à partir du 18 avril 2011 (détachement le 13 avril).
Les dividendes non réclamés dans un délai de 5 ans à compter de la date de leur mise en paiement sont prescrits (code civil art. 2277). Ils sont alors reversés à l'État.

Études

Nous remercions les analystes qui s'intéressent à notre groupe. Des études sont réalisées régulièrement sur notre titre par :

- CM-CIC Securities à Paris - tél. 01 45 96 77 00.
- Financière d'Uzès à Lyon - tél. 04 78 42 51 18.

Courrier des actionnaires

M. P.B. - 44 - 20.01.2010

"... Je vous remercie en tant qu'actionnaire de vos efforts pour maintenir le cap de Thermador Groupe à travers l'exceptionnelle tempête de 2009 et par conséquent je vous reste toujours fidèle considérant que votre titre, malgré les fluctuations boursières, compte tenu du rendement élevé peut avantageusement se comparer à une assurance vie avec l'avantage de la liquidité, et un espoir de plus value."

Mme G.B. - 77 - 19.01.2010

"Bravo pour le rapport d'activité. Bravo pour la réussite. Bravo pour l'endurance et la bonne santé !"

M. P.C. - 92 - 16.02.2010

"Je vous remercie pour vos bons résultats 2009. Malgré la situation économique difficile, le groupe Thermador a réussi à maintenir des niveaux d'activités et de résultats élevés. De plus, je vous suis très reconnaissant d'avoir maintenu le dividende à 6,10 euros... Vos actionnaires comptent sur vous pour ne pas connaître une baisse du dividende pendant la durée de votre présidence..."

M. J.C.C. - 33

"Actionnaire depuis presque le début de la mise en Bourse de votre société, Thermador reste une valeur à long terme très positive à tout point de vue, ceci après avoir fait des réajustements au cours des périodes fastes. Tous mes amis en ont en portefeuille."

Mme O.L. - 83 - 15.03.2010

"Actionnaire de votre société depuis 2002, je tiens à vous féliciter pour la qualité de votre communication avec vos actionnaires..."

J'ai grandement apprécié, comme tous les ans, la netteté de votre Rapport Annuel 2009 et la visualisation de votre

Notre site Internet :

www.thermador-groupe.fr

Régulièrement mis à jour, il existe en versions française et anglaise. Il présente les activités du groupe, les informations financières, la vie boursière, les ressources humaines.

Nos publications financières sont diffusées dans la rubrique "actualités" et "informations réglementées". Elles sont également relayées dans le quotidien **La Tribune** et sur les sites d'information boursière en français et en anglais.



Responsable information financière : Guy VINCENT.

Cette rubrique vous est ouverte, n'hésitez pas à nous écrire pour nous faire part de vos questions, de vos suggestions ou de vos critiques.

personnel dans chaque groupe, ce qui nous permet de participer modestement à vos efforts et à la confiance que nous mettons en vous."

M. et Mme C. - 30 - 03.2010

"Super brochure pour le rapport annuel ! La mer s'est agitée mais comme toujours Thermador tient le cap. Je suis des vôtres depuis plus de 20 ans, puisse le ciel..."

M. B.D. - 59 - 26.03.2010

"Je vous félicite une nouvelle fois pour les résultats obtenus par vos équipes qui ont fait nettement mieux que "limiter les dégâts" par rapport à la crise que nous connaissons.

Je suis heureux de constater que vous avez pu "passer le relais" à la génération montante de vos dirigeants dont j'espère qu'ils fonctionneront avec le même état d'esprit que celui que vous avez su insuffler à votre entreprise durant de longues années. Cette interrogation m'a fait beaucoup hésiter l'an dernier avant de renforcer ma position dans votre société, mais pour l'instant l'évolution du cours de bourse semble me donner raison... Encore bravo et pleine réussite pour 2010."

M. G.Y.B. - 59 - 15.03.2010

M. B. réagit au courrier de M. J.L. publié dans notre rapport 2009 :

"Il n'est pas supportable de lire la réaction de M. J.L. du 22.03.2009. Il n'a pas compris l'initiative de l'opération. Il peut chercher des sociétés comme la vôtre qui distribue un tel dividende élevé..."

M. R.P. - 28 - 16.10.2010

"Félicitations pour vos performances mais le raboutage fiscal envisagé par le gouvernement fait craindre que certaines de vos activités n'en subissent la conséquence. La prudence s'impose."

Les chiffres consolidés

P. 30 Synthèse

P. 31 Chiffres consolidés

P. 32 Ratios consolidés

P. 32 Politique d'investissement et financement

P. 33 État de résultat global consolidé

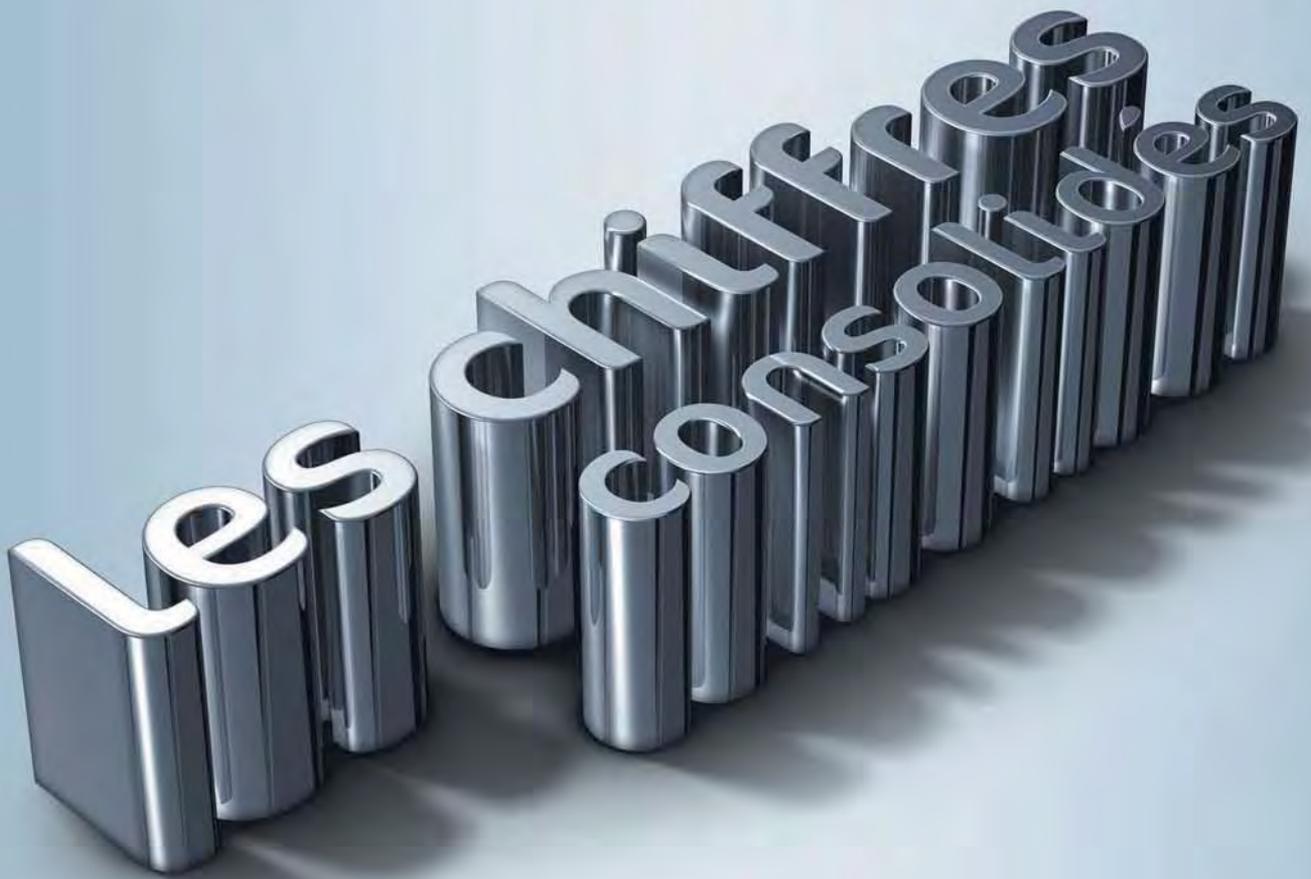
P. 34 État de situation financière

P. 35 Structure financière comparée

P. 36 État des flux de trésorerie

P. 36 État des variations des capitaux propres

P. 37 Annexe au bilan et compte de résultat consolidés



Synthèse

en milliers d'euros

	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2004	2003	2002	2001
Chiffre d'affaires après intra-groupe *	normes IFRS						normes françaises				
Jetly	44 117	44 035	44 154	42 529	39 598	34 947	31 862	31 862	29 463	25 527	22 874
Sferaco	39 088	37 092	41 154	40 889	33 653	27 787	26 822	26 822	25 942	25 738	24 921
Thermador	35 039	38 056	39 818	28 704	25 408	22 231	21 104	21 104	20 251	20 042	19 854
PBtub	20 035	19 898	24 151	22 104	18 133	14 604	13 584	13 584	12 261	11 190	9 892
Dipra	17 947	15 984	14 726	14 632	14 123	12 231	11 765	11 765	12 299	11 491	11 053
Sectoriel	9 372	7 801	8 223	7 648	6 602	6 074	5 194	5 194	4 748	4 502	3 951
Thermador International	7 417	5 146	4 763	1 255							
Isocel	4 140	4 882	5 714	5 657	6 098	6 131	6 988	6 988	6 287	5 627	4 810
Autres sociétés du groupe	132	78	252	582	504	464	409	409			
■ Total	177 287	172 972	182 955	164 000	144 119	124 469	117 728	117 728	111 251	104 117	97 355
Résultat avant impôts sur les bénéfices *											
Jetly	8 191	8 642	8 735	8 182	7 161	5 836	4 916	4 916	4 382	3 631	3 181
Sferaco	6 402	6 263	7 669	9 046	6 174	4 642	4 146	4 135	3 149	2 681	1 918
Thermador	5 855	6 120	6 436	3 955	3 868	2 541	2 458	2 456	1 732	1 351	1 542
PBtub	2 037	2 280	3 969	3 771	2 545	2 026	1 499	1 498	1 016	807	480
Dipra	467	781	523	908	974	671	719	717	415	(670)	56
Sectoriel	1 320	953	1 174	1 029	824	848	569	569	454	462	304
Thermador International	324	(156)	91	(375)	(166)						
Isocel	346	354	611	580	601	534	676	676	630	713	582
Opaline	76	18	42	51	32	50	38	38	40	2	
Thely	1 094	947	995	1 061	941	823	662	673	260	258	206
Tagest	7	6	8	5	3	1	2	2	2	2	2
Groupe	17 858	17 244	18 054	11 098	10 544	8 465	7 824	7 824	6 552	5 852	5 792
■ Total intermédiaire	43 977	43 452	48 307	39 311	33 501	26 437	23 509	23 504	18 632	15 089	14 063
Opérations de consolidation											
Élimination des résultats des filiales encaissés dans le groupe	(15 848)	(16 020)	(15 446)	(9 130)	(8 913)	(7 120)	(6 473)	(6 473)	(5 315)	(4 497)	(4 296)
Élimination des plus-values de cessions			8							(144)	
Dotation aux amortissements de la survaleur des constructions				(17)	(24)	(24)	(24)	(24)	(24)	(24)	(24)
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition							(12)	(12)		(11)	(60)
Ecart de cession des actions des filiales										76	
Retraitement écart de conversion								16	16	(5)	(13)
Provision sur titre	(300)	600									
Impact de l'attribution d'actions gratuites (IFRS2)	(1 134)	(2 407)	(1 272)								
Résultat consolidé avant impôts sur les bénéfices	26 695	25 625	31 597	30 164	24 564	19 293	17 000	17 011	13 309	10 484	9 670
Impôts sur les bénéfices	(9 693)	(9 772)	(11 431)	(10 493)	(8 462)	(6 680)	(6 032)	(6 036)	(4 771)	(3 737)	(3 668)
Quote-part société mise en équivalence											122
Quote-part impôt différé société mise en équivalence											
■ Résultat net part du groupe	16 994	15 841	20 157	19 656	16 087	12 602	10 957	10 964	8 527	6 762	6 122
■ Résultat net revenant aux intérêts minoritaires	8	12	9	15	15	11	11	11	11	(15)	2

* Détail par filiale de la page 53 à 61.

Chiffres consolidés des dix derniers exercices

en milliers d'euros

	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2004	2003	2002	2001
	normes IFRS							normes françaises			
Chiffre d'affaires net	177 287	172 972	182 955	164 000	144 119	124 469	117 728	117 628	111 251	104 117	97 355
Marge commerciale	67 093	65 516	69 858	63 511	54 394	45 710	41 828	41 519	37 247	32 890	30 570
Personnel au 31/12	236	223	214	205	194	179	178	178	177	175	170
Masse salariale	18 116	17 478	18 001	16 742	14 629	13 066	12 116	12 116	11 464	10 722	10 302
Résultat d'exploitation								17 062	13 425	10 511	9 699
Résultat financier								46	(44)	(61)	10
Résultat opérationnel courant sur activité	27 732	27 993	32 706	30 015	24 373	19 147	16 902				
Résultat opérationnel	26 598	25 586	31 434	30 015	24 373	19 147	16 902				
Résultat courant avant impôts								17 108	13 381	10 450	9 709
Résultat exceptionnel								(97)	(72)	45	21
Résultat avant impôts	26 695	25 625	31 597	30 164	24 564	19 293	17 000	17 011	13 309	10 484	9 792
Impôts sur les bénéfices	9 693	9 772	11 431	10 493	8 462	6 680	6 032	6 036	4 771	3 737	3 668
Résultat après impôts	17 002	15 853	20 166	19 671	16 102	12 613	10 968	10 975	8 538	6 747	6 124
Résultat net part du groupe	16 994	15 841	20 157	19 656	16 087	12 602	10 957	10 964	8 527	6 762	6 122
Résultat net part du groupe retraité	18 128	18 248	21 429	19 656	16 087	12 602	10 957	10 964	8 527	6 762	6 122
Capacité d'autofinancement	20 255	20 462	22 692	20 936	17 476	14 140	12 305	12 301	9 994	8 018	7 312
Investissements	14 623	3 676	9 371	3 156	717	832	673	673	2 607	1 368	5 170
Capitaux propres au 31/12											
Avant affectation du résultat	111 280	103 765	96 130	85 325	75 064	67 322	62 022	62 204	57 088	53 882	52 615
Résultat distribué	10 619	10 619	10 619	10 619	9 401	8 356	7 312	7 312	5 849	5 321	5 321
Après affectation	100 661	93 146	85 511	74 706	65 663	58 966	54 710	54 892	51 239	48 561	47 294
Dettes à plus d'un an au 31/12											
Capitaux permanents au 31/12	100 661	93 146	85 511	74 706	65 663	58 966	54 710	54 892	51 239	48 561	47 294
Intérêts minoritaires								72	100	89	104
Provisions								3 474	3 538	3 438	3 202
Provisions non courantes	3 987	3 942	3 829	3 846	3 590	3 425	3 397				
Immobilisations nettes au 31/12								20 945	21 668	20 598	21 908
Actif non courant	44 336	31 787	30 200	22 109	19 962	20 433	21 066				
Fonds de roulement (après répartition)	60 312	65 301	59 140	56 443	49 291	41 958	37 041	37 493	33 209	31 490	28 692
Stock net au 31/12	60 518	50 797	57 728	48 140	41 942	30 638	29 054	29 054	23 544	26 835	26 258

Résultat avant impôts

26,7 M€

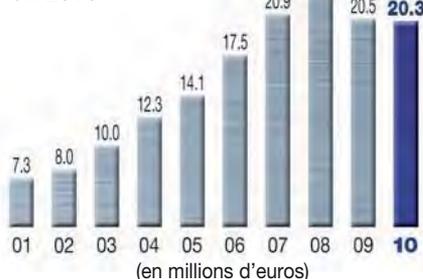
en 2010



Capacité d'autofinancement

20,3 M€

en 2010



Immobilisations nettes au 31/12 et actif non courant

44,3 M€

en 2010



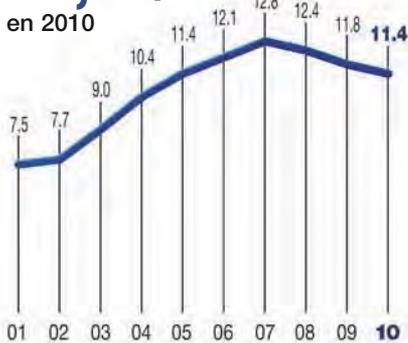
Ratios consolidés des dix derniers exercices

	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2004	2003	2002	2001	
	normes IFRS							normes françaises				
Ratios de rentabilité (en %)												
Frais de personnel/Chiffre d'affaires	10,2	10,1	9,8	10,2	10,2	10,5	10,3	10,3	10,3	10,3	10,6	
Résultat d'exploitation/Chiffre d'affaires								14,5	12,1	10,1	10,0	
Résultat opérationnel courant sur activité/Chiffre d'affaires	15,0	16,2	17,9	18,3	16,9	15,5	14,4					
Résultat courant/Chiffre d'affaires								14,5	12,0	10,0	10,0	
Résultat net part du groupe/Chiffre d'affaires (en %)												
Capacité d'autofinancement/Chiffre d'affaires	11,4	11,8	12,4	12,8	12,1	11,4	10,5	10,4	9,0	7,7	6,3	
Ratios de productivité												
Chiffre d'affaires par personne (en milliers d'euros)	751	776	859	800	743	695	661	661	629	595	573	
Ratios de structure financière après affectation (en %)												
Capacité d'autofinancement/Capitaux propres	20	22	27	28	27	24	22	22	20	17	15	
Capitaux propres/Capitaux permanents	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	
Capitaux permanents/Actif non courant	227	293	283	338	329	289	260					
Capitaux permanents/Actif immobilisé								262	236	236	216	
Capitaux permanents/Stock	166	183	148	155	157	192	188	189	218	181	180	

Capacité d'autofinancement/C.A. (%)

11,4 %

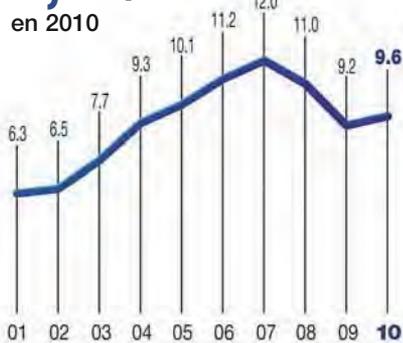
en 2010



Résultat net part du groupe/C.A. (%)

9,6 %

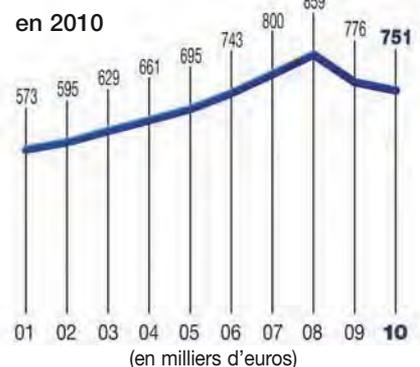
en 2010



C.A. par personne

751 K€

en 2010



Politique d'investissement et financement

Les investissements réalisés en 2001, 2002, 2003, 2007, 2008, 2009 et 2010 ont été relativement importants :

- En 2001, nous avons mis en place au niveau du groupe un ERP pour l'ensemble de l'activité (gestion commerciale et finance-comptabilité) pour lequel nous avons investi 1 269 K€ et nous avons acquis 2 bâtiments très proches des bâtiments existants pour 3 514 K€.
- Fin 2002 et début 2003, nous avons réalisé 2 208 K€ de travaux d'aménagement dans un des deux bâtiments achetés en 2001.

Les investissements réalisés de 2004 à 2006 n'ont concerné que des renouvellements.

En 2007, nous avons acquis un bâtiment de 5 000 m² sur un terrain de 10 000 m² pour 2 285 K€.

En 2008, nous avons construit un bâtiment de 12 000 m² sur un terrain de 20 000 m² nous appartenant, l'investissement représente environ 9 M€ dont 8 M€ sur 2008.

En 2009, nous avons acquis pour 1 400 K€ un terrain de 15 000 m² et un bâtiment industriel que nous avons détruit.

En 2010, nous avons terminé le nouveau bâtiment pour Pbtub (rénovation + extension) dont le coût a été de l'ordre de 6 millions d'euros et acquis un bâtiment contigu à Sferaco de 20 000 m² d'entrepôt et 3 000 m² de bureaux sur un terrain de 45 000 m². Dipra pourra y emménager fin 2011 une fois que 1 300 m² de bureaux supplémentaires auront été construits, l'ancien propriétaire restant locataire des bureaux existants, le financement étant toujours fait sur fonds propres.

Évolution des investissements (En K€)	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Investissements	14 623	3 676	9 371	3 156	717	832	673	2 607	1 368	5 170
En % du Chiffre d'affaires	8,2	2,1	5,1	1,9	0,5	0,7	0,6	2,3	1,3	5,3

État de résultat global consolidé 2010

en milliers d'euros

Compte de résultat consolidé	Notes de l'annexe	2010	2009	2008
Chiffre d'affaires	23	177 287	172 972	182 955
Autres produits de l'activité		224	230	138
Achats consommés		(110 194)	(107 456)	(113 097)
Charges de personnel	28	(18 116)	(17 478)	(18 001)
Charges externes		(16 817)	(15 392)	(15 477)
Impôts et taxes		(2 265)	(2 119)	(2 185)
Dotation aux amortissements	13	(1 885)	(1 734)	(1 242)
Dotation aux provisions	6 - 7 - 15	(43)	(469)	(112)
Autres produits, autres charges d'exploitation		(459)	(561)	(273)
Résultat opérationnel courant sur activité		27 732	27 993	32 706
Charges calculées sur attribution d'actions gratuites	24	(1 134)	(2 407)	(1 272)
Résultat opérationnel		26 598	25 586	31 434
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		97	52	216
Coût de l'endettement financier brut			(13)	(53)
Charge d'impôt	5	(9 693)	(9 772)	(11 431)
Résultat net		17 002	15 853	20 166
Résultat net part du groupe		16 994	15 841	20 157
Résultat net revenant aux intérêts minoritaires		8	12	9
Résultat net part du groupe par action en euros		9,30	9,10	11,58
Résultat net part du groupe par action après dilution en euros *		9,30	8,67	11,03

* En 2008 et 2009 le nombre d'actions émises étaient de 1 740 900 et attribuées de 87 000 soit 1 827 900 après dilution, en 2010 le nombre d'actions émises est de 1 827 900.

État des autres éléments du résultat global consolidé	2010	2009	2008
Résultat net	17 002	15 853	20 166
Autres éléments du résultat global			
Total du résultat global	17 002	15 853	20 166
Total du résultat global - Part du groupe	16 994	15 841	20 157
Total du résultat global revenant aux intérêts minoritaires	8	12	9

État de situation financière au 31 décembre 2010

en milliers d'euros

Actif

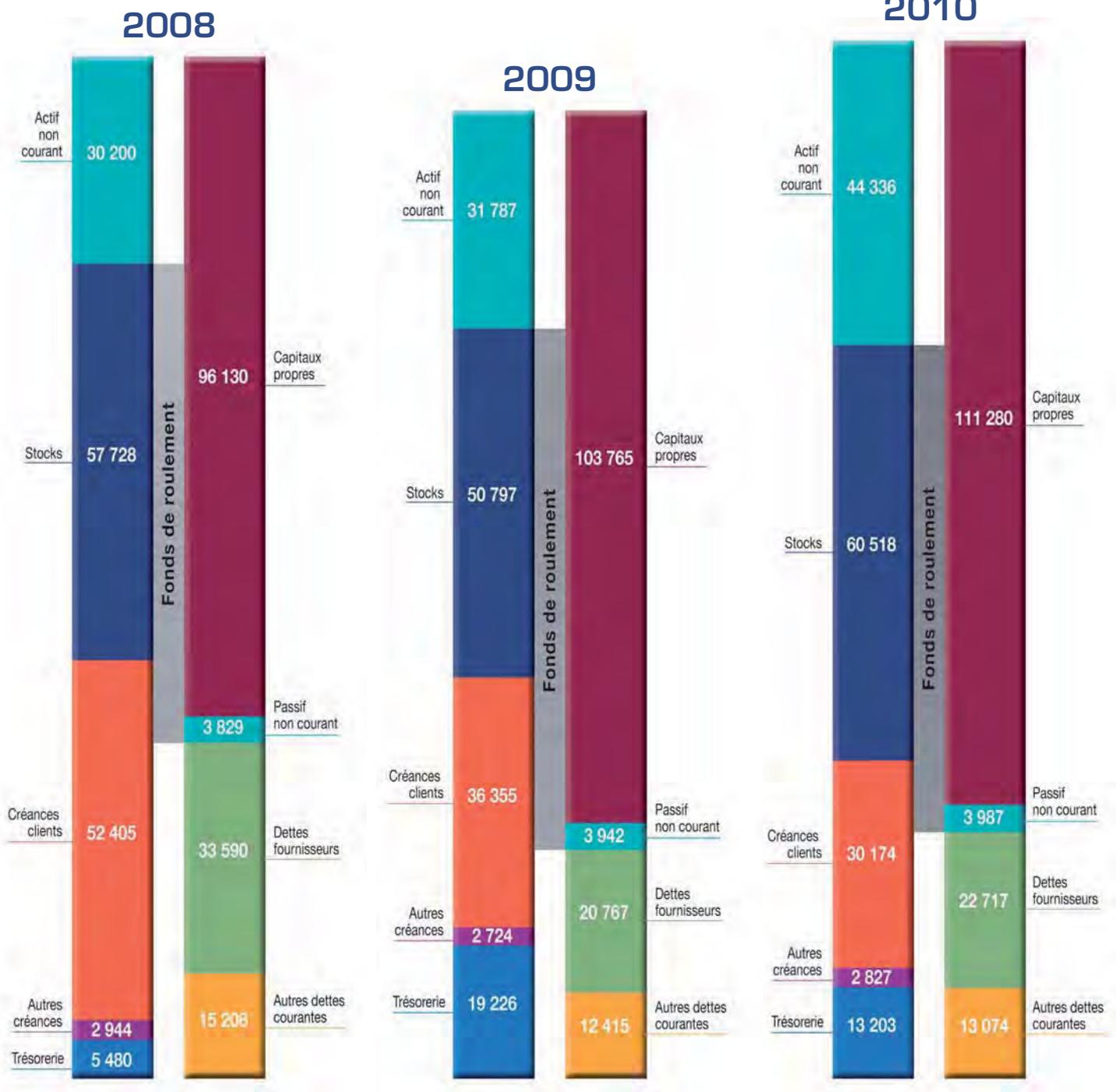
	Notes de l'annexe	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Actif non courant :				
Ecart d'acquisition	3 - 12	6 136	6 136	6 136
Immobilisations incorporelles	4 - 12 - 13	203	113	168
Immobilisations corporelles	4 - 12 - 13	37 146	24 604	23 063
Terrains	2	5 949	3 469	2 618
Constructions	2	27 251	17 443	9 708
Constructions en cours		635	737	7 818
Autres immobilisations corporelles		3 172	2 810	1 879
Autres immobilisations corporelles en cours		139	145	1 040
Immobilisations financières		4	4	4
Impôts différés actif	5	847	930	829
Total actif non courant		44 336	31 787	30 200
Actif courant :				
Stock marchandises	6	60 518	50 797	57 728
Clients et comptes rattachés		30 174	36 355	52 405
Impôt-société		235	1 181	26
Autres créances	16	2 592	1 543	2 918
Actifs financiers courants	10			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9	13 203	19 226	5 480
Total actif courant		106 722	109 102	118 557
Total de l'actif		151 058	140 889	148 757

Passif

	Notes de l'annexe	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Capitaux propres :				
Capital émis et réserves		43 452	38 040	32 062
Réserves consolidées		50 727	49 783	43 816
Résultat de l'exercice part du groupe		16 994	15 841	20 157
Intérêts minoritaires		107	101	95
Total capitaux propres		111 280	103 765	96 130
Passif non courant :				
Impôts différés passif	5 - 15	2 175	2 182	2 185
Provisions pour indemnité de départ à la retraite	8 - 15	1 812	1 760	1 644
Total passif non courant		3 987	3 942	3 829
Passif courant :				
Provisions courantes	15	138	51	71
Fournisseurs et comptes rattachés		22 717	20 767	33 590
Fournisseurs immobilisations		713	242	2 509
Impôt société exigible				750
Dettes fiscales et sociales	17	5 156	4 979	5 015
Autres dettes		7 067	7 143	6 863
Total passif courant	18 - 17	35 791	33 182	48 798
Total du passif		151 058	140 889	148 757

Structure financière comparée

(avant affectation des résultats)



État des flux de trésorerie au 31 décembre 2010

en milliers d'euros

	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Résultat net consolidé	17 002	15 853	20 166
Plus ou moins dotations nettes aux amortissements et provisions (non courant)	1 937	1 850	1 216
Charges calculées sur attribution d'actions gratuites	1 134	2 407	1 272
Plus ou moins values de cession	106	456	(7)
■ Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	20 179	20 566	22 647
Charge d'impôt	9 693	9 772	11 431
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	29 872	30 338	34 078
Impôt versé	(9 617)	(9 876)	(11 386)
■ Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et après impôt versé	20 255	20 462	22 692
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(1 505)	9 852	(4 106)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	18 750	30 314	18 586
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(14 623)	(3 676)	(9 371)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations			
Dû aux fournisseurs d'immobilisations	471	(2 267)	2 509
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(14 152)	(5 943)	(6 862)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(10 621)	(10 625)	(10 624)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	(10 621)	(10 625)	(10 624)
■ Variation de trésorerie nette	(6 023)	13 746	1 100
■ Trésorerie d'ouverture	19 226	5 480	4 380
■ Trésorerie de clôture	13 203	19 226	5 480

État des variations des capitaux propres

en milliers d'euros

	Capital	Réserves liées au capital	Titres autodétenus	Réserves consolidées	Résultats enregistrés directement en capitaux propres	Total part du groupe	Minoritaires	Total capitaux propres
Situation au 31/12/2008	27 854	4 208		63 973		96 035	95	96 130
Distribution		5 978		(16 597)		(10 619)*	(6)	(10 625)
Attribution actions gratuites				2 407		2 407		2 407
Résultat de l'exercice				15 841		15 841	12	15 853
■ Situation au 31/12/2009	27 854	10 186		65 624		103 664	101	103 765
Distribution		5 412		(16 031)		(10 619)*	(2)	(10 621)
Attribution actions gratuites				1 134		1 134		1 134
Augmentation de capital	1 392	(1 392)						
Résultat de l'exercice				16 994		16 994	8	17 002
■ Situation au 31/12/2010	29 246	14 206		67 721		111 173	107	111 280

* dividende 2009 : 6,10 € par action. Le dividende 2010 proposé à l'A.G.M. du 4 avril 2011 est de 6,10 € par action.

Annexe au bilan et compte de résultat consolidés

au 31 décembre 2010

en milliers d'euros

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil du 11 février 2011 et sont soumis à l'Assemblée du 4 avril 2011.

1 Référentiel comptable

Note 1 Référentiel comptable

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés de Thermador Groupe sont préparés en appliquant les normes internationales d'information financière (IAS/IFRS conformes aux IFRS de l'IASB) telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2010. A l'exception des points mentionnés ci-après, les principes comptables retenus sont identiques à ceux appliqués pour les états financiers du 31 décembre 2009.

Dans les états financiers présentés ci-après toutes les normes et interprétations d'application obligatoire ont été appliquées ; les normes qui sont d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2010, notamment IFRS3 révisée et IAS 27 révisée, n'ont pas trouvé à s'appliquer sur l'année 2010 et n'ont donc pas eu d'impact sur les comptes présentés ci-après. Aucune norme n'est appliquée par anticipation et cela n'aurait eu aucun impact sur les états financiers.

Nous vous rappelons que lors de la première application du référentiel IFRS, les options suivantes ont été retenues : les opérations de regroupement d'entreprise antérieures à 2004 n'ont pas été retraitées et les actifs immobilisés maintenus au coût amorti n'ont pas été réévalués.

2 Périmètre et mode de consolidation

Sont incluses dans le périmètre de consolidation toutes les filiales dont Thermador Groupe détient directement ou indirectement au moins 20 % des droits de vote au 31/12/2010 :

Nom	Lieu	% détenu et d'intérêt	Mode de consolidation
Sferaco	France	99,9975 %	Intégration globale
Thermador	France	99,9975 %	Intégration globale
Jetly	France	99,9972 %	Intégration globale
Dipra	France	97,9933 %	Intégration globale
PBtub	France	99,9800 %	Intégration globale
Isocel	France	99,9000 %	Intégration globale
Sectoriel	France	99,9400 %	Intégration globale
Thermador International	France	99,9888 %	Intégration globale
Thely	France	99,9999 %	Intégration globale
Opaline	France	100,0000 %	Intégration globale
Tagest	France	99,8000 %	Intégration globale

Le périmètre de consolidation concerne l'ensemble des sociétés du groupe et a été modifié comme suit en 2010 :

- Acquisition de 43 750 parts de Thely lors d'une augmentation de capital souscrite en totalité par Thermador groupe.

3 Règles et méthodes comptables significatives

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques sauf le cas échéant pour les instruments financiers (court terme et dérivés) qui sont évalués en juste valeur.

Note 2 Écarts d'évaluation SCI THELY

Les écarts d'évaluation apparus lors de l'achat des titres Thely par Thermador Groupe en 1987 et 1990 ont été affectés aux postes terrains et constructions : cette correction n'a pas été étendue aux intérêts minoritaires.

Ces écarts ont fait, par le compte de résultat, l'objet de dépréciations par voie d'amortissements conformément aux règles applicables aux biens concernés. Ainsi les écarts affectés aux terrains n'ont pas été amortis et ceux affectés aux constructions ont été amortis selon la durée de vie résiduelle prévisionnelle des constructions.

	Terrains	Constructions	Total
Écart d'évaluation valeur brute	39	468	507
Amortissements début de période		468	468
Amortissements fin de période		468	468
Écart d'évaluation valeur nette	39		39

Note 3 Écarts d'acquisition

Le bilan comporte un poste "écarts d'acquisition" pour 6 136 K€. Des tests de dépréciation (IAS 36) sont mis en place une fois par an au minimum au niveau des unités génératrices de trésorerie auxquelles l'écart d'acquisition a été affecté conformément à l'IAS 8 dans le cadre de la présentation de l'information sectorielle. Ces unités génératrices de trésorerie ont été définies en fonction des critères de secteur d'activité. Compte tenu de l'organisation du groupe et de la répartition des différents métiers, les unités génératrices de trésorerie retenues par le groupe sont constituées des entités juridiques Jetly, Sferaco, Thermador, Dipra, Isocel, PBtub, Sectoriel, Thermador International et d'une unité distincte de moyens constituée de Thely, Opaline, Tagest et Thermador groupe (voir note 27). Les résultats des tests de dépréciation sur ces écarts d'acquisition, basés notamment sur les flux de trésorerie nets futurs prévisibles sur une période de cinq ans et un taux de croissance postérieur nul, actualisés au taux de 8 %, justifient l'absence de provisions. Le taux d'actualisation a été calculé en fonction du taux sans risque OAT 10 ans, du taux de risque du marché français, celui du secteur soit 0,42 % et une prime de risque spécifique.

La variation raisonnable des hypothèses clés ne montre pas de sensibilité particulière.

Note 4 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) à l'exception des terrains et constructions auxquels ont été affectés les écarts d'évaluation.

Les immobilisations incorporelles concernent principalement des logiciels.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés linéairement en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels	3, 4, 5 ans
Gros-œuvre	40 ans
Bardage-charpente	25 ans
Toiture	20 ans
Électricité	20 ans
Chauffage-plomberie	15 ans
Cloison peinture	10 ans
Agencements, aménagements des constructions	3, 4, 5, 7 et 10 ans
Installations techniques, matériel et outillage	2, 3, 4, 5 et 10 ans
Matériel de bureau et informatique	2, 3, 4, 5, 6 et 10 ans
Mobilier	2, 3, 5, 8 et 10 ans

Il est tenu compte de la valeur résiduelle des immobilisations dans le calcul des amortissements lorsque cette valeur résiduelle est jugée significative.

Note 5 Impôts différés

Les impôts différés ont été calculés sur tous les postes de bilan et du compte de résultat, il n'existe pas d'impôts différés non activés.

Taux de l'impôt-société 2010 :

Sur résultat des activités ordinaires	33,33 %
Contribution sociale	0,61 %
Frais et charges non déductibles sur les dividendes des filiales*	0,96 %
Frais et charges non déductibles sur le coût de l'attribution d'actions gratuites	1,42 %
Taux de l'impôt-société sur le résultat des activités ordinaires	36,32 %

* La loi de finances a fixé à 5 % le pourcentage des frais et charges non déductibles sur les dividendes des filiales ; cela représente une charge d'impôt-société sur les dividendes qui seront versés en 2011 à Thermador Groupe de 256 K€.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés et sont compensés lorsqu'ils se rapportent à une même entité et qu'ils ont des échéances de reversement identiques.

Impôt différé actif	31/12/2010	31/12/2009
Provision retraite	604	587
Déficit Thermador International	73	183
Décalage temporaire	170	160
Total	847	930

Impôt différé passif	31/12/2010	31/12/2009
Fonds de commerce*	1 906	1 906
Survaleur terrain et construction	13	13
Impôts sur les distributions des filiales	256	263
Total	2 175	2 182

* Les fonds de commerce inscrits à l'actif de Thermador Groupe sont en sursis d'imposition.

Note 6 Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable définie ci-avant. La valeur d'inventaire est déterminée, référence par référence, en fonction de la rotation, basée sur les quantités en stock et les ventes passées, les probabilités d'écoulement, et le cas échéant, le cours de réalisation en vigueur chez les ferrailleurs. Les taux de dépréciation retenus sont adaptés en fonction de chaque situation.

Note 7 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est appliquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La valeur d'inventaire est déterminée en fonction des probabilités de recouvrement soit essentiellement en cas de redressement judiciaire (10 %) et de liquidation judiciaire (0 %).

Note 8 Avantages au personnel

Aucun avantage post-emploi n'est accordé au personnel du groupe. Le groupe ne dispose que de régimes à cotisations définis.

Les indemnités de départ à la retraite ont été chiffrées charges comprises pour un montant de 1 812 K€ (dont administrateurs et mandataires sociaux 497 K€) en fonction de l'âge, de l'ancienneté, des salaires et de la convention collective des entreprises de "Commerce de gros". Le calcul tient compte des hypothèses suivantes :

- âge de départ à la retraite pris en compte : 64,5 ans pour tenir compte de la nouvelle loi sur l'âge de départ à la retraite, l'âge moyen de départ à la retraite constaté avant cette loi étant de 62,5 ans.
- taux de rotation du personnel : Ils sont calculés par tranche d'âge (moins de 35 ans, de 35 à 50 ans et plus de 50 ans) et sont fonction de la moyenne constatée dans chaque société sur les cinq dernières années. En 2010 les taux moyens constatés sont égaux à : moins de 35 ans 2,12 % (2,83 % en 2009), de 35 à 50 ans 1,38 % (1,57 % en 2009) et plus de 50 ans 0,36 % (0,16 % en 2009).
- évolution des salaires en fonction de la politique salariale de chaque société : le taux moyen 2010 est de 4,5 %.
- de la probabilité de survie à l'âge de départ à la retraite.
- le taux d'actualisation, basé sur celui des OAT à échéance 20 ans, est égal à 4,1 % (4,5 % en 2009).

La provision comptabilisée concerne donc l'ensemble des salariés et des mandataires sociaux, la dotation nette de 2010 étant égale à 52 K€ (voir note 15).

Les écarts actuariels éventuels sont constatés en résultat. Au 31 décembre 2010, cela a concerné essentiellement la variation du taux d'actualisation et a représenté une charge de 79 K€.

Note 9 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste de liquidités, égal à 13 203 K€, correspond au montant des comptes bancaires.

Note 10 Opérations en devises, instruments financiers et dérivés

Les opérations en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes et les créances en monnaies étrangères figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice ou des engagements pris. La différence résultant de la réévaluation des dettes et des créances en devises à ce dernier cours est portée au compte de résultat.

Montant des dettes fournisseurs au 31/12/2010 dans les principales devises (contre-valeur en milliers d'euros) :

Dollar US 4 355

Thermador Groupe n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives.

La politique de couverture est déterminée au niveau de chaque filiale et n'est pas systématique.

Les instruments financiers dérivés utilisés servent uniquement à couvrir des variations de taux de change correspondants à ses achats de marchandises en devises.

Au 31 décembre 2010 aucun instrument financier dérivé ne nécessite un retraitement.

Il n'y a pas de compensation entre actifs et passifs financiers.

Actifs et passifs financiers inscrits au bilan : ventilation par catégorie d'instruments

Actifs au 31/12/2010	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur Par résultat	Créances	Instruments dérivés
Clients des activités commerciales	30 174	30 174		30 174	
Autres débiteurs	2 827	2 827		2 827	
Trésorerie	13 203	13 203	13 203		
■ Total actifs	46 204	46 204	13 203	33 001	

Passifs au 31/12/2010	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur Par résultat	Dettes	Instruments dérivés
Passifs financiers non courants	3 987	3 987		3 987	
Fournisseurs	22 717	22 717		22 717	
Fournisseurs immobilisations	713	713		713	
Autres créanciers	12 361	12 361		12 361	
■ Total passifs	39 778	39 778		39 778	

Note 11 Engagements hors bilan

Le seul engagement identifié concerne les heures cumulées au titre du droit individuel à la formation (DIF) qui s'élèvent à 21 737 heures au 31/12/2010 (19 471 au 31/12/2009).

4 Notes sur le bilan

Note 12 Immobilisations (en milliers d'euros)

Domaine immobilier

200 000 m² de terrains - 88 000 m² de bâtiments.

Notre domaine immobilier est propriété de la S.C.I. Thely possédée à 99,9 % par Thermador Groupe. Il est situé à 25 km de l'Est de Lyon dans le parc d'activité de Chesnes Tharabie (commune de St Quentin Fallavier).

Au 31 décembre 2010, nous occupons une superficie totale de 200 000 m² comportant 9 parcelles et 9 bâtiments, 88 000 m² d'entrepôts et de bureaux.



Bâtiments actuels

1

Jetly

2

Sectoriel

3

Thermador

4

Thermador
Groupe, Isocel5
Sferaco

6

Dipra,
Thermador
International

7

PBtub

8

Opaline

Réserve foncière

A

Terrain rue du Ruisseau
proche Sectoriel

B

Terrain rue du Ruisseau
face Thermador

C

Bâtiment rue du Molaret

D

Futur bâtiment Dipra



Nouveau bâtiment PBtub



Magasin Sferaco

S.C.I. Thely

Société civile immobilière créée en 1973 pour gérer le parc immobilier du groupe.

- Capital 3 100 K€ possédé à 99,9 % par Thermador Groupe.
- Total fonds propres au 31/12/10 : 15 932 K€.
- Emprunts à Thermador Groupe au 31/12/2010 : 17 656 K€.
- Valeur estimée de l'ensemble immobilier : 43 M€ (voir Note 12 p. 42).
- Valeur nette comptable de l'ensemble immobilier : 34 M€.
- Résultat 2010 : 1 094 K€ (947 K€ en 2009).

Les locaux (magasins et bureaux) sont loués aux filiales commerciales du groupe au prix du marché local. La société Oxadis à laquelle nous avons acheté le bâtiment  reste locataire d'une partie des bureaux. Pour les 3 filiales non propriétaires de leur fonds de commerce, Thely facture le loyer à Thermador groupe qui les refacture aux 3 filiales.

Depuis 4 ans, nous faisons un **effort important d'agrandissement et de modernisation** de notre "outil de travail" : bâtiments, logistique et moyens de stockage, de manutention, informatisation des flux, optimisation de l'utilisation des espaces...

Total de nos investissements : 2008 : 9 371 K€ - 2009 : 3 676 K€ - 2010 : 14 623 K€ - 2011 : 5 000 K€.

Nous avons terminé fin 2010 le nouveau bâtiment pour PBtub  (11 000 m² - contenance 18 000 palettes) et nous avons acquis en décembre 2010 un bâtiment contigu à Sferaco  de 20 000 m² (sur un terrain de 45 000 m²) dans lequel après quelques travaux, Dipra emménagera d'ici fin 2011.

Comme indiqué sur la photo, notre domaine foncier comporte une réserve foncière qui nous permettra de poursuivre notre développement sur place pendant de nombreuses années.

Politique logistique

Nous n'avons qu'**un seul centre de stockage** à partir duquel nous expédions les commandes de nos clients, non seulement sur toute la France mais également sur les pays que prospecte Thermador International.

Nous assurons à nos clients que leurs commandes seront dans 98 % des cas livrées **complètes** et nous leur **garantissons un délai** de livraison :

- 24 h pour la France dans plus de 90 % des cas
- de 2 à 6 jours pour l'étranger selon les destinations.

Cela suppose :

- une gestion des stocks assurant "zéro rupture de stock", c'est une consigne impérative pour nos services Achats.
- des contrats avec des transporteurs fiables.

Note 12 Immobilisations (en milliers d'euros) (suite)

Situations et mouvements de l'exercice	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
Écarts d'acquisition	6 136			6 136
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 871	180	51	2 000
Total immobilisations incorporelles	8 007	180	51	8 136
Terrains	3 469	2 480		5 949
Constructions sur sol propre	25 381	10 969	142	36 208
Constructions en cours	737	5 593	5 695	635
Installations techniques, matériel et outillage	4 200	528	296	4 432
Installations générales, agencements, aménagements	1 522	165	191	1 496
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 886	558	274	2 170
Autres immobilisations corporelles en cours	145	104	110	139
Total immobilisations corporelles	37 340	20 397	6 708	51 029
Autres immobilisations financières	4			4
Total immobilisations financières	4			4
Total général	45 351	20 577	6 759	59 169

La valeur du parc immobilier a été évaluée en décembre 2010 à environ 35 millions d'euros (évaluation d'Expertise Galtier, Chemin Moulin Carron-69 Ecully). Ce montant ne comprend pas les acquisitions récentes, et principalement le nouveau bâtiment acquis fin 2010 dont le coût d'achat a été de 7,3 millions d'€, la valeur totale estimée est donc de 43 millions d'€.

Note 13 Amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions amortissements des éléments sortis de l'actif	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Écarts d'acquisition				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 758	90	51	1 797
Total immobilisations incorporelles	1 758	90	51	1 797
Terrains				
Constructions sur sol propre	7 938	1 019		8 957
Installations techniques, matériel et outillage	2 475	418	263	2 630
Installations générales, agencements, aménagements	810	147	119	838
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 510	211	266	1 455
Total immobilisations corporelles	12 736	1 795	648	13 883
Total général	14 494	1 885	699	15 680

Note 14 Capital social

Le capital est fixé à 29 246 400 € divisé en 1 827 900 actions de 16 €, chacune, de valeur nominale.

Augmentation de capital réalisée sur le 1^{er} semestre : en vertu de l'autorisation et des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'Assemblée Générale des actionnaires du 7 avril 2008 le Conseil d'administration le 20 juin 2008 a décidé d'attribuer gratuitement à 9 dirigeants du groupe 87 000 actions. La période dite d'acquisition fixée à 2 ans étant écoulée et les conditions d'attribution étant remplies pour tous les bénéficiaires, le Conseil d'Administration du 21 juin 2010 a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 1 392 000 € par prélèvement de cette somme sur le poste "autres réserves". Le capital social a été ainsi porté de 27 854 400 euros à 29 246 400 euros par l'émission de 87 000 actions nouvelles d'un nominal de 16 euros entièrement libérées. Ces 87 000 actions sont attribuées gratuitement aux 9 dirigeants concernés suivant répartition convenue. Les 9 bénéficiaires ont signé le 21 juin le pacte d'actionnaires convenu pour cette opération. Il n'y a pas de stock options.

Note 15 Provisions inscrites au bilan

	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions non courantes				
Provisions pour impôts différés	2 182		7	2 175
Provisions retraite	1 760	85	33	1 812
Total provisions non courantes	3 942	85	40	3 987
Provisions courantes				
Provisions licenciement	51	138	51	138
Total provisions courantes	51	138	51	138
Provisions pour dépréciations				
Provisions sur stock	749	74	101	722
Provisions sur comptes clients	552	185	256	481
Total provisions pour dépréciations	1 301	259	357	1 203
■ Total général	5 294	482	448	5 328
Dont utilisations			415	

Note 16 Créances
(en milliers d'euros)

	2010	2009
Clients	30 037	36 209
Clients douteux	137	146
Impôt-société	235	1 181
Autres créances		
Personnel et organismes sociaux	22	3
TVA	1 517	993
Autres tiers	956	334
Charges constatées d'avance	97	213
Total des autres créances	2 592	1 543
■ Total des créances	33 001	39 079

Note 17 Dettes à moins d'un an
(en milliers d'euros)

	2010	2009
Provisions courantes	138	51
Fournisseurs	22 717	20 767
Impôt-société		
Fournisseurs immobilisations	713	242
Dettes fiscales et sociales		
Personnel et organismes sociaux	4 208	4 095
TVA	635	588
Autres impôts et taxes	313	296
Total dettes fiscales et sociales	5 156	4 979
Autres tiers	7 067	7 143
■ Total des dettes	35 791	33 182

Les dettes fournisseurs ont augmenté corrélativement à la hausse des achats du dernier trimestre 2010.

La maturité des dettes des fournisseurs français a baissé en 2010.

Note 18 Charges à payer

(en milliers d'euros)

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 948
Dettes fournisseurs d'immobilisations	449
Dettes fiscales et sociales	1 928
Autres dettes	794
Total	8 119

Note 19 Engagements ou opérations avec des parties liées

Les parties liées concernent l'ensemble des administrateurs de Thermador Groupe le plus souvent dirigeants des principales filiales du groupe.

Il n'y a aucun engagement ou opération avec des parties liées hormis les éléments de rémunération, les engagements de retraite et l'attribution gratuite d'actions mentionnés ci-après et en note 24. Le groupe n'utilise aucun actif appartenant directement ou indirectement aux dirigeants ou à des membres de leur famille.

Le montant des rémunérations brutes et avantages de toute nature, directs ou indirects, pour chaque mandataire social au sein du groupe (société consolidante et sociétés contrôlées incluses, au sens de l'article 357-1 de la loi des sociétés commerciales) allouées au titre de l'exercice aux membres du Conseil d'Administration en raison de leur fonction s'élève à 1 837 K€.

Engagements vis à vis des dirigeants :

L'engagement de retraite concerne le versement d'une indemnité de départ à la retraite autorisée par le Conseil d'Administration du 19 décembre 2003. Cette indemnité est calculée de la même façon que celle versée à un cadre suivant les modalités de l'article 5 de l'avenant I de la convention collective du Commerce de gros. Le montant de l'indemnité enregistré au 31 décembre 2010 pour les administrateurs et mandataires sociaux est égal à 497 K€.

Il n'existe pas d'engagement portant sur des indemnités de rupture au profit des dirigeants.

Note 20 Risques juridiques

A la connaissance de la société, il n'existe pas de faits exceptionnels ou litiges susceptibles d'avoir, ou ayant eu dans le passé récent une influence sur l'activité, les résultats la situation financière ou le patrimoine de la société et du groupe.

Note 21 Événements significatifs postérieurs à la clôture

Aucun changement significatif dans la structure financière ou commerciale du groupe n'est intervenu depuis la fin de l'exercice.

Note 22 Evaluation des risques (voir page 21)

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable sur son activité, sa situation financière et ses résultats et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés ci-après. La nature des risques principaux n'a pas été modifiée en 2010. Les procédures de gestion mises en place au sein du groupe et les méthodes d'évaluation ont démontré jusqu'à présent leur efficacité.

- **Risques de taux :** Nous n'avons aucun crédit à moyen ou long terme, donc pas de risque sur les taux.
- **Risque de liquidité :** Compte tenu de la structure du bilan et de l'échéance des dettes, il n'y a pas de risque de liquidité. La situation de trésorerie au 31 décembre 2010 est positive (État des flux de trésorerie, p. 36). De plus le groupe a des lignes de découvert bancaire non utilisées.
- **Risque sur les placements :** Les excédents de trésorerie sont placés le cas échéant sous forme de SICAV de trésorerie ne représentant ainsi aucun risque.
- **Risques de change :** Environ 28 % de nos achats - essentiellement en Chine - sont réglés en dollar US. Notre politique est d'acheter les dollars le jour où nous devons régler les factures. Certaines filiales recourent - pour les fournisseurs importants - à des couvertures à terme ou des achats d'options afin de fixer le cours au moment de l'achat. Mathématiquement une variation de 10 % du dollar US aurait un impact de 3,3 millions d'euros sur le niveau de marge.
De toute façon le prix d'achat effectif est incorporé dans nos prix de revient et répercuté au mieux dans nos prix de vente. Nous ne considérons donc pas les différences de change éventuelles comme un risque mais comme un élément de notre prix de revient.
- **Variation des cours des matières premières :** Ce sont nos fournisseurs fabricants qui gèrent les achats des matières premières incorporées dans leurs produits. En cas de variation importante des cours de certaines matières premières (cuivre, acier...) nous subissons éventuellement des hausses de nos prix d'achat que nous nous efforçons de répercuter au mieux dans nos prix de vente. Il y a une grande diversité de cas selon les fournisseurs et selon les produits, ce qui rend un chiffrage précis impossible, la résultante étant un élément de la gestion de nos prix de revient et de nos marges. Il s'agit de la pratique quotidienne de notre métier depuis toujours et nous estimons gérer ces problèmes avec le minimum de risques pour nos actionnaires. Nos résultats en font foi...

Note 22 Evaluation des risques (suite)

- **Risque de crédit** : Il s'agit essentiellement du risque de recouvrement des créances clients. Un contrôle est fait mensuellement à l'aide d'états comptables établis par échéance.

Créances clients (hors clients douteux) au 31/12/2010	Montant total	Montant à échéances postérieures au 31/12/2010	Montant avec des échéances dépassées			
			Moins de 30 jours de retard	Plus de 30 jours et moins de 60 jours de retard	Plus de 60 jours et moins de 90 jours de retard	Plus de 90 jours de retard
Créances clients au 31 décembre 2010	30 037	27 870	1 813	251	47	56
Encaissements réalisés en janvier 2011			1 576	164	7	4
■ Créances non encaissées à fin janvier 2011			237	87	40	52

Créances clients (hors clients douteux) au 31/12/2009	Montant total	Montant à échéances postérieures au 31/12/2009	Montant avec des échéances dépassées			
			Moins de 30 jours de retard	Plus de 30 jours et moins de 60 jours de retard	Plus de 60 jours et moins de 90 jours de retard	Plus de 90 jours de retard
Créances clients au 31 décembre 2009	36 209	34 918	1 055	135	24	77
Encaissements réalisés en janvier 2010			908	91	7	23
■ Créances non encaissées à fin janvier 2010			147	44	17	54

Le montant des pertes clients représente historiquement moins de 1 % du chiffre d'affaires. Nous n'avons pas d'assurance crédit.

5 Notes sur le compte de résultat**Note 23** Explication
sur le chiffre d'affaires 2010

Le chiffre d'affaires est constitué essentiellement de ventes de marchandises qui sont comptabilisées à la livraison.

Répartition du chiffre d'affaires par secteur géographique :
France, 164 494 K€ - Etranger, 12 793 K€.

Note 24 Charges de personnel et charges
calculées sur attribution gratuite
d'actions

L'Assemblée Générale du 7 avril 2008 a autorisé le Conseil à procéder à une distribution d'actions gratuites aux dirigeants du groupe dans le cadre de l'article 83 de la loi de finance 2005.

La charge IFRS2 de ce plan à la date d'attribution a été évaluée à 4 813 K€, la décote par rapport à la valeur boursière étant justifiée notamment par l'obligation des bénéficiaires de conserver ces actions 10 ans, avec, en cas d'accident de parcours, l'obligation de revente à la société avec une décote de 30 % sur le cours de Bourse.

Ce montant de 4 813 K€ est réparti sur les exercices 2008, 2009 et 2010 (période d'acquisition).

L'impact sur les comptes est le suivant :

- Sur l'année 2008 : 1 272 K€ quote-part de la valeur de 4 813 K€ imputée du 20 juin au 31 décembre 2008.
- Sur l'année 2009 : 2 407 K€ quote-part de la valeur de 4 813 K€ imputée du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009.
- Au 1^{er} semestre 2010 : 1 134 K€ quote-part de la valeur de 4 813 K€ imputée du 1^{er} janvier au 20 juin 2010.

Note 25 Honoraires des Commissaires aux comptes

	MAZARS				S.S.E.C.			
	En milliers d'euros		en %		En milliers d'euros		en %	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Mission légale								
Emetteur	28	27	25	24	21	20	18	18
Filiales intégrées globalement	65	65	57	58	Néant	Néant	Néant	Néant
Diligences directement liées au contrôle légal								
Emetteur	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Filiales intégrées globalement	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total mission légale	93	92	82	82	21	20	18	18
Missions particulières	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total honoraires des C.A.C.	93	92	82	82	21	20	18	18

Note 26 Contribution Économique Territoriale

La charge de C.E.T. a été enregistrée au niveau du résultat opérationnel car elle est assimilée à l'ancienne taxe professionnelle.

6 Information sectorielle (en milliers d'euros) Note 27

Des unités génératrices de trésorerie ont été définies en fonction des critères de secteur d'activité. Compte tenu de l'organisation du groupe et de la répartition des différents métiers, les unités génératrices de trésorerie retenues par le groupe sont constituées des entités juridiques : Jetly, Sferaco, Thermador, Dipra, Isocel, PBtub, Sectoriel, Thermador International et d'une unité distincte de moyens constituée de Thely, Opaline, Tagest et Thermador Groupe.

■ au 31/12/2010	Jetly Pompes	Sferaco Robinetterie	Thermador Accessoires de chauffage	PBtub Tubes en matériaux de synthèse	Dipra GSB	Sectoriel Vannes motorisées	Thermador International	Isocel Constructeurs de chaudières	Autres structures de moyens	Eliminations	Total
Compte de résultat											
Ventes	44 281	42 925	36 311	20 314	18 354	10 282	7 417	4 201	2 881		186 966
Intra-groupe	(164)	(3 837)	(1 272)	(279)	(407)	(910)		(61)	(2 749)		(9 679)
Ventes nettes	44 117	39 088	35 039	20 035	17 947	9 372	7 417	4 140	132		177 287
Résultat avant impôts	9 299	7 070	6 618	2 037	467	1 321	324	346	15 062	(15 849)	26 695
Dotations amortissements	206	140	115	60	47	89	9	15	1 204		1 885
Dotations provisions	102	64	116	78	24	11	46	26	16		483
Bilan											
Actif	22 209	26 430	24 774	10 408	10 040	4 760	2 071	2 732	64 049	(16 415)	151 058
Dont écarts d'acquisition	1 646	1 524	2 546	313	31	15		76		(15)	6 136
Dont immobilisations corporelles	1 194	439	419	453	137	303	27	109	34 076	(11)	37 146
Dont stock	10 733	16 764	13 523	6 138	9 744	2 577	1	1 038			60 518
Dont clients	6 085	7 357	7 529	3 169	2 933	2 145	1 400	738	36	(1 218)	30 174
Dettes et provisions	6 167	10 304	9 123	3 202	5 023	1 890	1 259	948	4 343	(2 481)	39 778
Dont fournisseurs	3 286	6 425	6 106	1 651	3 126	1 190	990	776	394	(1 227)	22 717
Dont fournisseurs immobilisations		12				9			692		713
Investissements	366	173	102	258	56	129	8	15	13 516		14 623

■ au 31/12/2009	Jetly Pompes	Sferaco Robinetterie	Thermador Accessoires de chauffage	PBtub Tubes en matériaux de synthèse	Dipra GSB	Sectoriel Vannes motorisées	Thermador International	Isocel Constructeurs de chaudières	Autres structures de moyens	Eliminations	Total
Compte de résultat											
Ventes	44 172	40 004	39 089	20 074	16 155	8 423	5 146	4 916	2 642		180 621
Intra-groupe	(137)	(2 912)	(1 033)	(176)	(171)	(622)		(34)	(2 564)		(7 649)
Ventes nettes	44 035	37 092	38 056	19 898	15 984	7 801	5 146	4 882	78		172 972
Résultat avant impôts	9 748	6 896	6 946	2 280	781	953	(156)	355	13 842	(16 020)	25 625
Dotations amortissements	176	127	108	57	44	75	10	10	1 127		1 734
Dotations provisions	48	86	202	47	68	30	71	37	34		623
Bilan											
Actif	23 710	24 001	24 304	11 158	8 670	4 070	1 537	2 806	56 479	(15 846)	140 889
Dont écarts d'acquisition	1 646	1 524	2 546	313	31	15		76		(15)	6 136
Dont immobilisations corporelles	1 051	407	433	255	130	282	28	110	21 919	(11)	24 604
Dont stock	9 780	12 968	11 467	6 080	7 233	2 083	1	1 185			50 797
Dont clients	6 630	8 782	11 056	4 622	3 040	1 652	935	695	19	(1 076)	36 355
Dettes et provisions	7 466	8 126	8 519	3 821	3 970	1 545	941	1 051	3 939	(2 254)	37 124
Dont fournisseurs	4 453	4 498	5 337	1 976	2 445	1 105	734	874	424	(1 079)	20 767
Dont fournisseurs immobilisations	1	10	50			7				174	242
Investissements	129	46	169	114	105	97	22	86	2 908		3 676

Le personnel

Note 28

Le travail n'est pas une marchandise. L'entreprise est le lieu d'une "aventure collective". Nous y passons une part importante de notre temps et y mettons en œuvre notre énergie, notre intelligence et nos capacités.

Nos équipes dirigeantes ont pour objectif prioritaire la qualité du climat humain dans leurs sociétés. Nous avons le souci que chacun puisse développer au mieux ses capacités et s'épanouisse dans son travail.

Nous sommes donc très attentifs aux domaines suivants :

- l'information
- la formation
- l'intéressement de tous aux résultats.

Information

Comme l'écrivait Guy Vincent dans un récent éditorial de notre "gazette interne", "vous avez le droit – et le devoir – de connaître et de comprendre la politique, les objectifs, la stratégie de la filiale dans laquelle vous travaillez et plus généralement de l'ensemble du groupe Thermador."

Au sein de chaque filiale une **réunion mensuelle** d'information et de dialogue réunit l'ensemble du personnel. L'équipe dirigeante présente et commente la situation : chiffre d'affaires, marge, frais, résultats et répond aux questions.

Si le chiffre baisse, les commerciaux sont interpellés, s'il y a des ruptures de stock, le service achats est mis en cause, si les frais augmentent, on analyse et on cherche pourquoi, si le résultat baisse, chacun s'inquiète pour sa prime de fin d'année...

Tout cela se passe dans le dialogue et la transparence.

- **Livret d'accueil** : L'intégration des nouveaux collaborateurs est facilitée par un livret d'accueil décrivant les grandes lignes de l'histoire et de l'organisation du groupe, et tous les détails pratiques sur les horaires, le restaurant inter-entreprises, les transports...



- **La gazette** : Tous les deux mois, la gazette envoyée au domicile de chacun informe les collaborateurs (et leur famille...) des événements familiaux : mariages, naissances, décès, et traite de sujets généraux comme la médecine du travail, la politique vis à vis des actionnaires, l'évolution du Plan d'Epargne Entreprise...

- **Les documents d'information destinés aux actionnaires** : Rapport annuel, lettres aux actionnaires, sont remis à chacun.

La disposition et l'organisation de l'espace des bureaux est conçue pour une bonne circulation de l'information : bureaux communs paysagers...



"Vos dirigeants vivent et travaillent au milieu de vous au quotidien. Ils consacrent leur compétence et leur énergie au service de l'intérêt commun. Vous devez avoir à leur égard ni méfiance ni confiance aveugle, mais une confiance éclairée" (extrait de l'éditorial de la gazette du 27/11/2008).

Formation



La complexité croissante du monde, le décalage croissant entre le bagage initial de chacun et les besoins de la pratique quotidienne, la rapidité de l'évolution des savoirs imposent une mise à jour et un accroissement constant des connaissances dans tous les domaines.

Notre "budget formation" a représenté en 2010, **2,3 %** de la masse salariale.

Formations externes

Séminaires de formation pour les équipes commerciales, stages de perfectionnement à la direction d'une équipe pour les responsables de magasins ou pour les responsables des Services Administration des Ventes, stages de développement personnel, cours de langues, formation sécurité...



Formations internes

Nous avons en interne un important capital de connaissances en particulier sur nos métiers et nous essayons d'en faire profiter au mieux les nouveaux arrivants. Dans chaque filiale, nous avons élaboré des **manuels de formation**. Nous organisons des sessions de **formation interfiliales** qui sont en même temps des temps d'échanges d'expériences : il y a un groupe des directeurs commerciaux, un des directrices administratives, un des chefs de magasin... qui se réunissent chaque trimestre.

Nous avons aussi élaboré des modules de formation destinés à nos clients.

Salaires - Intéressement

Dans le groupe Thermador, la rémunération de chacun comprend une partie fixe et une partie variable.

Fixe : salaire mensuel sur 13 mois (le 13^e mois est versé pour moitié en juin, pour moitié en novembre). Les salaires sont supérieurs à ceux du marché dans notre secteur.

Variable : dans chaque filiale du groupe, le montant de l'intéressement dépend du niveau de résultat. En moyenne dans le groupe, il est de 21 % de la masse salariale, mais l'écart entre les filiales est important (de 10 à 40 % du salaire).

La prime est versée sur la feuille de paie de décembre (les comptes ne sont pas arrêtés exactement à cette date mais on peut évaluer le résultat avec une précision suffisante pour décider de la somme à distribuer). Pour les salariés, la prime n'est soumise à aucun blocage, elle est immédiatement disponible.

Sur nos comptes d'exploitation, la masse salariale (fixe + primes + charges) représente environ 10 % du chiffre d'affaires (voir tableau page 33).

Dans le domaine des salaires, nous pratiquons depuis toujours une politique de **transparence**. Dans chaque filiale, au moins une fois par an, on affiche tous les salaires, y compris bien sûr ceux des dirigeants.

Comme nous l'avons dit plus haut, le compte d'exploitation est présenté au personnel chaque mois dans chaque filiale. Chacun peut comprendre comment s'élabore progressivement le résultat annuel et quelle masse sera distribuée. La répartition de cette masse est faite par l'équipe dirigeante tenant compte de façon la plus équitable possible des performances de chacun.

Pour l'instant aucune de nos filiales n'atteint 50 personnes, nous ne sommes donc pas soumis au système légal de participation.

En 2010, le salaire brut moyen par personne a été de 54 K€.

P.E.E.

En janvier 2001 nous avons institué un Plan d'Epargne Entreprise ouvert à tous les salariés du groupe et investi à 95 % en actions Thermador Groupe.

Jusqu'à maintenant l'abondement a été de 100 % du montant souscrit par le salarié avec un maximum de 1 000 €. En 2010, le montant total apporté par les salariés a été de 170 K€ et le montant de l'abondement de 155 K€.

Fin 2010, le PEE est propriétaire de 29 633 actions Thermador Groupe. 174 salariés (sur 236) ont souscrit.

Autres informations

Manifestations festives

Les filiales organisent fréquemment des manifestations qui réunissent leurs salariés pour fêter un record de chiffre d'affaires, un anniversaire... Il peut s'agir d'un simple apéritif, d'un barbecue ou d'un voyage...



Chaque année, Sferaco organise pour l'ensemble du groupe un tournoi de ping-pong très fréquenté.

Horaires

L'horaire de travail est fixé à 37 heures c'est-à-dire que dans le cadre de la loi sur les 35 heures, 2 heures hebdomadaires sont considérées comme heures supplémentaires.

Le nombre d'heures supplémentaires réalisées en 2010 dans le groupe a été de 22 227 heures correspondants essentiellement aux 2 heures hebdomadaires mentionnées ci-dessus.

Jours d'absence

Le nombre de jours d'absence en 2010 a été de 3 090 (soit 5 % du temps travaillé) dont environ 45 % pour des congés parentaux et maternité.

Intérimaires

Le recours à des intérimaires est normalement limité au remplacement de personnel malade ou en congé maternité... et aux pointes saisonnières d'activité. En 2010, le nombre d'heures d'intérimaires a été de 30 267 pour un coût de 689 K€.

Handicapés

Nous faisons travailler régulièrement des CAT (ateliers protégés) pour des travaux simples de montage ou de conditionnement. En 2010, cela a représenté un montant de 720 K€. Nous avons actuellement dans le groupe deux employés salariés handicapés.

Respect de la vie privée de nos collaborateurs. Ils sont invités à respecter les horaires et à ne pas les dépasser. Nous conseillons à nos commerciaux de ne pas donner leur numéro de téléphone portable à leurs clients.

Charte informatique

Nos collaborateurs doivent signer une charte informatique qui précise les droits et les devoirs de chacun dans l'utilisation des outils informatiques de la société.

Effectifs

Au 31/12/2010, le groupe compte 236 salariés.

Répartition par filiale : voir tableau page 52.

Répartition par fonction

	Femmes	Hommes	2010 Total	2009	2008
Direction générale, commerciale, administrative et achats	14	16	30	31	31
Equipes de vente	2	48	50	45	44
Administratifs et commerciaux sédentaires	54	34	88	81	75
Magasins		68	68	66	64
Total	70	166	236	223	214

Répartition par statut

	2010	2009	2008
Cadres	96	88	86
Agents de maîtrise	17	17	17
Employés	123	118	111
Total	236	223	214

Répartition par âge

	2010	2009	2008
de 20 à 29 ans	31	28	31
de 30 à 39 ans	74	70	72
de 40 à 49 ans	84	76	64
de plus de 50 ans	47	49	47
Total	236	223	214

Âge moyen dans le groupe 42 ans

Ancienneté moyenne dans le groupe 11 ans

Les filiales

Chacune de nos filiales a son style, sa culture, en fonction de son histoire et de la personnalité du dirigeant.

Chaque dirigeant est vraiment responsable de la bonne gouvernance de sa filiale. C'est au niveau des filiales que s'impulse l'essentiel de la dynamique du groupe.

Les dirigeants de filiales ne sont pas des "responsables de centres de profit", ce sont véritablement des "patrons".



Informations générales sur les filiales

	Date de création	Forme juridique	Capital	Contribution au chiffre d'affaires 2010	Effectif au 31/12/2010	Stock au 31/12/2010	Contribution au résultat net avant impôts
	1968	S.A.	3 200 000 €	35 039 000 €	36 personnes	13 523 000 €	5 855 000 €
	1989	S.A.	960 000 €	20 035 000 €	28 personnes	6 138 000 €	2 037 000 €
	1992	S.A.	160 000 €	4 140 000 €	4 personnes	1 038 000 €	346 000 €
	1978	S.A.	3 200 000 €	39 088 000 €	41 personnes	16 764 000 €	6 402 000 €
	1989	S.A.	480 000 €	9 372 000 €	24 personnes	2 577 000 €	1 320 000 €
	1977	S.A.	3 200 000 €	44 117 000 €	48 personnes	10 733 000 €	8 191 000 €
	1986	S.A.	960 000 €	17 947 000 €	30 personnes	9 744 000 €	467 000 €
	2006	S.A.	1 000 000 €	7 417 000 €	14 personnes	1 000 €	324 000 €
	2002	S.A.S.	80 000 €	1 152 000 €	5 personnes	-	76 000 €

Thermador

Composants des circuits de chauffage central et d'eau chaude sanitaire.



De gauche à droite : Bernard Bermond, Blandine Büsch, Guillaume Robin et François Nanson.

Légère baisse du chiffre d'affaires due essentiellement à l'effondrement du marché sur les ballons de pompes à chaleur.

Le résultat accuse aussi une légère baisse.

En 2011, la situation devrait repartir à la hausse.

Chiffre d'affaires

35 M€

en 2010



Résultat avant IS

5,9 M€

en 2010



PBtub

Tubes en matériaux de synthèse pour chauffage par le sol et distribution d'eau sanitaire.



Eric Mantione, Murielle Gentaz et Philippe de Waure.

L'année 2010 a été difficile principalement à cause de la baisse importante du nombre de logements mis en chantier, le chauffage par le sol étant essentiellement lié à la construction neuve.

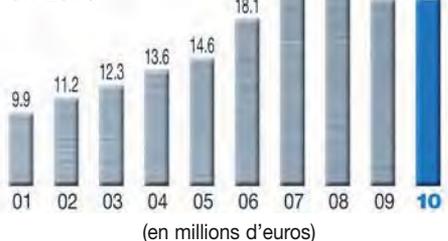
Le chiffre d'affaires 2010 est cependant égal à celui de 2009 mais le résultat est en baisse de 11 % à cause d'une baisse sensible de la marge.

En 2011, une reprise espérée de la progression du chiffre d'affaires devrait améliorer nettement le résultat.

Chiffre d'affaires

20 M€

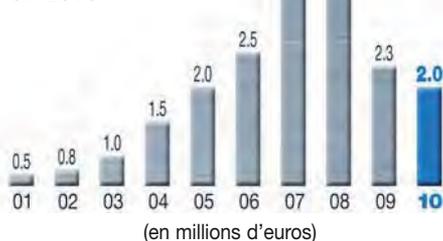
en 2010



Résultat avant IS

2 M€

en 2010



Isoceel

Fourniture de composants aux constructeurs de chaudières.



Fabienne Bochet et Cyrille Javault.

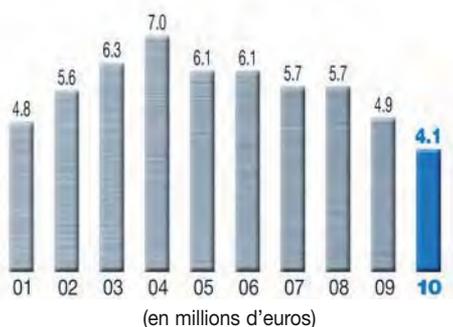
Le chiffre d'affaires est affecté par une baisse importante d'activité chez les clients fabricants de chaudières et surtout de pompes à chaleur. Il s'en suit une baisse du résultat.

L'activité d'Isoceel dépendante de l'activité d'un petit nombre de grands clients reste vulnérable, mais une petite équipe légère et compétente permet le maintien d'un niveau d'activité convenable.

Chiffre d'affaires

4,1 M€

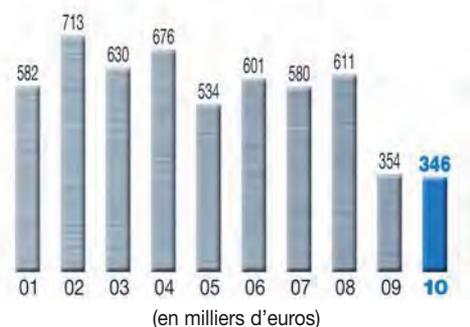
en 2010



Résultat avant IS

346 K€

en 2010



Sferaco

Robinetterie bâtiment et industrie.



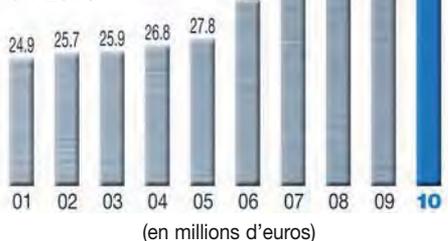
De gauche à droite : Véronique Jamaux, Christophe Arquillère, Hervé Le Guillerm et Patricia Mavigner.

La progression du chiffre d'affaires (+ 5 %) est due en partie à une hausse des prix. La marge qui était exceptionnellement élevée diminue légèrement. Le résultat est stable. L'année 2010 montre donc une bonne résistance de Sferaco dans un marché perturbé par la crise. 2011 s'annonce mouvementée pour les cours des matières premières (laiton, acier...) mais nous devrions consolider nos positions.

Chiffre d'affaires

39,1 M€

en 2010



Résultat avant IS

6,4 M€

en 2010



Sectoriel

Motorisation de vannes.



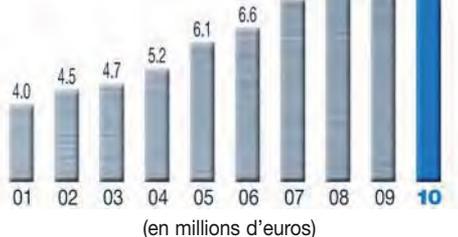
De gauche à droite : Loïc Brossat, Laurence Vigneau, Xavier Isaac et Anaïs Der Hagopian.

2010 est une bonne année. Le chiffre d'affaires augmente de 20 % et le résultat de plus de 38 %. L'activité de Thermador International représente près de 10 % du chiffre et démontre la valeur de l'offre de Sectoriel sur le marché français et européen. Ces résultats sont prometteurs pour l'avenir.

Chiffre d'affaires

9,4 M€

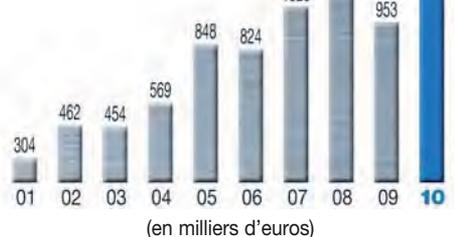
en 2010



Résultat avant IS

1 320 K€

en 2010



Jetly

Pompes domestiques et accessoires.
Stations de relevage.



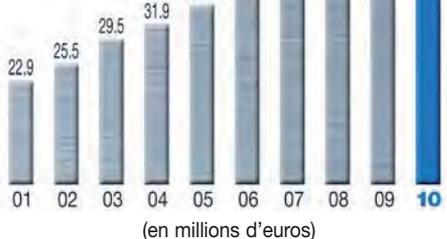
De gauche à droite : Frank Bourgois, Christiane Perrot, Jean-François Bonnefond et Patrice Comi.

Jetly est toujours la première société du groupe tant en chiffre d'affaires qu'en résultat. Malgré la crise qui a touché plus particulièrement l'activité relevage, le chiffre d'affaires s'est maintenu. Les perspectives pour 2011 sont favorables.

Chiffre d'affaires

44,1 M€

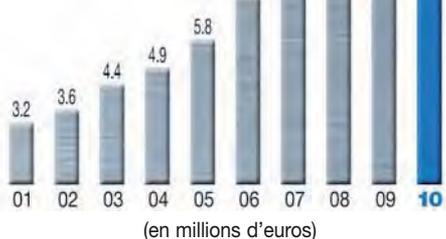
en 2010



Résultat avant IS

8,2 M€

en 2010



Dipra

Ventes aux Grandes Surfaces de Bricolage.



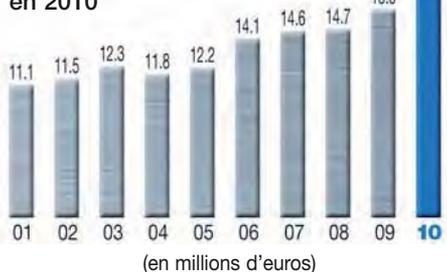
De gauche à droite : Charlotte Deguerry Fraisse, Pierre-Jean Hervé, Bertrand Kinche et Emmanuelle Desecures.

Forte progression du chiffre d'affaires (+ 12 %) grâce à une bonne saison pompes et à des nouveaux référencements en robinetterie sanitaire.

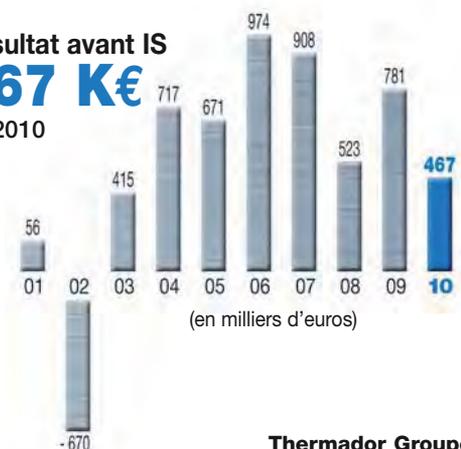
Cependant le résultat est en baisse sensible due à l'augmentation inexorable des exigences des clients et au "ticket d'entrée" des nouvelles implantations.

En 2011, la progression à deux chiffres du chiffres d'affaires devrait continuer et le résultat s'améliorer sensiblement.

Chiffre d'affaires
17,9 M€
en 2010



Résultat avant IS
467 K€
en 2010



Thermador International



Delphine Bourdin et Lionel Monroe.

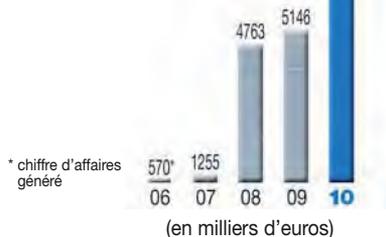
Le chiffre d'affaires progresse de 44 % et dépasse les 7 M€, ce qui permet de franchir largement le "point mort".

La prospection se poursuit activement dans une douzaine de pays.

L'étendue et la qualité de notre offre produits ainsi que notre excellence logistique sont appréciées. Nous devrions continuer à progresser rapidement.

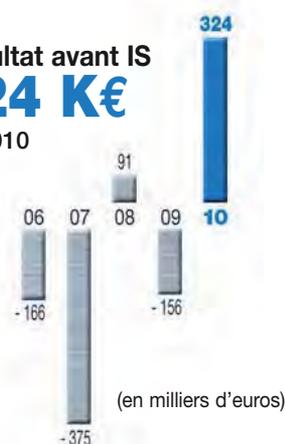
Chiffre d'affaires
7 417 K€

en 2010



Résultat avant IS
324 K€

en 2010



Opaline

Agence de communication du groupe.



Arlette Berliocchi.

Opaline fait une bonne année grâce au développement de sa clientèle extérieure qui représente désormais 10 % de son chiffre d'affaires.

Le début 2011 semble bien se profiler et devrait confirmer la tendance.

Chiffre d'affaires

1 152 K€

en 2010



Résultat avant IS

76 K€

en 2010





Comptes sociaux et indications juridiques



Thermador Groupe

Rapport d'activité

en milliers d'euros

La société Thermador Groupe, présidée par Guy VINCENT et dirigée par Guillaume ROBIN, définit et met en œuvre la stratégie de développement du groupe et assure, en collaboration avec les dirigeants des filiales, la coordination des différentes activités.

Par ailleurs, Thermador Groupe assure la gestion centralisée de trésorerie du groupe, la mise en œuvre de l'informatique commune et veille à l'application de règles uniformes dans les filiales sur les questions comptables, juridiques et fiscales.

En 2010 les ressources de Thermador Groupe se sont élevées à 22 362 K€ dont les principales ont été les suivantes :

1 • Les bénéfices versés par les filiales à Thermador Groupe 15 841 K€ :

Depuis quelques années nous avons adopté une politique d'allocation aux filiales de fonds propres à un niveau convenable pour leurs besoins de financement.

Ainsi dans chaque filiale une partie des résultats est mise en réserve.

D'autre part nous vous rappelons que les dividendes versés en 2010 à Thermador Groupe sont ceux prélevés sur les résultats 2009 des filiales.

2 • Les produits financiers correspondants aux prêts aux filiales pour équilibrer leur trésorerie 162 K€.

3 • Les produits de placement de la trésorerie excédentaire du groupe 97 K€.

4 • Redevances de location-gérance 4 220 K€ :

Rappel : Thermador-Groupe la société-mère a été créée en 1986 en vue de son introduction en bourse en 1987. La restructuration juridique du groupe effectuée à cette occasion a apporté les fonds de commerce des filiales existantes (Jetly, Sferaco et Thermador) à Thermador Groupe qui loue, dans le cadre d'un contrat de location-gérance, ces fonds de commerce à ces trois filiales. Par contre toutes les autres filiales sont propriétaires de leur fonds de commerce et ne versent pas de redevances à Thermador Groupe.

Les redevances versées en 2010 par Jetly, Sferaco et Thermador, sont les suivantes :

- 2 533 K€ pour la partie incorporelle du fonds, cette redevance est fonction d'un pourcentage du chiffre d'affaires (1,7 % pour Sferaco, 2,3 % pour Thermador et 2,5 % pour Jetly).
- 5 K€ pour les matériels loués qui est égale à 10 % de la valeur nette des matériels concernés.
- 1 682 K€ de redevance pour la location des bureaux et des entrepôts fonction des m² loués représentant 7 110 m² pour Thermador, 9 000 m² pour Sferaco et et 11 165 m² pour Jetly.

5 • Mise en oeuvre de l'informatique commune 313 K€ :

En 2001, nous avons mis en place au niveau du groupe un ERP pour la gestion commerciale et la finance-comptabilité. Thermador Groupe a acheté le matériel et les logiciels nécessaires et amortit ces immobilisations dans sa comptabilité. Chaque filiale est facturée au coût de revient en fonction du nombre d'utilisateurs.

6 • Mise à disposition de personnel ou de prestataires de services 151 K€ :

Chaque filiale est facturée au coût de revient en fonction du temps passé estimé.

7 • Gestion centralisée des contrats d'assurance 752 K€ :

Chaque filiale est facturée au coût d'achat en fonction des capitaux et des risques propres à chacune.

8 • Forfait d'assistance et de conseil aux filiales 441 K€ :

Ce forfait est de 3 à 104 K€ suivant la taille des filiales et rémunère le rôle d'assistance et de conseil dans les domaines juridique, comptable, fiscal, informatique et logistique.

En 2010 les principales dépenses de Thermador Groupe ont été les suivantes :

1 • Loyer 1 704 K€ dont 22 K€ pour les bureaux propres de Thermador Groupe et 1 682 K€ refacturés à Jetly, Sferaco, et Thermador dans le cadre de la location-gérance.

2 • Salaires et charges 1 034 K€.

3 • Dotation aux amortissements 171 K€ (principalement pour le matériel informatique et les logiciels).

4 • Les autres frais pour 1 295 K€.

5 • Une charge d'impôt-société de 1 221 K€ calculée sur le résultat propre de Thermador Groupe et sur la quote-part du résultat de la SCI Thely.

En 2010 le résultat net de Thermador Groupe, la société mère cotée est égal à 16 637 K€. Nous vous proposons de distribuer un dividende de 6,10 € par action soit 11 150 K€, 5 487 K€ étant mis en réserve.

Compte de résultat Thermador Groupe 2010

en milliers d'euros

	2010	2009	2008
Produits d'exploitation			
Redevances location-gérance loyer	1 682	1 701	1 257
Autres redevances location-gérance	2 538	2 567	2 684
Prestations	849	800	693
Transferts de charges	825	894	732
Reprises sur provisions			76
Autres produits	68	4	
■ Total produits d'exploitation	5 962	5 966	5 442
Charges d'exploitation			
Loyer en location-gérance refacturé	1 682	1 701	1 257
Autres achats et charges externes sauf loyer en location-gérance	1 377	1 344	1 178
Impôts, taxes et versements assimilés	167	90	99
Salaires et traitements	737	758	770
Charges sociales	297	305	346
Dotations aux amortissements	171	164	143
Dotations aux provisions	13	15	
Autres charges	8	24	11
■ Total charges d'exploitation	4 452	4 401	3 804
■ Résultat d'exploitation	1 510	1 565	1 638
Produits financiers			
Revenus des titres de participations	15 841	16 012	15 439
Revenus des créances rattachées à des participations	162	260	861
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières	97	52	208
Reprises financières aux amortissements et provisions	300		
■ Total produits financiers	16 400	16 324	16 508
Charges financières			
Dotations financières aux amortissements et provisions		600	
Autres intérêts et charges assimilées	42	30	92
■ Total charges financières	42	630	92
■ Résultat financier	16 358	15 694	16 416
■ Résultat courant avant impôt	17 868	17 259	18 054
■ Total charges exceptionnelles	10	15	
■ Résultat exceptionnel	(10)	(15)	
■ Impôts sur les bénéfices	1 221	1 212	1 458
■ Résultat net	16 637	16 032	16 596

Bilan Thermador Groupe au 31 décembre 2010

en milliers d'euros

	31/12/2010 Brut	31/12/2010 Amortissements et provisions	31/12/2010 Net	31/12/2009 Net	31/12/2008 Net
Actif					
Actif Immobilisé					
Immobilisations incorporelles					
Fonds de commerce	5 717		5 717	5 717	5 717
Autres immobilisations incorporelles	1 800	1 609	191	105	155
Immobilisations corporelles	661	446	215	199	205
Immobilisations financières					
Participations	22 950	300	22 650	18 850	19 450
Créances rattachées à des participations	17 656		17 656	10 790	7 173
Autres immobilisations financières	1		1	1	1
■ Total actif immobilisé	48 785	2 355	46 430	35 662	32 701
Actif circulant					
Créances	738		738	1 107	965
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	13 951		13 951	18 357	16 245
■ Total actif circulant	14 689		14 689	19 464	17 210
■ Total de l'actif	63 474	2 355	61 119	55 126	49 911

	31/12/2010 Net	31/12/2009 Net	31/12/2008 Net
Passif			
Capitaux propres			
Capital social	29 246	27 854	27 854
Réserves légales	2 785	2 785	2 786
Réserves réglementées			
Autres réserves	11 420	7 400	1 423
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	16 637	16 032	16 596
■ Total capitaux propres	60 088	54 071	48 659
Provisions pour risques et charges	257	244	228
Dettes			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4	4	8
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	150	204	178
Dettes fiscales et sociales	552	569	808
Dettes groupe	68	34	30
■ Total dettes	774	811	1 024
■ Total du passif	61 119	55 126	49 911

Tableau des participations	SFERACO S.A.	THERMADOR S.A.	JETLY S.A.	DIPRA S.A.	PBTUB S.A.	ISOCEL S.A.	SECTORIEL S.A.	THELY S.C.I.	TAGEST S.A.R.L.	THERMADOR INTERNATIONAL S.A.	OPALINE S.A.S.
Capital social au 31/12/2010	3 200	3 200	3 200	960	960	160	480	3 100	8	1 000	80
Primes, réserves et report à nouveau	7 046	5 891	5 613	3 691	4 809	1 377	1 481	11 739	30	(606)	21
Quote-part capital détenu (%) au 31/12/2010	99,99	99,99	99,87	97,99	99,98	99,90	99,94	99,95	99,80	99,99	100,00
Valeur comptable des titres détenus : brut	3 048,7	3 048,7	3 044,9	2 445,1	896,1	152,3	554,6	8 667,9	11,6	999,9	80
net	3 048,7	3 048,7	3 044,9	2 445,1	896,1	152,3	554,6	8 667,9	11,6	999,9	80
Prêts et avances consentis par la société non encore remboursés	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	17 656	Néant	Néant	Néant
Montant des cautions et avals donnés par la société	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Chiffre d'affaires H.T. du dernier exercice	43 110	36 454	44 314	18 398	20 387	4 205	10 290	2 786	Néant	7 419	1 152
Résultat comptable du dernier exercice clos	4 219	3 864	5 404	303	1 353	229	880	1 094	4	324	50
Résultats 2009 encaissés par la société-mère en 2010	4 000	4 000	5 592	Néant	1 500	200	539	Néant	Néant	Néant	10
Date d'arrêté de l'exercice	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12

Comptes sociaux Thermador Groupe

en milliers d'euros

Tableau des cinq derniers exercices

	31/12/2010 12 mois	31/12/2009 12 mois	31/12/2008 12 mois	31/12/2007 12 mois	31/12/2006 12 mois
Capital en fin d'exercice					
Capital social (en K€)	29 246	27 854	27 854	27 854	27 854
Nombre d'actions ordinaires existantes	1 827 900	1 740 900	1 740 900	1 740 900	1 740 900
Opérations et résultats de l'exercice (en K€)					
Produits hors-taxes (exploitation + financier)	21 537	21 396	21 143	14 308	13 602
Résultat avant impôts et dotations aux amortissements et provisions	17 742	18 023	18 122	11 303	10 858
Impôt sur les bénéfices	1 221	1 212	1 458	1 189	1 021
Résultat après impôts et dotations aux amortissements et provisions	16 637	16 032	16 596	9 909	9 523
Résultat distribué	11 150	10 619	10 619	10 619	9 401
Résultats par action (en €)					
Résultat après impôts mais avant dotations aux amortissements et provisions	9,04	9,66	9,57	5,81	5,65
Résultat après impôts et dotations aux amortissements et provisions	9,10	9,21	9,53	5,69	5,47
Dividende net attribué à chaque action	6,10*	6,10	6,10	6,10	5,40
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	6	6	6	6	6
Montant de la masse salariale de l'exercice (en K€)	737	758	770	852	753
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (en K€)	297	305	346	330	297

* Dividende proposé à l'A.G.M. du 04/04/11.

Tableau de financement (K€)

	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Ressources			
Résultat de l'exercice	16 637	16 032	16 596
Dotations aux amortissements	171	164	143
Dotations et reprises de provision	(287)	616	(76)
Capacité d'autofinancement	16 521	16 812	16 663
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	2		
Cession participation et remboursement créances sur participations	3 500		
Total des ressources long terme	20 023	16 812	16 663
Emplois			
Dividendes	10 619	10 619	10 619
Immobilisations financières	13 866	3 617	4 266
Autres immobilisations	276	109	226
Total des emplois	24 761	14 345	15 111
Variation du fonds de roulement	4 738	(2 467)	(1 552)
Variation des capitaux permanents	6 030	5 428	5 901
Variation des capitaux propres	6 017	5 412	5 977
Variation de la provision retraite	13	16	(76)
Variation des immobilisations nettes	10 768	2 961	4 349

Annexe aux comptes annuels Thermador Groupe

en milliers d'euros

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables en France.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les durées d'amortissements pratiquées sont conformes aux durées d'utilité.

Note 1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés linéairement en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels	3 et 5 ans
Agencements et installations	3, 6 et 10 ans
Matériel de bureau et informatique	2, 3, 4, 5 et 6 ans
Mobilier	2, 4, 5, 6 et 10 ans

Les immobilisations incorporelles concernent principalement des logiciels.

Le bilan comporte un poste "Fonds de Commerce" pour 5 717 K€ représentant les 3 fonds de commerce acquis par Thermador Groupe lors de la fusion-absorption en 1987 avec les 3 sociétés anonymes d'origine : Thermador, Sferaco et Jetly.

Ce poste "Fonds de Commerce" n'a pas été amorti, l'amortissement n'étant pas légalement obligatoire en France.

Ils n'ont pas été dépréciés car leurs valeurs, calculées d'après les méthodes basées notamment sur les flux de trésorerie nets futurs prévisibles sur une période de 5 ans et un taux de croissance postérieur nul, actualisés au taux de 8 %, sont supérieures à leur valeur comptable.

Note 2 Participations et autres titres immobilisés

La valeur brute des participations et des autres titres immobilisés est constituée par le coût d'acquisition des titres.

La liste des filiales et participations se trouve en page 66.

Mode d'évaluation

- Pour les filiales ayant moins de 5 ans d'ancienneté dans le groupe, les participations restent à leur valeur de souscription pendant la phase de lancement tant que les sociétés sont dans le cadre de leurs prévisions d'exploitation.
- Pour les autres filiales, le mode d'évaluation retenu est celui de l'actif net ou de l'actif net réévalué pour les sociétés à caractère immobilier.

Note 3 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est appliquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Note 4 Indemnités de départ à la retraite

Les indemnités de départ à la retraite ont été chiffrées, charges comprises, pour un montant de 257 K€ (dont administrateurs et mandataires sociaux 223 K€) en fonction de l'âge, de l'ancienneté, des salaires et de la convention collective des entreprises de "Commerce de gros".

Le calcul tient compte des hypothèses suivantes :

- de l'âge de départ à la retraite : 64,5 ans sur la base de l'âge moyen de départ constaté et de la nouvelle loi sur la retraite
- du taux de rotation du personnel calculé par tranche d'âge : moins de 35 ans, de 35 à 50 ans et plus de 50 ans
- de l'évolution des salaires en fonction de la politique salariale
- de la probabilité de survie à l'âge de départ à la retraite et d'un coefficient d'actualisation de 4,1 %.

La provision comptabilisée est égale à 257 K€ et concerne donc l'ensemble des salariés et des mandataires sociaux. La dotation de 2010 est égale à 13 K€.

Explication des postes du bilan et du compte de résultat

Note 5 Immobilisations et amortissements (en milliers d'euros)

Immobilisations

	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
Fonds de commerce	5 717			5 717
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 680	168	47	1 801
■ Total immobilisations incorporelles	7 397	168	47	7 518
Installations techniques, matériel et outillage	1			1
Installations générales, agencements et aménagements	222	43	35	230
Matériel de bureau et informatique, mobilier	476	88	134	430
Immobilisations corporelles en cours	24		24	
■ Total immobilisations corporelles	723	131	193	661
Participations (1)	19 450	3 500		22 950
Créances rattachées à des participations (2)	10 790	10 365	3 500	17 655
Autres immobilisations financières	1			1
■ Total immobilisations financières	30 241	13 865	3 500	40 606
■ Total Général	38 361	14 164	3 740	48 785

(1) La totalité du poste concerne les entreprises liées. (2) Prêt à S.C.I. Thely.

Amortissements

	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions amortissements des éléments sortis	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Fonds de commerce				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 574	82	47	1 609
■ Total immobilisations incorporelles	1 574	82	47	1 609
Installations techniques, matériel et outillage	1			1
Installations générales, agencements et aménagements	126	24	33	117
Matériel de bureau et informatique, mobilier	397	65	134	328
■ Total immobilisations incorporelles	524	89	167	446
■ Total Général	2 098	171	214	2 055

Note 6 Provisions (en milliers d'euros)

	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provision retraite	244	13		257
■ Total provisions pour risques et charges	244	13		257
Provision pour dépréciation titres de participation	600		300	300
■ Total Général	844	13	300	557
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation		13		
- financières			300	

Note 7 État des créances (en milliers d'euros)

État des créances	Montant brut	Entreprises liées	à 1 an au plus	à plus d'un an
Créances rattachées à des participations	17 656	17 656		17 656
Autres immobilisations financières	1		1	
Autres tiers	26		26	
Groupe	685	685	685	
Charges constatées d'avance	24		24	
■ Total	18 392	18 341	736	17 656

Note 8 Dettes

L'intégralité des dettes a une échéance inférieure à un an.
Le montant des autres dettes concernant les entreprises liées se monte à 68 K€.

Note 9 Engagement hors bilan

Le seul engagement identifié concerne les heures cumulées au titre du droit individuel à la formation (DIF) qui s'élèvent à 567 heures.

Note 10 Informations liées aux transactions significatives conclues avec les parties liées de l'article R-123-197-1 du code du commerce

- Loyer facturé par la SCI Thely 1 704 K€ dont 22 K€ pour les bureaux propres de Thermador groupe.
- Location gérance avec Jetly, Sferaco et Thermador :
 - Loyer refacturé aux 3 sociétés pour respectivement Jetly 766 K€, Sferaco 517 K€ et Thermador 399 K€,
 - Redevance sur Chiffre d'affaires aux 3 sociétés pour respectivement Jetly 1 103 K€, Sferaco 668 K€ et Thermador 761 K€.

Note 11 Autres informations

Produits à recevoir – Groupe : 685 K€.
Charges à payer - Etablissement de crédit : 4 K€, fournisseurs et comptes rattachés : 107 K€, dettes fiscales et sociales : 107 K€, groupe : 14 K€.
Effectif moyen – Cadres 5, non cadres 1.

Note 12 Honoraires des Commissaires aux comptes

	MAZARS				S.S.E.C.			
	En milliers d'euros		en %		En milliers d'euros		en %	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Mission légale								
Emetteur	28	27	25	24	21	20	18	18
Diligences directement liées au contrôle légal								
Emetteur	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total mission légale	28	27	25	24	21	20	18	18
Missions particulières	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total honoraires des CAC	28	27	25	24	21	20	18	18

Composition du capital : Le capital est fixé à 29 246 400 € divisé en 1 827 900 actions de 16 €, chacune, de valeur nominale.

Augmentation de capital réalisée sur le 1^{er} semestre : en vertu de l'autorisation et des pouvoirs qui lui sont conférés par l'Assemblée Générale des actionnaires du 7 avril 2008, le Conseil d'Administration le 20 juin 2008 a décidé d'attribuer gratuitement à 9 dirigeants du groupe 87 000 actions. La période dite d'acquisition fixée à 2 ans étant écoulée et les conditions d'attribution étant remplies pour tous les bénéficiaires, le Conseil d'Administration du 21 juin 2010 a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 1 392 000 € par prélèvement de cette somme sur le poste "autres réserves". Le capital a été ainsi porté de 27 854 400 € à 29 246 400 euros par l'émission de 87 000 actions nouvelles d'un nominal de 16 euros entièrement libérées. Ces 87 000 actions sont attribuées gratuitement aux 9 dirigeants concernés suivant répartition convenue. Les 9 bénéficiaires ont signé le 21 juin le pacte d'actionnaires convenu pour cette opération.

Rémunération des dirigeants - Le montant des rémunérations brutes et avantages de toute nature, directs ou indirects, pour chaque mandataire social au sein du groupe (société consolidante et sociétés contrôlées incluses, au sens de l'article 357-1 de la loi des sociétés commerciales) allouées au titre de l'exercice aux membres du Conseil d'Administration en raison de leur fonction s'élève à 1 837 K€.

Impôts sur les bénéfices - Impôts exigibles

Le montant de l'impôt exigible et de la contribution sociale de 3,3 % s'élèvent à 1 221 K€ sur le résultat courant et il n'y a pas d'impôt sur le résultat exceptionnel, l'impôt est donc de 1 221 K€ sur le résultat net. Sur la distribution envisagée de 11 150 K€, l'impôt et la contribution s'élèvent à 5 993 K€.

Allègements - Provisions retraite 257 K€, organique 10 K€, total des allègements 267 K€.

Indications juridiques de caractère général

Objet social (article 2 des statuts)

La société a pour objet :

- la prise de tous intérêts et participations par tous moyens, apports, achats d'actions, d'obligations et de tous droits sociaux, dans toutes sociétés, affaires ou entreprises commerciales, industrielles, financières, immobilières, ainsi que la gestion et la mise en valeur de ces participations,
- la propriété, la gestion ou la location de tous fonds de commerce,
- l'exécution de toutes opérations de conseil et de toutes prestations de service,
- et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, en France ou à l'étranger, se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation ou l'extension.

Forme des actions - Identification des titres au porteur (article 11 des statuts)

Les actions entièrement libérées sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire. Elles donnent lieu à une inscription au compte de leur propriétaire dans les conditions et selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur.

Pour permettre l'identification des détenteurs de ses titres au porteur, la société peut, à tout moment, demander, contre rémunération à sa charge, à l'organisme centralisateur chargé de la compensation des titres, le nom ou, s'il s'agit d'une personne morale, la dénomination, la nationalité et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme les droits de vote dans les assemblées générales d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux et éventuellement les restrictions dont ces titres peuvent être frappés.

Transmission des actions (article 12 des statuts) :

Les actions sont librement négociables. La transmission est réalisée par virement de compte à compte dans les conditions et selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur.

Conditions d'acquisition des droits de vote (article 22 des statuts, § droit de vote)

Chaque actionnaire a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions, sans limitation. Toutefois un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité de capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis quatre ans au moins au nom d'un même actionnaire.

Ce droit est également conféré dès leur émission en cas d'augmentation aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Le droit de vote double prévu aux alinéas ci-dessus est réservé aux actionnaires de nationalité française et à ceux ressortissant d'un état membre de la Communauté Économique Européenne.

- Dénomination : Thermador Groupe.
- Siège social : 80, rue du Ruisseau
38297 Saint-Quentin-Fallavier Cedex
Tél. 04 74 95 63 28
- N° RCS : 339 159 402 RCS Vienne.
- Code APE : 7420Z.
- Forme juridique : Société Anonyme à Conseil d'Administration soumise à la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales (droit français).
- Date de constitution et durée : la société a été constituée le 2 octobre 1986 pour une durée de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce, soit le 31 octobre 1986.
- Exercice social : du 1^{er} janvier au 31 décembre.
- Lieu de consultation des documents juridiques : au siège social.

Pendant la durée de validité du présent Document de Référence, les statuts, les rapports des commissaires aux comptes et les états financiers des trois derniers exercices, ainsi que tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques de Thermador Groupe et de ses filiales des trois derniers exercices, évaluations et déclarations établis par expert à la demande de l'émetteur, et tout autre document prévu par la loi, peuvent être consultés au siège social de l'émetteur.

Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd le droit de vote double. Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux, ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible, ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas les délais prévus à l'article L. 225-123-13 du code de commerce.

De même, la fusion de la société, qu'elle soit absorbante ou absorbée, est sans effet sur le droit de vote double qui peut ainsi être exercé au sein de la société absorbante, si les statuts de celle-ci l'ont institué et si les statuts de l'absorbée l'avaient institué.

Les votes s'expriment soit à main levée, soit par appel nominal. Il ne peut être procédé à un scrutin secret, dont l'assemblée fixera alors les modalités, qu'à la demande de membres représentant, par eux-mêmes ou comme mandataires, la majorité requise pour le vote de la résolution en cause.

Tout actionnaire pourra, dès l'entrée en application de la réglementation en vigueur, voter par correspondance au moyen d'un formulaire conforme aux prescriptions légales et dont il ne sera tenu compte que s'il est reçu par la société trois jours au moins avant la date de la réunion de l'assemblée. Les formulaires ne donnant aucun sens de vote ou exprimant une abstention sont considérés comme des votes négatifs.

Admission aux Assemblées Générales (article 22 des statuts, § admission aux assemblées)

Tout actionnaire a le droit de participer aux Assemblées Générales ou de s'y faire représenter, quel que soit le nombre de ses actions, dès lors que ses titres sont libérés des versements exigibles.

Toutefois, ce droit est subordonné à l'inscription en compte des actions nominatives et pour les actions au porteur, au dépôt, aux lieux indiqués dans l'avis de convocation, du certificat de l'intermédiaire habilité, constatant l'indisponibilité des actions inscrites en compte, de la date de ce dépôt jusqu'à celle de l'assemblée.

Ces formalités doivent être accomplies cinq jours avant la date de réunion de l'assemblée. Le Conseil d'Administration peut réduire ce délai par voie de mesure générale bénéficiant à tous les actionnaires.

Répartition statutaire des bénéfices (article 27 des statuts)

L'Assemblée Générale décide, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, de l'affectation du résultat de l'année et le montant des dividendes versés.

L'Assemblée Générale a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes

sur dividende, une option entre le paiement en numéraire ou en actions de la société. Le paiement du dividende ou des acomptes sur dividende au moyen d'actions se fera conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Existence de seuils déclaratifs statutaires : néant.

Pacte d'actionnaires : néant.

Renseignements concernant le capital social

Le capital est fixé à 29 246 400 € divisé en 1 827 900 actions de 16 € chacune de valeur nominale, entièrement libérée.

Modification du capital et des droits attachés aux actions

Le capital social peut être augmenté, réduit ou amorti par tous les modes autorisés par la loi. Toute modification des droits attachés aux actions qui représentent le capital de la société est soumise aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, les statuts ne contenant pas de stipulation spécifique à cet effet.

Pouvoir du Directeur Général

Le Conseil ou les statuts n'ont pas apporté de limitation particulière au pouvoir du Directeur Général qui s'exerce dans le cadre des pouvoirs définis par la loi.

Evolution du capital dans les cinq dernières années

Années	Opérations	Nominal en euros	Augmentation de capital	Nombre de titres émis	Nombre cumulé d'actions	Montants successifs du capital en euros
8/11/2004	Attribution gratuite	16 €	5 570 880 €	348 180	1 740 900	27 854 400 €
21/06/2010	Attribution gratuite	16 €	1 392 000 €	87 000	1 827 900	24 246 400 €

Capital autorisé non émis : néant.

Capital potentiel : néant.

Intervention de la société sur ses propres titres : néant.

Nantissements d'actions ou d'actifs de la société ou de ses filiales : néant.

Décisions extraordinaires

- Nous vous proposons d'autoriser à nouveau le Conseil à procéder à une ou plusieurs augmentation de capital dans la limite de 15 millions d'euros et dans un délai maximal de 26 mois par incorporation au capital de réserves, bénéfices ou primes de fusion au moyen de la création et de la distribution gratuite d'actions ou de l'élévation de la valeur nominale des actions existantes.
- L'article L. 225-129-6 du Code de Commerce, modifié par la loi du 19 février 2001 relative à l'épargne salariale, demande de procéder à une augmentation de capital, réservée aux salariés dans le cadre d'une gestion collective, pour que leur participation collective atteigne 3 %. Les salariés du groupe détenant individuellement plus de 3 % et le PEE détenant déjà 1,6 % le Conseil d'administration vous propose de rejeter cette résolution.

Autres informations

La société respecte la limitation des mandats imposée par la loi NRE. Il n'existe aucun lien familial entre les membres du Conseil d'Administration. Aucun prêt, ni garantie n'est accordé ou constitué en faveur de mandataires sociaux par la société ou

une société de son groupe. Il n'existe aucun conflit d'intérêt entre les devoirs, à l'égard de Thermador Groupe, et des membres du Conseil d'Administration et leurs intérêts privés.

À notre connaissance, au cours des cinq dernières années, aucun membre du Conseil d'Administration :

- n'exerce ou n'a exercé des mandats ou fonctions hors du groupe Thermador ;
- n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude ;
- n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation ;
- n'a fait l'objet d'une incrimination ou sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires ;
- n'a jamais été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur ;
- aucun arrangement ou accord n'a été conclu avec les principaux actionnaires clients, fournisseurs ou autres en vertu duquel un membre du Conseil d'Administration aurait été sélectionné en tant que membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou en tant que membre de la direction générale.

Rapports des Commissaires aux comptes





Rapport des Commissaires aux comptes

sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société THERMADOR GROUPE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe relative aux nouvelles normes d'application obligatoire.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les écarts d'acquisition, inscrits à l'actif du bilan consolidé pour une valeur de 6 136 K€, ont été évalués conformément aux principes décrits dans la note 3 des états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre des tests de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées, et nous avons vérifié que la note 3 donne une information appropriée,
- Le patrimoine immobilier est inscrit à l'actif pour une valeur nette de 33 835 K€ et l'estimation donnée en note 12 des états financiers confirme que la valeur de marché de cet actif est supérieure à sa valeur comptable,
- Les méthodes de valorisation et de dépréciation des stocks de marchandises au sein du groupe sont décrites dans la note 6 de l'annexe. Nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Saint-Étienne et à Villeurbanne, le 14 février 2011.

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS
Frédéric MAUREL

S.S.E.C.
Anne-Laure SORLIN

Rapport des Commissaires aux comptes

sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société THERMADOR GROUPE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les fonds de commerce, inscrits à l'actif du bilan pour une valeur de 5 717 K€, ne sont pas amortis. Les tests de valeur effectués et décrits en note 1 de l'annexe justifient l'absence de dépréciation,
- Les titres de participation inscrits à l'actif du bilan pour un montant net de 22 650 K€ sont évalués conformément à la méthode indiquée dans la note 2 de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital (ou des droits de vote), vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Saint-Étienne et à Villeurbanne, le 14 février 2011.

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS
Frédéric MAUREL

S.S.E.C.
Anne-Laure SORLIN

Rapport spécial des Commissaires aux comptes

sur les conventions et engagements réglementés

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R-225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1 - Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R.225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Les administrateurs concernés au 31 décembre 2010 sont les suivants :

	Guy Vincent	Guillaume Robin	Emmanuelle Desecures	Eric Mantione	Jean-François Bonnefond	Hervé Le Guillerm	Marylène Boyer	Thermador Groupe
Thermador Groupe	Président.	D.G.	Administrateur	Administrateur	Administrateur	Administrateur	Administrateur	
Thermador SA	Représentant permanent de Thermador Groupe	P.-D.G.		Administrateur				Administrateur
Sferaco SA		Représentant permanent de Thermador Groupe		Administrateur		P.-D.G.		Administrateur
Jetly SA	Représentant permanent de Thermador Groupe		Administrateur		P.-D.G.			Administrateur
SCI Thely						Représentant permanent de Thermador Groupe	Gérant	Associé

Convention concernant THERMADOR SA, SFERACO SA, JETLY SA et SCI THELY

Date d'autorisation : Conseil d'administration du 10 décembre 2010.

Nature et objet :

Autorisation d'établissement d'avenants aux baux avec la SCI THELY d'une part, THERMADOR SA, SFERACO SA et JETLY SA d'autre part :

- hausse des loyers facturés par la SCI THELY à THERMADOR GROUPE SA de 0,57 %,
- augmentation des surfaces louées de 4 400 m² à usage d'entrepôt,
- hausse corrélative des loyers facturés par THERMADOR GROUPE SA à THERMADOR SA, SFERACO SA et JETLY SA.

Modalités : Cette convention ne produira d'effet qu'à compter du 1^{er} janvier 2011.

Compte tenu de l'évolution des surfaces louées auprès de la SCI THELY, le total des loyers s'élèvera à 1 912 K€ sur l'exercice 2011, dont 21 K€ pour les bureaux propres à THERMADOR GROUPE.

2 - Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs

En application de l'article R.225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Rémunération de Madame Marylène Boyer, Administrateur salarié

Madame Marylène Boyer, Administrateur, bénéficie depuis le 16 mars 1987 d'un contrat de travail au titre de sa fonction de Directeur Financier.

Sa rémunération brute a été portée de 11,5 K€ à 12 K€ mensuels sur 13 mois par le Conseil d'Administration du 15 décembre 2008. Son salaire brut annuel s'est élevé à 222 K€ pour l'exercice 2010 compte tenu de la prime exceptionnelle fixée par le Conseil d'Administration à hauteur de 66 K€, en date du 10 décembre 2010.

Engagements de rémunération envers les mandataires sociaux

Votre société s'est engagée à verser une indemnité à ses mandataires sociaux en cas de départ à la retraite.

Cette indemnité pour départ à la retraite est calculée de la même façon que pour celle versée à un cadre salarié, suivant les dispositions de la convention collective dont dépend votre société.

Redevances de location-gérance des fonds de commerce et baux des locaux de stockage et des locaux administratifs avec certaines sociétés du groupe

En application de cette convention, votre société a enregistré les produits suivants pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 (en milliers d'euros) :

	Produits des baux (1)	Redevances sur chiffre d'affaires (2)	Redevances sur matériel (3)
Thermador SA	399	761	1
Sferaco SA	517	668	-
Jetly SA	766	1 103	4
TOTAL	1 682	2 533	5

(1) Produits fonction de la surface occupée par chaque filiale, soit bureaux et entrepôts représentant respectivement 7 110, 8 000 et 11 165 m² au 31 décembre 2010.

(2) Redevances fonction de l'application du taux prévu au contrat, soit respectivement 2,3 %, 1,7 % et 2,5 % du chiffre d'affaires attaché au fonds de commerce.

(3) Redevances liées aux matériels loués, soit 10 % de la valeur nette des matériels concernés.

Prise à bail de locaux auprès de la SCI THELY

Au titre des loyers pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 et compte tenu de l'évolution des surfaces louées, votre société a pris en charge une somme de 1 704 milliers d'euros (dont 1 682 milliers d'euros faisant l'objet de refacturation auprès de filiales).

Fait à Saint-Étienne et à Villeurbanne, le 14 février 2011.

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS
Frédéric MAUREL

S.S.E.C.
Anne-Laure SORLIN

Rapports des Commissaires aux comptes

établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société Thermador Groupe S.A.

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société THERMADOR GROUPE et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante,
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante,
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à Saint-Étienne et à Villeurbanne, le 14 février 2011.

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS
Frédéric MAUREL

S.S.E.C.
Anne-Laure SORLIN

Table de concordance

	pages
1. Personnes responsables	
1.1. Déclarer toutes les personnes responsables des informations contenues dans le document d'enregistrement et, le cas échéant, de certaines parties de celui-ci – auquel cas ces parties doivent être indiquées. Lorsque les personnes responsables sont des personnes physiques, y compris des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance de l'émetteur, indiquer leur nom et leur fonction lorsqu'il s'agit de personnes morales, indiquer leur dénomination et leur siège statutaire.	87
1.2. Fournir une déclaration des personnes responsables du document d'enregistrement attestant que, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, les informations contenues dans le document d'enregistrement sont, à leur connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. Le cas échéant, fournir une déclaration des personnes responsables de certaines parties du document d'enregistrement attestant que, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, les informations contenues dans la partie du document d'enregistrement dont elles sont responsables sont, à leur connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.	87
2. Contrôleurs légaux des comptes	
2.1. Donner le nom et l'adresse des contrôleurs légaux des comptes de l'émetteur, pour la période couverte par les informations financières historiques, (indiquer aussi l'appartenance à un organisme professionnel).	87
2.2. Si des contrôleurs légaux ont démissionné, ont été écartés ou n'ont pas été re-désignés durant la période couverte par les informations financières historiques, divulguer les détails de cette information, s'ils sont importants.	N/A
3. Informations financières sélectionnées	
3.1. Présenter les informations financières historiques sélectionnées pour l'émetteur, pour chaque exercice de la période couverte par ces informations financières historiques et pour toute période intermédiaire ultérieure, dans la même monnaie. Les informations financières historiques sélectionnées doivent contenir les informations-clés résumant la situation financière de l'émetteur.	11 - 28 à 49 52 à 61 - 63 à 69 72 à 78 - 88
3.2. Si des informations financières ont été sélectionnées pour des périodes intermédiaires, des données comparatives couvrant la même période de l'exercice précédent doivent également être fournies ; la présentation des bilans de clôture suffit toutefois à remplir l'exigence d'informations bilancielles comparables.	
4. Facteurs de risque	
4.1. Mettre en évidence, dans une section intitulée "facteurs de risque", les facteurs de risque propres à l'émetteur ou à son secteur d'activité.	3 - 4 à 9 - 20 21 - 44 - 45
5. Informations concernant l'émetteur	
5.1. Histoire et évolution de la société	
5.1.1. Indiquer : la raison sociale et le nom commercial de l'émetteur ;	70
5.1.2. le lieu et le numéro d'enregistrement de l'émetteur ;	70
5.1.3. la date de constitution et la durée de vie de l'émetteur, lorsqu'elle n'est pas indéterminée ;	70
5.1.4. le siège social et la forme juridique de l'émetteur, la législation régissant ses activités, son pays d'origine, l'adresse et le numéro de téléphone de son siège statutaire (ou de son principal lieu d'activité, s'il est différent de son siège statutaire) ;	70
5.1.5. les événements importants dans le développement des activités de l'émetteur.	10
5.2. Investissements	
5.2.1. Décrire les principaux investissements (y compris leur montant) réalisés par l'émetteur durant chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques, jusqu'à la date du document d'enregistrement ;	32
5.2.2. décrire les principaux investissements de l'émetteur qui sont en cours, y compris la distribution géographique de ces investissements (sur le territoire national et à l'étranger) et leur méthode de financement (interne ou externe) ;	32 - 40 - 42
5.2.3. fournir des renseignements concernant les principaux investissements que compte réaliser l'émetteur à l'avenir et pour lesquels ses organes de direction ont déjà pris des engagements fermes.	32

Table de concordance *(suite)*

	pages
6 Aperçu des activités	
6.1. Principales activités	
6.1.1. Décrire la nature des opérations effectuées par l'émetteur et ses principales activités – y compris les facteurs-clés y afférents –, en mentionnant les principales catégories de produits vendus et/ou de services fournis durant chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques ; et	4 à 9 - 50 à 61
6.1.2. mentionner tout nouveau produit et/ou service important lancé sur le marché et, dans la mesure où le développement de nouveaux produits ou services a fait l'objet de publicité, indiquer l'état de ce développement.	N/A
6.2. Principaux marchés	
Décrire les principaux marchés sur lesquels opère l'émetteur, en ventilant le montant total de ses revenus par type d'activité et par marché géographique, pour chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques.	46 - 50 à 64
6.3. Lorsque les renseignements fournis conformément aux points 6.1. et 6.2. ont été influencés par des événements exceptionnels, en faire mention.	N/A
6.4. Si les affaires ou la rentabilité de l'émetteur en sont sensiblement influencées, fournir des informations, sous une forme résumée, concernant le degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication.	N/A
6.5. Indiquer les éléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle.	50 à 61
7 Organigramme	
7.1. Si l'émetteur fait partie d'un groupe, décrire sommairement ce groupe et la place qu'y occupe l'émetteur.	12
7.2. Dresser la liste des filiales importantes de l'émetteur, y compris leur nom, leurs pays d'origine ou d'établissement ainsi que le pourcentage de capital et, s'il est différent, le pourcentage de droits de vote qui y sont détenus.	37
8. Propriétés immobilières, usines et équipements	
8.1. Signaler toute immobilisation corporelle importante existant ou planifiée, y compris les propriétés immobilières louées, et toute charge majeure pesant dessus.	32 - 40 à 42
8.2. Décrire toute question environnementale pouvant influencer l'utilisation, faite par l'émetteur, de ses immobilisations corporelles.	N/A
9. Examen de la situation financière et du résultat	
9.1. Situation financière	
Dans la mesure où ces informations ne figurent pas ailleurs dans le document d'enregistrement, décrire la situation financière de l'émetteur, l'évolution de cette situation financière et le résultat des opérations effectuées durant chaque exercice et période intermédiaire pour lesquels des informations financières historiques sont exigées, en indiquant les causes des changements importants survenus, d'un exercice à l'autre, dans ces informations financières, dans la mesure nécessaire pour comprendre les affaires de l'émetteur dans leur ensemble.	11 - 30 à 49 52 à 61 - 64 à 71 74 à 78
9.2. Résultat d'exploitation	
9.2.1. Mentionner les facteurs importants, y compris les événements inhabituels ou peu fréquents ou de nouveaux développements, influant sensiblement sur le revenu d'exploitation de l'émetteur, en indiquant la mesure dans laquelle celui-ci est affecté.	3
9.2.2. Lorsque les états financiers font apparaître des changements importants du chiffre d'affaires net ou des produits nets, expliciter les raisons de ces changements.	N/A
9.2.3. Mentionner toute stratégie ou tout facteur de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur.	N/A

Table de concordance *(suite)*

	pages
10. Trésorerie et capitaux	
10.1. Fournir des informations sur les capitaux de l'émetteur (à court terme et à long terme).	34 à 36
10.2. Indiquer la source et le montant des flux de trésorerie de l'émetteur et décrire ces flux de trésorerie.	36
10.3. Fournir : des informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement de l'émetteur ;	21 - 36
10.4. des informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur ;	N/A
10.5. des informations concernant les sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les engagements visés aux points 5.2.3. et 8.1.	N/A
11 Recherche et développement, brevets et licences	
Lorsque celles-ci sont importantes, fournir une description des politiques de recherche et développement appliquées par l'émetteur durant chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques, en indiquant le coût des activités de recherche et développement sponsorisées par l'émetteur.	N/A
12. Information sur les tendances	
12.1. Indiquer les principales tendances ayant affecté la production, les ventes et les stocks, les coûts et les prix de vente depuis la fin du dernier exercice jusqu'à la date du document d'enregistrement.	3 - 21 - 52 à 64
12.2. Signaler toute tendance connue, incertitude ou demande ou tout engagement ou événement raisonnablement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur, au moins pour l'exercice en cours.	N/A
13. Prévisions ou estimations du bénéfice	
Si l'émetteur choisit d'inclure une prévision ou une estimation du bénéfice dans le document d'enregistrement, celui-ci doit contenir les informations visées aux points 13.1. et 13.2. :	
13.1. une déclaration énonçant les principales hypothèses sur lesquelles l'émetteur a fondé sa prévision ou son estimation. Il convient d'opérer une distinction nette entre les hypothèses relatives à des facteurs que peuvent influencer les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance et les hypothèses relatives à des facteurs échappant totalement à leur influence. Ces hypothèses doivent, en outre, être aisément compréhensibles par les investisseurs, être spécifiques et précises et ne pas avoir trait à l'exactitude générale des estimations sous-tendant la prévision ;	N/A
13.2. un rapport élaboré par des comptables ou des contrôleurs légaux indépendants, stipulant que, de l'avis de ces comptables ou contrôleurs légaux indépendants, la prévision ou l'estimation du bénéfice a été adéquatement établie sur la base indiquée et que la base comptable utilisée aux fins de cette prévision ou estimation est conforme aux méthodes comptables appliquées par l'émetteur.	N/A
13.3. La prévision ou l'estimation du bénéfice doit être élaborée sur une base comparable aux informations financières historiques.	N/A
13.4. Si une prévision du bénéfice a été incluse dans un prospectus qui est toujours pendant, fournir une déclaration indiquant si cette prévision est, ou non, encore valable à la date du document d'enregistrement et, le cas échéant, expliquant pourquoi elle ne l'est plus.	N/A

Table de concordance *(suite)*

	pages
<p>14 Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale</p> <p>14.1. Donner le nom, l'adresse professionnelle et la fonction, dans la société émettrice, des personnes suivantes, en mentionnant les principales activités qu'elles exercent en dehors de cette société émettrice lorsque ces activités sont significatives par rapport à celle-ci :</p> <ul style="list-style-type: none"> a - membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance ; b - associés commandités, s'il s'agit d'une société en commandite par actions ; c - fondateurs, s'il s'agit d'une société fondée il y a moins de cinq ans ; et d - tout directeur général dont le nom peut être mentionné pour prouver que la société émettrice dispose de l'expertise et de l'expérience appropriées pour diriger ses propres affaires. <p>Indiquer la nature de tout lien familial existant entre n'importe lesquelles de ces personnes.</p> <p>Pour toute personne membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance et pour toute personne visée aux points b) et d) du premier alinéa, fournir des informations détaillées sur son expertise et son expérience en matière de gestion ainsi que les informations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> a - nom de toutes les sociétés et sociétés en commandite au sein desquelles cette personne a été membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou associé commandité, à tout moment des cinq dernières années (indiquer également si elle a toujours, ou non, cette qualité). Il n'est pas nécessaire de dresser la liste de toutes les filiales de la société émettrice au sein desquelles la personne est aussi membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ; b - toute condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années au moins ; c - détail de toute faillite, mise sous séquestre ou liquidation à laquelle une personne visée aux points a) et d) du premier alinéa et agissant en qualité de l'une quelconque des positions visées auxdits points a) et d) a été associée au cours des cinq dernières années au moins ; d - détail de toute incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée contre une telle personne par des autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels désignés). Il est aussi indiqué si cette personne a déjà été empêchée par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années au moins. <p>Si aucune information de la sorte ne doit être divulguée, une déclaration le précisant doit être faite.</p>	14 à 20 - 71
<p>14.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale</p> <p>Les conflits d'intérêts potentiels entre les devoirs, à l'égard de l'émetteur, de l'une quelconque des personnes visées au point 14.1. et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs doivent être clairement signalés. En l'absence de tels conflits d'intérêts, une déclaration le précisant doit être faite.</p> <p>Indiquer tout arrangement ou accord conclu avec les principaux actionnaires, des clients, des fournisseurs ou autres, en vertu duquel l'une quelconque des personnes visées au point 14.1. a été sélectionnée en tant que membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou en tant que membre de la direction générale.</p> <p>Donner le détail de toute restriction acceptée par les personnes visées au point 14.1. concernant la cession, dans un certain laps de temps, de leur participation dans le capital social de l'émetteur.</p>	19 - 71
<p>15 Rémunération et avantages</p> <p>Concernant l'intégralité du dernier exercice, indiquer, pour toute personne visée au point 14.1., premier alinéa, a) et d) :</p>	
<p>15.1. le montant de la rémunération versée (y compris de toute rémunération conditionnelle ou différée) et les avantages en nature octroyés par l'émetteur et ses filiales pour les services de tout type qui leur ont été fournis par cette personne.</p> <p>Cette information doit être fournie sur une base individuelle, à moins que des informations individualisées ne soient pas exigées dans le pays d'origine de l'émetteur ou soient autrement publiées par l'émetteur ;</p>	19
<p>15.2. le montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur ou ses filiales aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages.</p>	19

Table de concordance *(suite)*

	pages
16 Fonctionnement des organes d'administration et de direction	
Pour le dernier exercice de l'émetteur, et sauf spécification contraire, fournir les informations suivantes concernant toute personne visée au point 14.1., premier alinéa, a) :	
16.1. la date d'expiration du mandat actuel de cette personne, le cas échéant, et la période durant laquelle elle est restée en fonction ;	12 à 17
16.2. des informations sur les contrats de service liant les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance à l'émetteur ou à l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat, ou une déclaration négative appropriée ;	12 à 19 - 71
16.3. des informations sur le comité de l'audit et le comité de rémunération de l'émetteur, y compris le nom des membres de ces comités et un résumé du mandat en vertu duquel ils siègent.	18
16.4. Inclure également une déclaration indiquant si l'émetteur se conforme, ou non, au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur dans son pays d'origine. Lorsque l'émetteur ne s'y conforme pas, la déclaration doit être assortie d'une explication.	18 à 21
Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les procédures de contrôle interne. Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les procédures de contrôle interne.	20 - 78
17 Salariés	
17.1. Indiquer soit le nombre de salariés à la fin de la période couverte par les informations financières historiques, soit leur nombre moyen durant chaque exercice de cette période, jusqu'à la date du document d'enregistrement (ainsi que les changements de ce nombre, s'ils sont importants) et, si possible, et si cette information est importante, la répartition des salariés par principal type d'activité et par site. Si l'émetteur emploie un grand nombre de travailleurs temporaires, indiquer également le nombre moyen de ces travailleurs temporaires durant l'exercice le plus récent.	47 à 49
17.2. Participations et stock-options Pour chacune des personnes visées au point 14.1., premier alinéa, a) et d), fournir des informations, les plus récentes possibles, concernant la participation qu'elle détient dans le capital social de l'émetteur et toute option existant sur ses actions.	12 à 19
17.3. Décrire tout accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur. b - le montant ou le pourcentage pour lequel les opérations avec des apparentés entrent dans le chiffre d'affaires de l'émetteur.	48
18 Principaux actionnaires	
18.1. Dans la mesure où cette information est connue de l'émetteur, donner le nom de toute personne non membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance qui détient, directement ou indirectement, un pourcentage du capital social ou des droits de vote de l'émetteur qui doit être notifié en vertu de la législation nationale applicable à celui-ci ainsi que le montant de la participation ainsi détenue, ou, en l'absence de telles personnes, fournir une déclaration négative appropriée.	24
18.2. Indiquer si les principaux actionnaires de l'émetteur disposent de droits de vote différents, ou fournir une déclaration négative appropriée.	24
18.3. Dans la mesure où ces informations sont connues de l'émetteur, indiquer si celui-ci est détenu ou contrôlé, directement ou indirectement, et par qui ; décrire la nature de ce contrôle et les mesures prises en vue d'assurer qu'il ne soit pas exercé de manière abusive.	N/A
18.4. Décrire tout accord, connu de l'émetteur, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle.	N/A
19 Opérations avec des apparentés	
Le détail des opérations avec des apparentés (qui, à cette fin, sont celles prévues dans les normes adoptées conformément au règlement (CE) n° 1606/2002) conclues par l'émetteur durant la période couverte par les informations financières historiques jusqu'à la date du document d'enregistrement, doit être divulgué en application de la norme pertinente adoptée conformément audit règlement, si celui-ci s'applique à l'émetteur.	44 - 76 - 77
Si tel n'est pas le cas, les informations suivantes doivent être publiées :	
a - la nature et le montant de toutes les opérations qui – considérées isolément ou dans leur ensemble – sont importantes pour l'émetteur. Lorsque les opérations avec des apparentés n'ont pas été conclues aux conditions du marché, expliquer pourquoi. Dans le cas de prêts en cours, y compris des garanties de tout type, indiquer le montant de l'encours ;	

Table de concordance *(suite)*

	pages
20 Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	
20.1. Informations financières historiques	33 à 49 - 64 à 69 74 à 78 - 87
<p>Fournir des informations financières historiques vérifiées pour les trois derniers exercices (ou pour toute période plus courte durant laquelle l'émetteur a été en activité) et le rapport d'audit établi à chaque exercice. Pour les émetteurs de la Communauté, ces informations financières doivent être établies conformément au règlement (CE) n° 1606/2002 ou, si celui-ci n'est pas applicable, aux normes comptables nationales d'un Etat membre. Pour les émetteurs des pays tiers, elles doivent être établies conformément aux normes comptables nationales adoptées en application de la procédure prévue à l'article 3 du règlement (CE) n° 1606/2002 ou aux normes comptables nationales d'un pays tiers équivalentes à ces normes. En l'absence d'équivalence, les informations financières doivent être présentées sous la forme d'états financiers retraités. Les informations financières historiques vérifiées pour les deux derniers exercices doivent être établies et présentées sous une forme compatible avec celle qui sera adoptée dans les prochains états financiers annuels que publiera l'émetteur, compte tenu des normes, des méthodes et de la législation comptables applicables auxdits états financiers annuels.</p> <p>Si l'émetteur opère dans son domaine actuel d'activité économique depuis moins d'un an, les informations financières historiques vérifiées pour cette période doivent être établies conformément aux normes applicables aux états financiers annuels en vertu du règlement (CE) n° 1606/2002 ou, si celui-ci n'est pas applicable, aux normes comptables nationales d'un Etat membre, si l'émetteur est un émetteur de la Communauté. Pour les émetteurs des pays tiers, elles doivent être établies conformément aux normes comptables internationales adoptées en application de la procédure prévue à l'article 3 du règlement (CE) n° 1606/2002 ou aux normes comptables nationales d'un pays tiers équivalentes à ces normes. Ces informations financières historiques doivent être vérifiées.</p> <p>Si elles sont établies conformément à des normes comptables nationales, les informations financières vérifiées exigées au titre de la présente rubrique doivent inclure au minimum :</p> <ul style="list-style-type: none"> a - le bilan ; b - le compte de résultat ; c - un état indiquant toutes les variations des capitaux propres ou les variations des capitaux propres autres que celles résultant de transactions sur le capital avec les propriétaires et de distribution aux propriétaires ; d - le tableau de financement ; e - les méthodes comptables et notes explicatives. <p>Les informations financières historiques annuelles doivent faire l'objet d'une vérification indépendante ou d'une mention indiquant si, aux fins du document d'enregistrement, elles donnent une image fidèle, conformément aux normes d'audit applicables dans un Etat membre ou à une norme équivalente.</p>	
20.2. Informations financières pro forma	N/A
<p>En cas de modification significative des valeurs brutes, décrire la manière dont la transaction pourrait avoir influé sur l'actif, le passif et le résultat de l'émetteur, selon qu'elle aurait eu lieu au début de la période couverte ou à la date indiquée.</p> <p>Cette obligation sera normalement remplie par l'inclusion d'informations financières pro forma.</p> <p>Les informations financières pro forma doivent être présentées conformément à l'annexe II et inclure toutes les données qui y sont visées. Elles doivent être assorties d'un rapport élaboré par des comptables ou des contrôleurs légaux indépendants.</p>	
20.3. Etats financiers	33 à 49 - 64 à 69 74 à 78 - 87
<p>Si l'émetteur établit ses états financiers annuels à la fois sur une base individuelle et consolidée, inclure au moins, dans le document d'enregistrement, les états financiers annuels consolidés.</p>	
20.4. Vérification des informations financières historiques annuelles	
20.4.1. Fournir une déclaration attestant que les informations financières historiques ont été vérifiées. Si les contrôleurs légaux ont refusé d'établir un rapport d'audit sur les informations financières historiques, ou si ce rapport d'audit contient des réserves ou des mises en garde sur l'impossibilité d'exprimer une opinion, ce refus, ces réserves ou ces mises en garde doivent être intégralement reproduits et assortis d'une explication.	74 à 78 - 87
20.4.2. Indiquer quelles autres informations contenues dans le document d'enregistrement ont été vérifiées par les contrôleurs légaux.	87
20.4.3. Lorsque des informations financières figurant dans le document d'enregistrement ne sont pas tirées des états financiers vérifiés de l'émetteur, en indiquer la source et préciser qu'elles n'ont pas été vérifiées.	N/A
20.5. Date des dernières informations financières	N/A
20.5.1. Le dernier exercice pour lequel les informations financières ont été vérifiées ne doit pas remonter :	
<ul style="list-style-type: none"> a - à plus de 18 mois avant la date du document d'enregistrement, si l'émetteur inclut, dans celui-ci, des états financiers intermédiaires qui ont été vérifiés ; b - à plus de 15 mois avant la date du document d'enregistrement, si l'émetteur inclut, dans celui-ci, des états financiers intermédiaires qui n'ont pas été vérifiés. 	
20.6. Informations financières intermédiaires et autres	N/A
20.6.1. Si l'émetteur a publié des informations financières trimestrielles ou semestrielles depuis la date de ses derniers états financiers, vérifiés, celles-ci doivent être incluses dans le document d'enregistrement. Si ces informations financières trimestrielles ou semestrielles ont été examinées ou vérifiées, le rapport d'examen ou d'audit doit également être inclus. Si tel n'est pas le cas, le préciser.	

Table de concordance *(suite)*

	pages
20.6.2. S'il a été établi plus de neuf mois après la fin du dernier exercice vérifié, le document d'enregistrement doit contenir des informations financières intermédiaires, éventuellement non vérifiées (auquel cas ce fait doit être précisé), couvrant au moins les six premiers mois du nouvel exercice. Les informations financières intermédiaires doivent être assorties d'états financiers comparatifs couvrant la même période de l'exercice précédent ; la présentation des bilans de clôture suffit toutefois à remplir l'exigence d'informations bilancielles comparables	
20.7. Politique de distribution des dividendes Décrire la politique de l'émetteur en matière de distribution de dividendes et toute restriction applicable à cet égard.	22
20.7.1. Pour chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques, donner le montant du dividende par action, éventuellement ajusté pour permettre les comparaisons, lorsque le nombre d'actions de l'émetteur a changé.	33
20.8. Procédures judiciaires et arbitrage Indiquer, pour une période couvrant au moins les douze derniers mois, toute procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont l'émetteur a connaissance, qui est en suspens ou dont il est menacé) qui pourrait avoir ou a eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de l'émetteur et/ou du groupe, ou fournir une déclaration négative appropriée.	21
20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale Décrire tout changement significatif de la situation financière ou commerciale du groupe survenu depuis la fin du dernier exercice pour lequel des états financiers vérifiés ou des états financiers intermédiaires ont été publiés, ou fournir une déclaration négative appropriée.	21
21. Informations complémentaires	
21.1. Capital social Fournir les informations suivantes, datées du bilan le plus récent inclus dans les informations financières historiques :	
21.1.1. le montant du capital souscrit et, pour chaque catégorie d'actions :	71
a - le nombre d'actions autorisées ;	
b - le nombre d'actions émises et totalement libérées et le nombre d'actions émises, mais non totalement libérées ;	
c - la valeur nominale par action, ou le fait que les actions n'ont pas de valeur nominale ; et	
d - un rapprochement du nombre d'actions en circulation à la date d'ouverture et à la date de clôture de l'exercice. Si plus de 10 % du capital a été libéré au moyen d'actifs autres que des espèces durant la période couverte par les informations financières historiques, le préciser ;	
21.1.2. s'il existe des actions non représentatives du capital, leur nombre et leurs principales caractéristiques ;	N/A
21.1.3. le nombre, la valeur comptable et la valeur nominale des actions détenues par l'émetteur lui-même ou en son nom, ou par ses filiales ;	N/A
21.1.4. le montant des valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription, avec mention des conditions et modalités de conversion, d'échange ou de souscription ;	N/A
21.1.5. des informations sur les conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital ;	N/A
21.1.6. des informations sur le capital de tout membre du groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option et le détail de ces options, y compris l'identité des personnes auxquelles elles se rapportent ;	N/A
21.1.7. un historique du capital social pour la période couverte par les informations financières historiques, mettant tout changement survenu en évidence.	71
21.2. Acte constitutif et statuts	
21.2.1. Décrire l'objet social de l'émetteur et indiquer où son énonciation peut être trouvée dans l'acte constitutif et les statuts.	70 - 71
21.2.2. Résumer toute disposition contenue dans l'acte constitutif, les statuts, une charte ou un règlement de l'émetteur concernant les membres de ses organes d'administration, de direction et de surveillance.	70 - 71
21.2.3. Décrire les droits, les privilèges et les restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes.	70 - 71
21.2.4. Décrire les actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires et, lorsque les conditions sont plus strictes que la loi ne le prévoit, en faire mention.	70 - 71
21.2.5. Décrire les conditions régissant la manière dont les assemblées générales annuelles et les assemblées générales extraordinaires des actionnaires sont convoquées, y compris les conditions d'admission.	70 - 71
21.2.6. Décrire sommairement toute disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement de l'émetteur qui pourrait avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de son contrôle.	24
21.2.7. Indiquer, le cas échéant, toute disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement fixant le seuil au-dessus duquel toute participation doit être divulguée.	71
21.2.8. Décrire les conditions, imposées par l'acte constitutif et les statuts, une charte ou un règlement, régissant les modifications du capital, lorsque ces conditions sont plus strictes que la loi ne le prévoit.	N/A

Table de concordance *(suite)*

	pages
<p>22. Contrats importants</p> <p>Résumer, pour les deux années précédant immédiatement la publication du document d'enregistrement, chaque contrat important (autre que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires) souscrit par un membre quelconque du Groupe et contenant des dispositions conférant à un membre quelconque du Groupe une obligation ou un engagement important(e) pour l'ensemble du Groupe, à la date du document d'enregistrement.</p>	N/A
<p>23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts</p> <p>23.1. Lorsqu'une déclaration ou un rapport attribué(e) à une personne intervenant en qualité d'expert est inclus(e) dans le document d'enregistrement, indiquer le nom de cette personne, son adresse professionnelle, ses qualifications et, le cas échéant, tout intérêt important qu'elle a dans l'émetteur. Si cette déclaration ou ce rapport a été produit à la demande de l'émetteur, joindre une déclaration précisant que ce document a été inclus ainsi que la forme et le contexte dans lesquels il a été inclus, avec mention du consentement de la personne ayant avalisé le contenu de cette partie du document d'enregistrement.</p>	42
<p>23.2. Lorsque des informations proviennent d'une tierce partie, fournir une attestation confirmant que ces informations ont été fidèlement reproduites et que, pour autant que l'émetteur le sache et soit en mesure de l'assurer à la lumière des données publiées par cette tierce partie, aucun fait n'a été omis qui rendrait les informations reproduites inexactes ou trompeuses. En outre, identifier la ou les source(s) d'information.</p>	N/A
<p>24. Documents accessibles au public</p> <p>Fournir une déclaration attestant que, pendant la durée de validité du document d'enregistrement, les documents suivants (ou copie de ces documents) peuvent, le cas échéant, être consultés :</p> <ul style="list-style-type: none"> a - l'acte constitutif et les statuts de l'émetteur ; b - tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, évaluations et déclarations établis par un expert à la demande de l'émetteur, dont une partie est incluse ou visée dans le document d'enregistrement ; c - tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, évaluations et déclarations établis par un expert à la demande de l'émetteur, dont une partie est incluse ou visée dans le document d'enregistrement ; d - les informations financières historiques de l'émetteur ou, dans le cas d'un groupe, les informations financières historiques de l'émetteur et de ses filiales pour chacun des deux exercices précédant la publication du document d'enregistrement. <p>Indiquer où les documents ci-dessus peuvent être consultés, sur support physique ou par voie électronique.</p>	70
<p>25. Informations sur les participations</p> <p>Fournir des informations concernant les entreprises dans lesquelles l'émetteur détient une fraction du capital susceptible d'avoir une incidence significative sur l'appréciation de son patrimoine, de sa situation financière ou de ses résultats.</p>	66

Éléments constitutifs du rapport financier annuel

Eléments	Pages du document
Rapport de gestion	3, 4 à 9, 11 à 24, 28 à 32, 47 à 49, 52 à 61, 64, 71 et 88
Comptes	33 à 47, 65 à 70
Rapports des Commissaires aux Comptes	74 à 78
Attestation	87

Commissaires aux comptes

Commissaires aux Comptes

Titulaires :

MAZARS, 131, bd Stalingrad à Villeurbanne (Rhône), nommé le 2/10/86, représenté par Frédéric MAUREL depuis 2005.
S.S.E.C., 17, rue de la Presse à Saint-Etienne (Loire), nommé le 8/4/2002, représenté par Anne-Laure SORLIN depuis 2009 et antérieurement par Bruno FAURE, changement initié dans le cadre de la loi de sécurité financière.

Suppléants : nommés le 4/4/2005

Max DUMOULIN, 131, bd Stalingrad à Villeurbanne (Rhône).
Cabinet ROYET, 25, rue de la Libération à Saint-Etienne (Loire).

Le mandat des Commissaires aux Comptes prendra fin lors de l'Assemblée de 2011.

Montant des honoraires des C.A.C. (voir page 46).

Nous vous proposons :

- de renouveler pour six exercices le mandat des deux commissaires aux comptes titulaires :
 - MAZARS, le représentant devenant Pierre BELUZE, changement initié dans le cadre de la loi de sécurité financière,
 - S.S.E.C. représenté par Anne-Laure SORLIN.
- de renouveler pour six exercices le mandat du commissaire aux comptes suppléant Cabinet ROYET à Saint-Etienne.
- de nommer pour six exercices comme commissaire aux comptes suppléant, Jean-Pierre Pedreno - 5, avenue de Verdun à Valence (Drôme).

Responsable du document

Attestation du responsable du document de référence.

J'atteste, après avoir pris toutes les mesures raisonnables à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion, inclus dans le présent document de référence, présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Les informations financières historiques présentées dans ce document ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, qui contiennent une observation figurant en page 74.

Saint-Quentin-Fallavier, le 14 février 2011.

Guy VINCENT
Président
Tél. 04 74 95 63 28

Projet des résolutions à l'Assemblée Générale du 4 avril 2011

■ Ordre du jour extraordinaire

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration :

- 1) Autorise le Conseil à augmenter le capital social en une ou plusieurs fois d'un montant nominal total de 15 millions d'euros dans un délai maximal de 26 mois par incorporation au capital de réserves, bénéfiques ou primes d'émission ou de fusion au moyen de la création et de la distribution gratuite d'actions ou de l'élévation de la valeur nominale des actions existantes.
- 2) Confère au Conseil d'Administration les pouvoirs les plus larges dans le cadre de la loi pour fixer toutes les caractéristiques, modalités et conditions de réalisation de ces opérations, prendre toutes les mesures et effectuer toutes les formalités nécessaires. L'Assemblée autorise le Conseil, en cas d'attribution d'actions nouvelles aux actionnaires à la suite de l'incorporation au capital de réserves, bénéfiques ou primes d'émission ou de fusion, à décider par dérogation aux dispositions de l'article L225-149 du code de commerce, que les droits formant rompus ne seront pas négociables et que les actions correspondantes seront vendues dans les conditions prévues par la loi.

Deuxième résolution

Conformément à l'article L225-129-6 du Code de Commerce, modifié par la loi du 19 février 2001 relative à l'épargne salariale, l'Assemblée Générale, autorise le Conseil d'Administration à procéder à une augmentation de capital, réservée aux salariés dans le cadre d'une gestion collective, d'un montant permettant à la participation des salariés adhérents au PEE d'atteindre au moins 3 % du capital soit 403 360 € correspondant à 25 210 actions dans les conditions prévues par la loi.

■ Ordre du jour ordinaire

Troisième résolution

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale nomme comme nouvel administrateur Madame Karine Gaudin demeurant 9 quai de Serbie à Lyon 6° (Rhône), pour une durée de quatre ans soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle réunie en 2015 statuant sur les comptes de 2014.

Quatrième résolution

Les mandats des Commissaires aux Comptes titulaires et suppléants étant arrivés à expiration, l'Assemblée Générale Ordinaire sur proposition du Conseil d'Administration :

- renouvelle, pour six exercices, le mandat des Commissaires aux Comptes titulaires
 - Mazars, le Prémiu, 131 bd Stalingrad à Villeurbanne (Rhône)
 - S.S.E.C., 17 rue de la Presse à Saint Etienne (Loire)
- renouvelle, pour six exercices, le mandat du Commissaire aux Comptes suppléant
 - Cabinet Royet, 25 rue de la Libération à Saint Etienne (Loire)

- nomme, pour six exercices, comme Commissaire aux Comptes suppléant
 - Monsieur Jean-Pierre Pedreno - 5, avenue de Verdun à Valence (Drôme).

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2010 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport sur la gestion du groupe et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés arrêtés à la date du 31 décembre 2010 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Septième résolution

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 16 636 672,42 € de la manière suivante :

- affectation au poste réserve légale de 139 200 €,
- distribution d'un dividende de 6,10 € par action, soit pour 1 827 900 actions un montant de 11 150 190 €,
- affectation du solde au poste "autres réserves" soit 5 347 282,42 €.

L'intégralité du montant ainsi distribué est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts.

Les dividendes dont la distribution est décidée seront détachés le 13 avril et mis en paiement le 18 avril 2011.

L'Assemblée Générale reconnaît en outre qu'il lui a été rappelé, pour répondre aux exigences légales par référence à l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, que la société a distribué les dividendes suivants au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2009	10 619 490 €	-	-
2008	10 619 490 €	-	-
2007	10 619 490 €	-	-

Huitième résolution

L'Assemblée Générale approuve les opérations intervenues au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés visées à l'article L. 225-38 du Code de Commerce.

Neuvième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra ainsi que toutes modifications nécessaires des statuts.

Le présent rapport, publié le 28 février 2011, a été imprimé à 10 000 exemplaires.

Direction artistique et réalisation : **Agence Opaline** - 04 74 95 59 48

Crédit photos : Betty Garcia - Illustration : Ronan Le Sausse



**80, rue du Ruisseau - Parc d'Activités de Chesnes
38297 ST-QUENTIN-FALLAVIER CEDEX
Tél. 04 74 95 63 28 - Fax 04 74 95 46 35
Site Internet : <http://www.thermador-groupe.fr>**